Profil de la SOCIÉTÉ

La Société du crédit agricole (SCA) est le plus important prêteur agricole à terme au Canada. Elle offre un large éventail de solutions de financement souples aux producteurs primaires et aux agri-entrepreneurs. Son siège social se trouve à Regina, en Saskatchewan. Elle emploie quelque 900 personnes qui assurent le service à la clientèle dans 100 bureaux à la grandeur du Canada. Au cours de la dernière année, le nombre de clients que nous avons servi est passé à 44 700 et le portefeuille de prêts à 6,9 milliards de dollars.

Valeurs

À la Société du crédit agricole, les valeurs d'entreprise sont à la base de nos croyances collectives et dictent notre conduite avec nos collègues et nos clients. Elles sont le reflet de nos stratégies d'affaires et des attentes de notre clientèle.

- Le client d'abord
- L'intégrité avant tout
- Le travail d'équipe
- L'engagement communautaire
- L'excellence en tout temps

Vision

Être des leaders visionnaires et des partenaires fiables dans le secteur du financement agricole – qui mettent leurs connaissances spécialisées et leur esprit d'innovation au service des familles agricoles et des agri-entreprises canadiennes.

Mission

Mettre en valeur le secteur rural canadien par la prestation de services financiers spécialisés aux exploitations agricoles, notamment aux fermes familiales et aux petites et moyennes agri-entreprises, en mettant l'accent sur le service personnalisé.

Table des matières

Faits saillants opérationnels et financiers	2
Message du président-directeur général	4
Message de la présidente du Conseil d'administration	6
Message du ministre	8
AgriSuccès	9
Contexte d'exploitation	10
Indicateur de performance global	13
Plan stratégique	14
Un personnel sans égal pour mener la SCA vers le succès	18
Conseil d'administration	20
Équipe de la haute direction	24
Des solutions visant la réussite des clients	26
Développement des affaires autochtones	27
Profils de clients	28
Investissement communautaire	35
Nouveaux produits	37
Solutions de financement	38
Obligations à moyen terme	40
Faciliter les processus d'affaires pour les clients	41
Réussite financière	
Compte rendu analytique de la direction	42
Responsabilité relativement aux états financiers	54
Rapport de la vérificatrice	55
États financiers	56
Régie d'entreprise	77
Glossaire	82
Bureaux de la SCA	83

Ci-dessus : Réjean et Bernard Barrette, clients de la SCA
Page couverture : Derek et Debbie Scott, clients de la SCA

101-06906/

FAITS saillants
OPÉRATIONNELS et FINANCIERS
de 2000-2001

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

Résultats d'exploitation	2001	2000	1999	1998	1997
Portefeuille de prêts					
Nombre de prêts	**75 202**	73 686	72 311	69 846	65 318
Montant (millions de dollars)	**6 907,6**	6 303,8	5 843,4	5 318,8	4 687,0
Croissance nette du portefeuille (%)	**9,6**	7,9	9,9	13,5	15,3
Prêts en règle (%)	**95,5**	94,9	94,8	94,3	93,1
Nouveaux prêts					
Nombre de prêts approuvés	**13 289**	14 201	14 880	15 488	12 910
Montant des prêts approuvés (millions de dollars)	**1 752,5**	1 611,6	1 617,4	1 525,2	1 402,9
Montant moyen des prêts approuvés (dollars)	**131 875**	113 500	108 700	98 500	108 700
Biens-fonds détenus à la fin de l'exercice					
Nombre de biens-fonds	**372**	924	1 516	1 787	1 982
Nombre d'acres	**120 924**	360 284	604 054	725 703	823 841
Valeur (millions de dollars)	**25,1**	64,9	103,4	123,5	139,6

Résultats financiers	2001	2000	1999	1998	1997
Bilan (millions de dollars)					
Actif total	**7 181,8**	6 570,7	6 125,1	5 706,2	5 022,4
Passif total	**6 349,2**	5 943,5	5 533,2	5 156,9	4 564,7
Avoir	**832,6**	627,2	591,9	549,3	457,7
État des résultats (millions de dollars)					
Intérêts créditeurs nets	**164,5**	154,4	146,3	134,1	141,7
Charge pour pertes sur créances	**40,2**	52,7	33,2	18,7	24,0
Revenus nets tirés des loyers et des biens-fonds	**23,2**	23,0	14,7	13,0	7,1
Autre revenus	**8,2**	6,4	7,1	8,8	5,8
Frais d'administration	**94,5**	90,8	90,1	89,4	83,4
Impôt sur les bénéfices exigible de l'exercice	**2,2**	1,9	2,2	6,2	6,6
Impôt sur les bénéfices futur	**27,4**	–	–	–	–
Bénéfice net pour l'exercice	**31,6**	38,4	42,6	41,6	40,6

À titre d'emprunteur public, la SCA conserve sa cote de crédit AAA.

4 7

101-06906/

FAITS saillants
OPÉRATIONNELS et FINANCIERS
de 2000-2001

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

Résultats d'exploitation	2001	2000	1999	1998	1997
Portefeuille de prêts					
Nombre de prêts	**75 202**	73 686	72 311	69 846	65 318
Montant (millions de dollars)	**6 907,6**	6 303,8	5 843,4	5 318,8	4 687,0
Croissance nette du portefeuille (%)	**9,6**	7,9	9,9	13,5	15,3
Prêts en règle (%)	**95,5**	94,9	94,8	94,3	93,1
Nouveaux prêts					
Nombre de prêts approuvés	**13 289**	14 201	14 880	15 488	12 910
Montant des prêts approuvés (millions de dollars)	**1 752,5**	1 611,6	1 617,4	1 525,2	1 402,9
Montant moyen des prêts approuvés (dollars)	**131 875**	113 500	108 700	98 500	108 700
Biens-fonds détenus à la fin de l'exercice					
Nombre de biens-fonds	**372**	924	1 516	1 787	1 982
Nombre d'acres	**120 924**	360 284	604 054	725 703	823 841
Valeur (millions de dollars)	**25,1**	64,9	103,4	123,5	139,6

Résultats financiers	2001	2000	1999	1998	1997
Bilan (millions de dollars)					
Actif total	**7 181,8**	6 570,7	6 125,1	5 706,2	5 022,4
Passif total	**6 349,2**	5 943,5	5 533,2	5 156,9	4 564,7
Avoir	**832,6**	627,2	591,9	549,3	457,7
État des résultats (millions de dollars)					
Intérêts créditeurs nets	**164,5**	154,4	146,3	134,1	141,7
Charge pour pertes sur créances	**40,2**	52,7	33,2	18,7	24,0
Revenus nets tirés des loyers et des biens-fonds	**23,2**	23,0	14,7	13,0	7,1
Autre revenus	**8,2**	6,4	7,1	8,8	5,8
Frais d'administration	**94,5**	90,8	90,1	89,4	83,4
Impôt sur les bénéfices exigible de l'exercice	**2,2**	1,9	2,2	6,2	6,6
Impôt sur les bénéfices futur	**27,4**	–	–	–	–
Bénéfice net pour l'exercice	**31,6**	38,4	42,6	41,6	40,6

À titre d'emprunteur public, la SCA conserve sa cote de crédit AAA.

+7

Prêts approuvés
(millions de dollars)

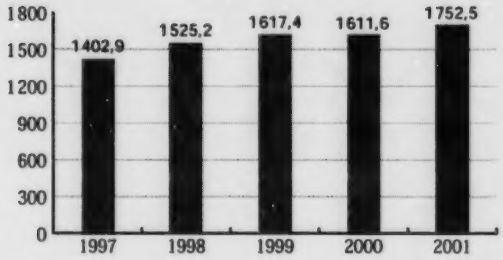

Faits saillants opérationnels

- 1,8 milliard de dollars en nouveaux prêts
- Avec une croissance de 9,6 p. 100, l'exercice 2000-2001 marque huit exercices consécutifs de croissance du portefeuille
- 249 116 acres de terres revendus à des agriculteurs
- Démarrage du programme des cyberaffaires pour améliorer le service à la clientèle
- Lancement du programme AgriSuccès

Faits saillants financiers

- Hausse du rendement des capitaux propres et du rendement de l'actif, attribuable à une augmentation des intérêts créditeurs nets légèrement contrebalancée par une augmentation des frais d'administration
- Solides résultats financiers ayant pour effet d'accroître la capacité de prêt
- Augmentation de 19,5 millions de dollars de la provision pour pertes sur créances, en raison de la croissance du portefeuille
- Amélioration du ratio de levier, permettant à la SCA de réinvestir dans l'agriculture et de continuer à faire croître son bilan
- Amélioration du ratio d'efficience de 56.8 p. 100 à 55 p. 100

Rendement de l'actif*
(%)

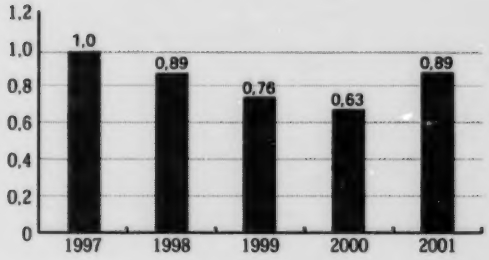

Rendement des capitaux propres*
(%)

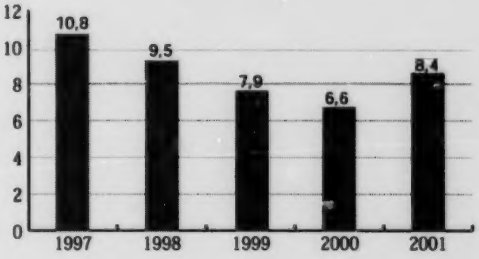

Bénéfice net*
(millions de dollars)

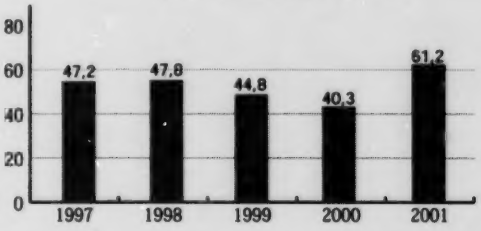

Ratio d'efficience
(%)

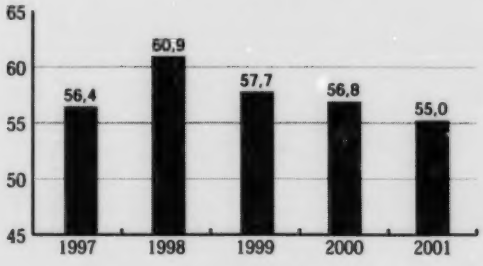

Ratio de levier
(X:1)

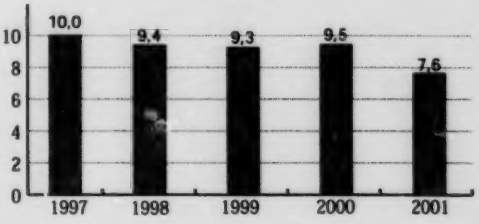

* avant impôt sur les bénéfices

Message du PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Pour réussir, le secteur agricole canadien a toujours dû savoir s'adapter, changer et innover en fonction du marché et de l'environnement. Cette année n'a pas fait exception. Aussi, la Société du crédit agricole poursuit-elle sa tradition de collaboration avec les producteurs, les agri-entrepreneurs et le secteur agricole.

À preuve, pour aider nos clients à faire face aux replis du marché et aux conditions climatiques, nos conseillers en financement et directeurs de comptes ont travaillé personnellement avec eux pour mettre au point des solutions de financement novatrices. Nous avons également aidé les clients à miser sur de nouvelles occasions dans les nombreux secteurs qui connaissaient une excellente année.

Grâce à notre expertise spécialisée, nous aidons les producteurs primaires et les agri-entrepreneurs à relever les défis posés par le commerce international et la mondialisation des marchés, la hausse des coûts de l'énergie et des intrants et enfin, les changements climatiques continus.

Comment savons-nous que nous aidons le secteur agricole canadien? Nous faisons des sondages auprès de nos clients, de nos partenaires et de la collectivité agricole. Les résultats nous permettent d'établir des points de référence et d'améliorer nos services. Par exemple, nous avons découvert cette année qu'un pourcentage élevé de nos clients recommanderaient la SCA à d'autres personnes et qu'un pourcentage encore plus élevé de clients nous considèrent comme leur prêteur de choix.

Des résultats positifs, certes, mais nous ne pouvons pas pour autant nous asseoir sur nos lauriers. La SCA continue donc d'innover.
Au cours de l'exercice, la SCA a lancé l'*Enviro-Prêt* : une première dans le secteur agricole. Il s'agit du premier produit de prêt au Canada qui offre aux producteurs et aux agri-entrepreneurs le financement dont ils ont besoin pour effectuer des travaux de construction, d'amélioration ou d'agrandissement conformément aux saines pratiques écologiques.

Par ailleurs, les producteurs de porc du Manitoba nous ont confié qu'ils cherchaient un moyen de faciliter l'expansion des exploitations, malgré la nature cyclique du secteur porcin. En réponse, la SCA a lancé le prêt *Flexi-porc* : un produit national qui offre une grande souplesse de remboursement du capital.

À l'écoute du Conseil canadien des agriculteurs handicapés, qui estimait que les producteurs canadiens avaient besoin d'une protection accrue d'assurance-accident, la SCA a amélioré son programme d'assurance-vie du créancier.

La SCA se concentre sur ses clients et s'efforce d'innover. Elle enregistre donc de solides résultats financiers pour une huitième année.
En effet, au cours de 2000-2001, notre portefeuille de prêts a atteint le niveau record de 6,9 milliards de dollars et notre rendement des capitaux propres avant impôt s'est accru pour s'établir à 8,4 p. 100 au 31 mars 2001. Le nombre de clients servi par la SCA à la grandeur du pays a aussi augmenté, pour atteindre 44 700.

En tant qu'entreprise, nous nous sommes efforcés de trouver des moyens d'accroître notre efficience. Et nos efforts ont porté fruit : le ratio d'efficience est passé à 55 p. 100. L'accroissement de notre rendement

financier est important, car c'est ce qui nous permet de contribuer davantage au secteur agricole. En effet, les gains réalisés sont réinvestis dans l'agriculture. La SCA s'en sert pour mettre au point de nouveaux produits innovateurs et financer elle-même la croissance de son portefeuille.

L'initiative AgriSuccès est un bon exemple de ce genre d'investissement. Avec nos partenaires d'AgriSuccès, nous avons conçu des outils interactifs de planification du cycle de vie de l'entreprise et des affaires à l'intention des producteurs canadiens.

En outre, nous avons appris que nos clients et le secteur agricole voulaient faire affaire avec nous à leur façon et quand cela leur convient. C'est pourquoi nous avons reconçu notre site Internet et l'avons adapté aux besoins de nos clients, afin de marquer notre présence sur la grande toile et d'ajouter à notre réseau de 100 bureaux d'un océan à l'autre. Le fait d'investir dans notre site Internet représente la première étape de notre initiative de cyberaffaires. Cette initiative permettra aux clients de choisir le mode de prestation intégré qui leur convient pour obtenir de l'information et trouver réponse à leurs besoins d'affaires.

Nous mettons notre expertise agricole au service de la clientèle.

Notre expertise spécialisée est notre principal atout. Elle nous vient de nos employés et de leurs talents uniques. Un grand nombre d'entre eux ont des racines dans le secteur agricole, ce qui les rend aptes à comprendre les défis particuliers que doivent relever nos clients.

De fait, la SCA s'est engagée à favoriser la formation continue de tous les membres de son personnel pendant leur carrière. Chaque année, les cadres de tous les niveaux participent à de la formation spécialisée en gestion. La SCA dispose également d'un programme de planification de la relève visant à munir les leaders de demain des outils nécessaires pour prendre le relais tout en assurant la réussite future de la SCA.

En 2000-2001, l'investissement de la SCA dans le perfectionnement du personnel a porté, entre autres, sur la formation au crédit et à l'analyse financière. De plus, un nombre croissant d'employés et de cadres suivent des cours de langue chaque année. Il faut dire qu'avec un personnel à l'aise dans les deux langues officielles du Canada, la SCA pourra offrir un service à la clientèle de qualité vraiment supérieure.

De tels investissements permettent aux employés de la SCA de perfectionner continuellement leur expertise. Le personnel a mis au point, puis mis en œuvre des processus et des améliorations opérationnelles, dont de nouveaux outils de gestion du risque et des pratiques de prêt simplifiées. Ces efforts ont contribué à l'établissement de relations solides avec les clients et

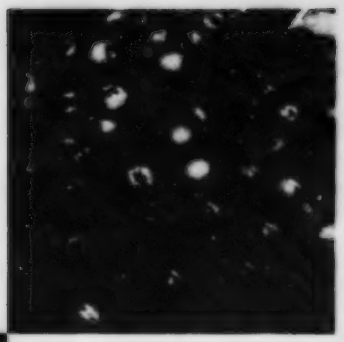

permis de nous démarquer des autres prêteurs. Encore une fois, la SCA doit son succès à son personnel. C'est pourquoi je saisis l'occasion de reconnaître publiquement et de remercier tous les employés de leurs efforts et de la passion dont ils font preuve.

À la SCA, nous misons sur une approche des affaires qui fait appel à un indicateur de performance global. Nous nous efforçons de nous concentrer, à parts égales, sur les ressources humaines, la fidélisation du client, l'amélioration de la qualité et la réussite financière. Nous réévaluons aussi nos valeurs d'entreprise pour nous assurer qu'elles sont bel et bien axées sur le client. Il en résulte une société viable sur le plan financier et un avantage net pour nos clients et les intervenants sectoriels.

Grâce à nos innovations, nos clients peuvent faire affaire avec nous facilement, que ce soit au téléphone, en personne ou sur Internet. La SCA continuera d'offrir à la collectivité agricole des solutions de financement qui prévoient, comblent et dépassent ses besoins. Ensemble, nous pouvons jeter les bases qui soutiendront la viabilité à long terme de l'agriculture et du mode de vie rural au Canada.

L'agriculture... notre raison d'être.

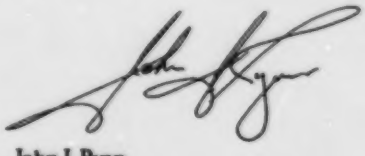

John J. Ryan
Président-directeur général

Message de la PRÉSIDENTE du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au Canada, il n'existe pas de ferme typique. Ce qui motive et stimule les producteurs est aussi varié que les régions et secteurs où ils habitent et travaillent. La conjoncture économique et du marché, le climat et l'étape du cycle de vie influencent chaque décision.

La SCA est consciente des différences et met son expertise financière spécialisée au service de l'ensemble du secteur agricole canadien. À titre de plus important prêteur agricole à terme du Canada, la SCA se trouve en position unique de faire preuve de leadership et de contribuer à la réussite des producteurs primaires et des agri-entrepreneurs canadiens.

C'est avec un sens aigu des responsabilités qu'en juin dernier, j'ai accepté le rôle de présidente du Conseil d'administration de la SCA où je siège depuis six ans. À l'instar de tous les autres membres, la réussite du secteur agricole canadien représente pour moi un enjeu, tant sur le plan professionnel que personnel. Les autres membres et moi reconnaissons que pour être le chef de file du financement agricole, la SCA doit également redonner aux collectivités et contribuer à leur réussite.

La SCA a pour mission de mettre en valeur le secteur rural canadien. Pour nous, un pareil rôle de prestateur de politique gouvernementale est très sérieux. Il passe d'abord et avant tout par une gestion financière responsable des activités de la SCA. Aussi, le Conseil travaille-t-il en collaboration avec la direction pour veiller à ce que les pratiques d'affaires quotidiennes, de même que les stratégies à long terme, soient alignées sur les besoins du secteur et des clients que nous servons.

En plus de répondre aux besoins immédiats, nous devons prévoir les attentes et les dépasser. Prenons, par exemple, l'initiative AgriSuccès. La SCA a conclu un partenariat avec des organismes des secteurs public et privé de toutes les régions du pays. Ensemble, nous avons créé un outil interactif de planification d'entreprise accessible par Internet et au moyen de séminaires. L'initiative offre de la planification du cycle de vie, de la relève et de la retraite et aide à la gestion des affaires et de l'environnement. AgriSuccès est l'un des moyens employés par la SCA pour être le chef de file du secteur agricole, car elle peut ainsi fournir à la collectivité agricole, en partenariat, des services auxquels elle n'avait pas accès auparavant.

Redonner à nos collectivités

La SCA continue de faire preuve de leadership par son engagement envers le programme Imagine du Centre canadien de philanthropie. En tant que membre du programme, la SCA verse un p. 100 de son revenu avant impôt à des œuvres de bienfaisance et à des organismes communautaires sans but lucratif.

L'engagement de la SCA à favoriser la réussite des fermes canadiennes va bien au-delà des relations d'affaires. Il englobe le mieux-être de nos clients et la qualité de vie des collectivités rurales. Cette année, nous avons poursuivi notre partenariat avec des organismes communautaires locaux et des organisations nationales. Les activités cibles ont porté sur la sensibilisation à la sécurité agricole de même que sur l'alimentation et la lutte contre la faim.

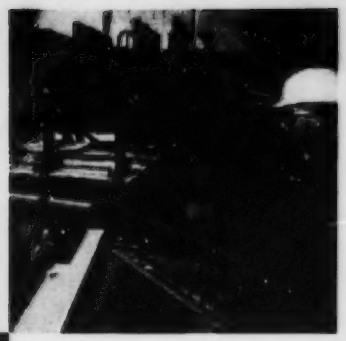

Chaque année, des accidents de tracteur surviennent à la ferme. Le thème de la campagne nationale de la sécurité agricole de 2000, *Installez un cadre ROPS et bouclez votre ceinture*, n'a donc rien d'étonnant. La SCA a collaboré avec la Coalition canadienne pour la sécurité agricole et santé rurale et la Fédération canadienne de l'agriculture dans le but de fournir au public de précieuses ressources éducatives sur le sujet, de même que sur d'autres questions importantes de sécurité agricole.

Tournée vers l'avenir, la SCA a renouvelé son partenariat avec le Conseil des 4-H du Canada afin d'inspirer les leaders agricoles de demain et de contribuer à leur développement. Nous remettons des bourses d'études pour récompenser les initiatives créatives qui pourraient profiter aux collectivités rurales.

Sans les efforts du personnel de la SCA, rien de tout cela n'aurait été possible. À la grandeur du pays, les employés de la SCA ont fait des dons de temps, d'argent et d'expertise à divers programmes locaux, tels que les banques alimentaires, les programmes de petits déjeuners à l'école, Centraide et bien d'autres organismes de soutien communautaire. Ils ont fait toute la différence au sein de leur collectivité.

Partenaires du secteur tout entier

Sa réussite continue et son engagement envers la réalisation de sa vision, la SCA les doit en partie à la direction et à la vision de M. Donald W. Black, qui a quitté son poste de président du Conseil d'administration de la SCA en mai 2000. Le Conseil a toutefois accueilli deux nouveaux membres, Mmes Donna Graham et Joan Meyer, qui participent toutes deux activement à l'agriculture.

La vision de la SCA porte, pour une bonne part, sur les modifications suggérées à la *Loi sur la Société du crédit agricole* de 1993. À cette fin en 2000, la SCA a consulté plus de 100 regroupements nationaux et régionaux des secteurs agricole et financier dans le but de connaître leur point de vue quant aux besoins financiers du secteur agricole. Nous avons par la suite proposé des modifications à la *Loi* en fonction des commentaires recueillis. Les modifications proposées ont été déposées dans la Chambre des communes en avril 2001. Nous attendons maintenant l'assentiment royal. Ces modifications permettraient à la SCA de se positionner de manière à mieux combler les besoins émergents du secteur agricole canadien. Ce faisant, elle contribuerait davantage à la création d'une industrie vigoureuse et diversifiée qui, à son tour, favoriserait la croissance économique durable et la création d'emplois dans le secteur rural canadien.

Une fois les modifications en place, la SCA continuerait d'axer la majorité de ses activités sur la production primaire. Parallèlement, elle pourrait faciliter l'accès au capital des entreprises liées à l'agriculture qui profitent aux producteurs primaires. Enfin, la SCA aurait le pouvoir d'étendre le champ et la portée des services financiers et d'affaires qu'elle offre aux clients.

Le Conseil d'administration de la SCA sait pertinemment qu'au Canada, le secteur agricole et la ferme familiale pourront prospérer en appliquant les principes fondamentaux de gestion saine des affaires. Plusieurs bonnes occasions n'attendent que d'être saisies. La SCA continuera de travailler en partenariat avec les producteurs primaires et les agri-entrepreneurs, de même qu'avec les intervenants sectoriels, pour réaliser le plein potentiel et assurer la réussite à long terme du secteur agricole canadien.

Respectueusement présenté au nom du Conseil d'administration.

Rosemary Davis

Rosemary Davis
Présidente du Conseil d'administration

MESSAGE du

ministre

L'agriculture se transforme rapidement et se fait de plus en plus complexe. Ce qui arrive au produit agricole, une fois franchies les barrières de la ferme et les frontières, a un fort impact sur le secteur agricole canadien et sur nos collectivités rurales. En plus de devoir relever les défis de taille créés par les forces du marché, le climat et les forces économiques, les producteurs et les agri-entrepreneurs canadiens doivent produire des denrées saines de la plus haute qualité, tout en respectant l'environnement.

Le Canada jouit d'une renommée mondiale pour ce qui est de la qualité et de la salubrité de ses produits agricoles, renommée qu'il est crucial de soutenir et de rehausser. Convaincu de la valeur et de la durabilité du secteur agricole, le gouvernement canadien, en collaboration avec ses partenaires, travaille d'arrache-pied pour régler les questions d'actualité, telles que le revenu agricole, qui continuent de faire obstacle au secteur.

Leader du secteur agricole, la SCA est un partenaire précieux. Elle continue de jouer son rôle vital qui consiste à offrir des solutions de financement et de l'expertise spécialisée exclusivement au secteur agricole. Cette année, la SCA doit sa réussite à son engagement envers les clients, à son souci de les aider à surmonter les obstacles et à saisir les occasions du marché.

Je suis fier de l'apport de la SCA au secteur agricole canadien. Ses nouveaux produits et services répondent vraiment aux besoins des producteurs. Ils dépassent même leurs attentes! C'est pourquoi je n'hésite pas à l'appuyer dans ses efforts de partenariat avec d'autres organisations agricoles et financières dans le but d'accroître l'offre de services au secteur rural canadien. Je pense que la SCA est en bonne voie de réaliser sa vision : être le chef de file du financement agricole.

L'honorable Lyle Vanclief
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

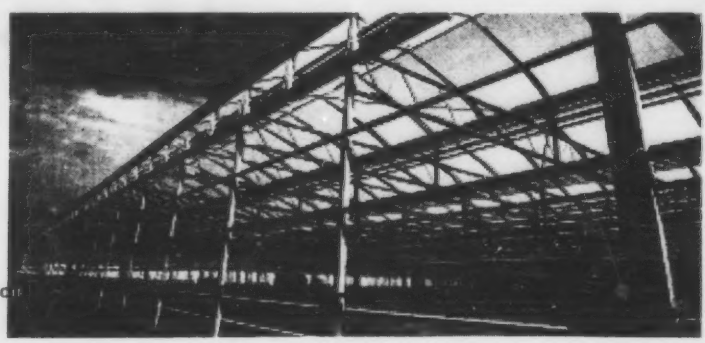

AGRI Succès

Les producteurs planifient leur avenir avec AgriSuccès

Au cours des dix prochaines années, environ 120 000 agriculteurs canadiens célébreront leur 65e anniversaire. D'ailleurs, selon une étude récente, moins de 5 p. 100 des agriculteurs ontariens ont prévu un plan de relève.

Pour aider les producteurs canadiens à planifier leur avenir, la SCA a conclu un partenariat avec des organismes des secteurs privé et public dans le but de lancer l'initiative AgriSuccès. Cette initiative se veut une ressource complète, pour aider les agriculteurs à planifier à long terme. L'initiative présente un site Web interactif et une série de séminaires de planification.

Les producteurs qui visitent le site www.agrisucces.ca ont accès à de l'information et à des services essentiels à la réussite à long terme, dont :

- planification d'entreprise, stratégique et d'urgence;
- planification environnementale;
- planification de la relève, de la retraite et de la succession.

Les visiteurs peuvent accéder au site gratuitement et se faire une bonne idée de l'état de leur planification.

Pour créer AgriSuccès, la SCA a joint ses efforts à ceux de divers organismes, notamment le Conseil canadien de la gestion d'entreprise agricole, Grant Thornton LLP, KPMG LLP, Meyers Norris Penny LLP, ProAgri Consulting Ltd., Robinson & Company LLP et l'Union des producteurs agricoles. La SCA s'est efforcé de trouver des partenaires qui représentent toutes les régions du Canada et tous les domaines de la planification.

AgriSuccès découle d'une décision conjointe du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et de la SCA de réinvestir une partie des recettes nettes de 1999-2000 de la SCA dans le secteur agricole. L'initiative cadre tout à fait avec le rôle de véhicule de politique publique que joue la SCA dans le but de mettre en valeur le secteur rural canadien.

Pour en savoir davantage sur AgriSuccès, visitez le site www.agrisucces.ca.

AgriSuccès

Contexte
D'EXPLOITATION

La libéralisation des échanges, la mondialisation et la technologie redéfinissent le secteur agricole. Pour les producteurs canadiens, ces forces du marché créent des possibilités d'exportation et façonnent un environnement de plus en plus concurrentiel.

Comparativement à leurs prédécesseurs, les producteurs et les agri-entrepreneurs d'aujourd'hui doivent surmonter de nombreux obstacles. En effet, pour réussir dans l'environnement actuel, ils doivent se positionner de manière à pouvoir tirer parti des occasions du marché. Dans leur désir de répondre aux besoins du marché, les producteurs élargissent le champ de leurs activités agricoles, recherchent de nouvelles gammes de produits et créent de nouvelles entreprises au profit du secteur agricole. Les effets de la mondialisation et de la libéralisation des échanges sont toutefois à double tranchant : d'une part, ils leur donnent accès à davantage de marchés et créent des débouchés, mais, d'autre part, ils les exposent plus que jamais au risque.

Les consommateurs obligent les producteurs à faire preuve d'efficience du fait qu'ils se préoccupent de plus en plus de la salubrité des aliments et de l'environnement. Ils veulent savoir ce qu'ils mangent et de quelle manière les aliments sont produits. La confiance du consommateur à l'égard de l'origine des aliments, de leur contenu et de la manipulation est devenue un facteur clé sur les marchés internationaux. Il faut dire que les maladies qui touchent les bovins et les fruits et légumes frais peuvent avoir des répercussions importantes sur l'économie.

Le subventionnement ayant cours dans d'autres pays nuit à la compétitivité des produits agricoles canadiens sur les marchés internationaux. Le cours des denrées de base, combiné à la hausse du coût des semences, des aliments, de l'engrais, de l'essence et du transport, entraînent un resserrement des marges de profit pour un grand nombre de producteurs. Par ailleurs, l'amincissement des marges d'exploitation oblige les producteurs à accroître l'efficience et la diversification de leurs activités par l'intégration verticale le long de la chaîne alimentaire dans le but de faire des économies d'échelle. Être agriculteur prend donc un tout autre sens.

Trouver de nouveaux débouchés et de nouvelles **façons** de faire.

Le secteur agricole repousse ses limites

« Compte tenu de l'évolution constante du contexte économique, les familles œuvrant en agriculture s'efforcent de trouver de nouveaux débouchés et de nouvelles façons de faire. Pour réussir, elles ont besoin d'outils de gestion financière et d'entreprise de plus en plus complexes. »[1]

La ferme familiale demeure l'un des terreaux fertiles du paysage agricole canadien. Les producteurs d'aujourd'hui se concentrent sur leurs marchés, les particularités du client et la différenciation du produit. Cette tendance est influencée par la demande accrue de produits préparés. Au pays, les exportations annuelles de produits agro-alimentaires de consommation sont passées de 5,4 milliards de dollars, en 1996, à 9,1 milliards de dollars, en 1998, ce qui a propulsé la transformation des aliments et des boissons au deuxième rang du secteur manufacturier.

Les producteurs explorent de nouvelles avenues pour s'éloigner de la production traditionnelle et de ses méthodes de marketing, dans le but d'accroître leur compétitivité et d'avoir accès à divers marchés. Pour réduire les coûts de la main-d'œuvre et accroître la productivité, ils font appel à l'équipement et à la technologie. En outre, le cybercommerce et les cyberaffaires ont un impact positif sur la production à valeur ajoutée, car ils favorisent la gestion serrée des liens entre fournisseur et acheteur et abattent les barrières que sont la distance et le temps, ainsi que d'autres obstacles aux affaires et au commerce. Alliances, partenariats, fusions et leurs retombées se produisent du fait que les producteurs explorent de nouvelles façons de faire les choses.[2]

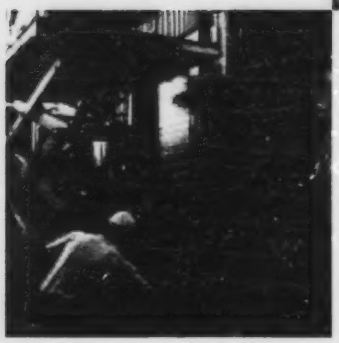

Le financement et la planification des affaires permettront de soutenir la concurrence

« Les producteurs primaires repensent la nature de leurs activités actuelles, pour probablement remonter dans la chaîne des valeurs et se positionner dans la transformation et la commercialisation de produits-créneaux. (...) L'agriculture peut et doit produire plus que des aliments. (...) Nous devons trouver des moyens qui permettront aux producteurs, aux transformateurs et aux autres investisseurs d'être mieux en mesure de collaborer pour saisir ces occasions. » [3]

Plusieurs producteurs devront prendre de l'expansion ou diversifier leur exploitation s'ils veulent être concurrentiels sur les marchés internationaux. Pour leur part, les agriculteurs devront continuer d'investir afin de répondre aux préoccupations en matière de salubrité des aliments et d'environnement, ou courir le risque de perdre leurs débouchés sur les marchés internationaux et la confiance des consommateurs canadiens.

L'accès aux outils appropriés de gestion financière et commerciale sera essentiel au succès sur le nouveau marché agricole. Les producteurs débutants et en développement devront avoir accès à de l'information pour prévoir les besoins du marché, de même qu'à du capital pour répondre à ces besoins. Les agriculteurs à temps partiel (qui jouissent d'un revenu extérieur pour compléter leur revenu agricole) devront avoir accès à des solutions de financement adaptées à leurs besoins d'affaires particuliers.

Les agriculteurs commerciaux (nouveaux agri-entrepreneurs, producteurs de denrées importantes et producteurs de denrées traditionnelles) auront besoin de produits et services spécialisés, tels que des instruments financiers de pointe (outils de gestion du risque et produits de prêt particuliers)[4]. L'expertise en planification d'entreprise est une nécessité tant pour les producteurs que pour les agri-entrepreneurs, afin d'assurer la croissance stratégique au sein d'un secteur soumis à la demande du consommateur et aux forces environnementales.

---

1 Bob Friesen, président, Fédération canadienne de l'agriculture, le 11 mai 2001.

2 Diane Vincent, sous-ministre déléguée, AAC, Conférence sur le commerce électronique dans l'agroalimentaire, Chicago (Illinois), 12 octobre 2000.

3 Agriculture et Agroalimentaire Canada, document sur l'agriculture et l'agroalimentaire en 2010.

4 Ray Bollman, Statistique Canada, Rural and Small Town Canada: An Overview, 2000.

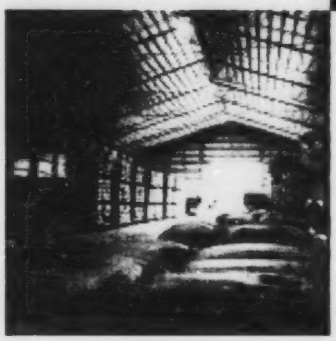

La transformation du secteur des services financiers

Les institutions financières jouent un rôle clé dans le développement du secteur agricole canadien. Une transformation sans précédent s'opère d'ailleurs actuellement dans le secteur des services financiers. Pour trouver un juste équilibre entre le service à la clientèle et les dividendes élevés demandés par les actionnaires, il faut offrir des solutions novatrices qui sont axées sur le client et faire preuve d'innovation technologique. Les clients doivent avoir accès aux services financiers par divers moyens, notamment Internet, le guichet automatique et la banque par téléphone, tout en ayant le choix de passer à la succursale la plus près.

Du projet de loi C-8 (réforme du secteur des services financiers) découlera probablement une flambée de concurrence au sein du secteur des services financiers, du fait qu'il y aura davantage de joueurs et de nouveaux produits sur le marché. Les coopératives de crédit, les organismes de prêt provinciaux et les autres prestateurs de solutions d'affaires joueront un rôle important au sein du secteur rural canadien. Les partenariats entre les différents intervenants soutiendront le secteur du financement agricole par l'offre de produits et services qui répondent aux besoins des producteurs et du secteur dans son ensemble.

La SCA constate une lacune dans le domaine du financement aux producteurs qui veulent repousser les limites de la production agricole. À titre de société d'État fédérale, la SCA doit se consacrer au secteur agricole, afin de contribuer à la création d'un milieu propice à la croissance. La SCA s'engage à collaborer avec les coopératives de crédit, les organismes de prêt provinciaux, les autres institutions financières et les prestateurs de solutions d'affaires dans le but d'outiller les producteurs canadiens et de leur fournir les ressources dont ils ont besoin pour être concurrentiels.

Les **partenariats** au sein du secteur **financier** accroîtront le nombre d'**options** offertes aux **producteurs**.

INDICATEUR de

performance

Une approche globale pour combler et prévoir les besoins de la clientèle

Chaque décision prise à la SCA et chaque activité d'affaires repose sur la question suivante : « De quelle manière est-ce que cela profite à nos clients? ».

La SCA mesure ses progrès au moyen d'un indicateur de performance global qui traduit la vision de la Société en objectifs stratégiques mesurables. Du niveau de l'entreprise à celui de l'employé, les objectifs, les buts et les mesures sont fixés en fonction de secteurs de performance clés. L'indicateur de performance global permet à la SCA d'avoir une vue d'ensemble de ses opérations et de surveiller attentivement les progrès effectués dans quatre secteurs stratégiques de résultats :

Ressources humaines et organisation

Les employés de la SCA sont reconnus pour leur expertise agricole, leur passion de l'agriculture et leur volonté de voir les clients réussir. Des études ont montré que les efforts déployés au chapitre du perfectionnement du personnel et de la création d'un milieu de travail positif favorisent la loyauté et la productivité du personnel au profit de la clientèle.

Fidélisation de la clientèle et présence sur le marché

La SCA s'efforce constamment de fournir aux producteurs primaires et aux agri-entrepreneurs des solutions financières qui les aident à réussir.

Efficacité des processus et amélioration de la qualité

Un service à la clientèle efficient, donné au moment opportun et de la façon appropriée, est essentiel pour offrir aux clients les solutions financières dont ils ont besoin, au moment où ils en ont besoin et de la façon qui leur convient.

Réussite financière

Une saine gestion financière permet à la Société de continuer à combler les besoins des producteurs et des agri-entrepreneurs, de les dépasser et même de les prévoir.

Indicateur de performance global et objectifs de la SCA

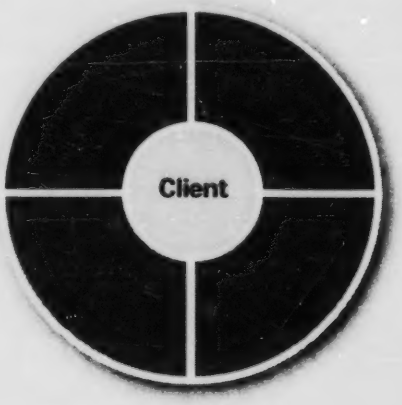

- Resources humaines et organisation
- Fidélisation de la clientèle et présence sur le marché
- Efficacité des processus et amélioration de la qualité
- Réussite financière

Plan
STRATÉGIQUE de la SCA

- Réalisation des objectifs de 2000-2001
- Objectifs de 2001-2002

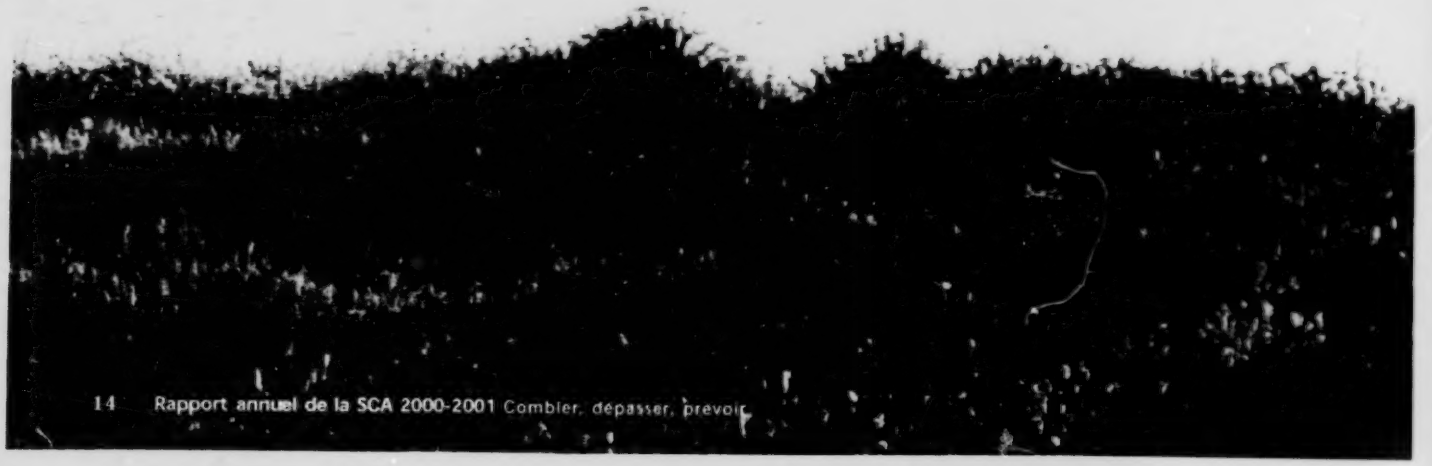

Ressources humaines et organisation

Un personnel sans égal pour mener la SCA vers le succès

OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE 2000-2001

Inspirer l'innovation : favoriser le leadership personnel et reconnaître l'apport des employés

- Idées novatrices émises par le personnel de façon à réaliser des économies.
- Participation des employés à la reconception des processus pour réaliser des gains en efficience.

Améliorer les facteurs qui influencent la satisfaction du personnel

- Amélioration des résultats du sondage annuel sur la satisfaction des employés (*Profil des ressources humaines*).
- Taux de départs volontaires inférieur à 10 p. 100.
- Obligations linguistiques remplies envers le personnel, conformément à la *Loi sur les langues officielles*.

Développer l'expertise : créer un milieu propice à l'apprentissage

- Taux de maintien des acquis de 85 p. 100 à l'évaluation de suivi.
- Investissement de 3,5 p. 100 de la masse salariale en formation et en perfectionnement.

RÉALISATIONS DE 2000-2001

- Idées novatrices du personnel en 2000-2001 :
  - mise au point du prêt *Flexi-parc* sur la suggestion du personnel de campagne du Manitoba;
  - lancement d'un projet pilote visant la commercialisation des obligations à moyen et long terme de la SCA auprès du secteur rural canadien;
  - conception et mise en œuvre d'un intranet pour faciliter l'accès aux renseignements sectoriels et régionaux;
  - mise en œuvre d'une base de données sur les terres agricoles à vendre, accessible par l'entremise du site Internet de la SCA, afin de réduire le nombre de demandes téléphoniques de renseignements.
- Les employés ont participé à l'essai et à la validation des nouveaux processus de prêt et d'administration des prêts, qui ont été reconçus au dernier exercice, et à la reconception des processus de ressources humaines.
- Les résultats du *Profil des ressources humaines* (PRH) de janvier 2001 indiquent une hausse statistiquement significative des 15 facteurs et une hausse générale comparativement à 1999 (de 3,36 à 3,50 sur 5).
- Le taux annuel de départs volontaires relatif aux employés permanents, exception faite des départs à la retraite, était de 8,05 p. 100.
- En 2000-2001, 78 employés de tous les niveaux de la Société étaient inscrits à la formation linguistique. Pour la première fois en 2001, le PRH mesurait aussi le niveau de satisfaction du personnel en ce qui concerne la prestation de services dans la langue de choix. Résultat : 4,68 sur 5.
- Le taux de maintien des acquis, mesuré après les cours donnés à l'interne, notamment en crédit, en évaluation et en formation aux systèmes, était de 83 p. 100.
- Au total, 4,47 p. 100 du budget salarial a été investi dans la formation et le perfectionnement en 2000-2001. Ce pourcentage ne comprend pas les dépenses de voyage engagées pour assister à la formation.

OBJECTIFS DE 2001-2002

Inspirer l'innovation

- Lancement d'un programme d'idées novatrices pour inciter les employés à générer des idées de nouveaux produits, de services et de solutions pour améliorer l'efficience.
- Les idées novatrices se traduiront par l'accroissement de la fidélité des clients et des employés, la hausse des revenus, la réduction des coûts ou l'amélioration de l'efficience.

Améliorer constamment les f la satisfaction du personnel

- Amélioration statistiquement significative des résultats du PRH de janvier 2001.
- Mise en place de stratégies de recrutement et de fidélisation qui contribueront au maintien d'un taux de départs volontaires inférieur à 10 p. 100.
- Atteinte des objectifs fixés dans les plans d'équité en matière d'emploi et de langues officielles.

Développer les connaissances l'expertise pour renforcer la SCA

- Investissement de 3,5 p. 100 de la masse salariale dans la formation et le perfectionnement.
- Détermination des compétences requises pour faire progresser la stratégie Client à vie et établissement d'un plan afin de les perfectionner.
- Création de dix équipes formées d'experts de l'industrie afin de miser sur les connaissances spécialisées et de mieux combler les besoins des clients.

Fidélisation de la clientèle et présence sur le marché

Créer des solutions visant la réussite des clients

OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE 2000-2001

Soutenir davantage les producteurs primaires et les agri-entreprises par une présence accrue sur le marché et par l'établissement de relations suivies avec la clientèle

- Décaissements de 1,2 milliard de dollars à la production primaire.
- Décaissements de 230 millions de dollars à l'agri-entreprise.
- Mise en œuvre d'une stratégie de gestion des relations-clients (GRC) d'ici le 31 mars 2001.
- Établissement d'un indice de fidélisation de la clientèle (IFC) d'ici le 31 mars 2001.
- Établissement d'un indice comparatif visant le capital-marque de la SCA d'ici le 31 mars 2001.

Perfectionner les modes de prestation de service et en créer de nouveaux

- Décaissements de 200 millions de dollars par l'intermédiaire d'alliances stratégiques, dont 27 millions de dollars au titre du *Programme national de financement d'équipement par l'entremise des concessionnaires* (PNFÉEC).
- Mise au point d'une stratégie nationale relative aux modes de prestation de service d'ici le 1er janvier 2001 et mise en œuvre en 2001-2002.
- Mise en œuvre d'une stratégie de cyberaffaires d'ici le 31 mars 2001.

Prévoir les besoins de la clientèle et y répondre

- Mise au point de deux nouveaux produits tarifés.
- Lancement de cinq nouvelles solutions productives d'intérêts (une nationale, deux régionales, deux de créneau).

RÉALISATIONS DE 2000-2001

- Un total de 1,28 milliard de dollars a été décaissé aux producteurs primaires.
- Une somme de 235,5 millions de dollars a été décaissée aux agri-entrepreneurs.
- Une stratégie de GRC a été créée en 2000-2001 à titre de première étape de la stratégie Client à vie.
- Le premier IFC s'est traduit par des plans d'action dans les districts et servira à élaborer une stratégie de fidélisation de la clientèle.
- La notoriété du capital-marque de la SCA et de ses services a été mesurée auprès des clients et des exploitants agricoles, ce qui a permis d'établir un point de référence.
- Un total de 253,6 millions de dollars a été décaissé par l'intermédiaire d'alliances, dont 15,7 millions de dollars par le truchement du PNFÉEC.
- La SCA s'est donné une orientation stratégique dans le but de s'assurer que tous les clients reçoivent un service de qualité supérieure, sans égard au moyen choisi pour faire affaire avec elle (en personne, au téléphone, par Internet).
- La SCA a entrepris la mise en œuvre de sa stratégie de cyberaffaires en 2000-2001.
- Lancement de deux nouveaux produits tarifés :
  - En mai 2000, la SCA a lancé son programme d'assurance-vie du créancier amélioré, assorti d'une protection en cas de mutilation accidentelle et d'une prestation de décès anticipé.
  - Des frais de traitement ont été ajoutés aux prêts sur garantie mobilière afin de permettre à la SCA de continuer à offrir des taux d'intérêt concurrentiels à sa clientèle.
- Lancement de cinq nouveaux produits productifs d'intérêt en 2000-2001 (deux nationaux, un régional et deux de créneau) :
  - Le produit national *Enviro-Prêt* aide les producteurs à faire des améliorations environnementales à leur exploitation. Au total, 3,9 millions de dollars de prêts ont été consentis aux producteurs dans le cadre de ce programme.
  - *AgriSuccès*, une initiative de planification du cycle de vie d'une entreprise, a été lancé de concert avec un un groupe de partenaires à la grandeur du Canada. *AgriSuccès* encourage les producteurs et les agri-entrepreneurs à intégrer la planification de la relève et divers autres types de planification à leurs activités d'affaires.
  - Un produit de prêt préapprouvé cible le marché du Québec.
  - Le prêt *Flexi-parc* aide les producteurs à planifier en tenant compte de la nature cyclique du secteur porcin. Les producteurs ont emprunté 19,7 millions de dollars au moyen de ce produit.
  - La SCA en collaboration avec le gouvernement provincial de la Saskatchewan et le gouvernement fédéral a crée un prêt spécial pour venir en aide aux agriculteurs de la Saskatchewan touchés par les inondations de 1999.
- La SCA travaille au développement d'autres produits qu'elle lancera au cours du prochain exercice.

OBJECTIFS DE 2001-2002

Soutenir davantage les prod agri-entrepreneurs

- Décaissements de 1,33 milliard de dollars à la production primaire
- Décaissements de 250 millions de dollars à l'agri-entreprise.
- Décaissements de 250 millions de dollars par le biais des alliances.
- Amélioration du taux de fidélisation de la clientèle.

Offrir des connaissances d'ex

- Les connaissances spécialisées contribueront à l'accroissement de la fidélité des clients et amélioreront la notoriété du capital-marque. Le succès sera mesuré par des sondages d'entreprise.

Accroître le nombre de mod service

- Le Centre de service à la clientèle sera un mode de prestation de service qui est pleinement opérationnel et intégré aux cyberaffaires.
- Décaissements accrus par l'entremise du mode de prestation électronique.
- Mise en place du traitement des demandes de prêt interentreprises par l'intermédiaire d'Internet pour trois partenaires d'alliance.

Prévoir les besoins de la clie création proactive de produi

- Atteinte des résultats définis dans les analyses de rentabilité de nouveaux produits productifs d'intérêts lancés en 2000-2001.
- Mise au point de cinq nouveaux produits productifs d'intérêts et de deux nouveaux produits tarifés; au moins un de ces produits sera accessible sur Internet.
- Tenue de 20 séminaires de planification du cycle de vie agricole à l'échelle du pays dans le cadre de l'initiative *AgriSuccès*.
- Établissement d'une alliance d'affaires avec un groupe des Premières nations dans chaque secteur de vente.

Efficacité des processus et amélioration de la qualité

Faciliter les processus utilisés par les clients pour faire affaire avec la SCA

OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE 2000-2001

Améliorer constamment la prestation de produits et de services

- Perfectionnement du système d'administration des prêts d'ici le 31 mars 2001.
- Reconception du processus de prêt d'ici le 31 mars 2001, pour un gain en efficience de 30 p. 100.
- Mise au point d'une stratégie nationale relative aux modes de prestation de service et mise en œuvre en 2001-2002.
- Mise en œuvre d'une stratégie de cyberaffaires d'ici le 31 mars 2001.
- Mise en œuvre de normes et de niveaux de service uniformes dans toute la SCA d'ici le 31 mars 2001.
- Service à la clientèle équitable, dans la langue de préférence, dans tous les bureaux désignés, d'ici le 31 mars 2001.

Transformer l'information en connaissances

- 98 p. 100 des données saisies sont exactes.
- 100 p. 100 des champs obligatoires sur le client contiennent les renseignements requis.
- Mise au point et approbation d'une stratégie nationale de gestion du savoir d'ici le 31 mars 2001.

RÉALISATIONS DE 2000-2001

- Des améliorations ont été apportées au système d'administration des prêts, dans les limites de la technologie.
- En juillet 2000, une nouvelle politique de prêt a été mise en œuvre à la suite d'une reconception des processus de prêt. Cette reconception a permis de libérer 2 600 heures pour les employés de campagne, ce qui leur a permis de se consacrer à l'établissement de relations-clients. D'autres gains en efficience seront réalisés au cours du premier trimestre de 2001-2002, après la mise en œuvre d'améliorations technologiques.
- La mise en œuvre des nouveaux processus et des processus reconçus de ressources humaines est commencée.
- La SCA a commencé à travailler sur une stratégie visant les modes de prestation de service et arrêté une orientation stratégique pour faire en sorte que tous les clients reçoivent un service de qualité supérieure, sans égard au moyen choisi pour faire affaire avec elle. La stratégie sera peaufinée en 2001-2002.
- La mise en œuvre de la stratégie de cyberaffaires de la SCA a commencé en 2000-2001.
- Des normes de service ont été instaurées :
- la Technologie de l'information a mis au point un cadre visant les accords sur le niveau de service et les plans d'amélioration de service pour deux applications de prêt importantes.
- la Gestion du risque a mis en œuvre des normes de service en matière d'approbation des prêts élevés auxquelles elle a satisfait haut la main.
- Agri-immeubles a mis en œuvre des normes de service touchant les évaluations immobilières, les évaluations environnementales et l'adhésion de prêt auxquelles ils ont satisfait haut la main.
- Les employés des 43 bureaux désignés bilingues ou « sur rendez-vous » ont été formés pour offrir le niveau approprié de service à la clientèle dans les deux langues officielles. Chacun des bureaux a fait l'objet d'une vérification afin d'assurer que les normes de service étaient satisfaites. Le site Web de la SCA, qui est complètement bilingue, assure un service à la clientèle uniforme dans les deux langues officielles. En 2000-2001, la SCA n'a reçu aucune plainte quant à la langue de service.
- L'outil pour évaluer la qualité des données et la conformité du personnel de campagne à remplir les champs obligatoires a été mis en oeuvre au quatrième trimestre. Étant donné les changements survenus au processus de décaissement, il sera passé en revue en 2001-2002.
- L'élaboration de la stratégie de gestion du savoir est en cours.

OBJECTIFS DE 2001-2

Améliorer constamment et l'efficience de la SCA

- Mise en œuvre des processus reconçus des ressources humaines avant le 30 septembre 2001 et réalisation d'un gain en efficience net.
- Conception de nouveaux processus et reconception de processus existants, au besoin, pour la mise en œuvre de la stratégie de cyberaffaires.
- Ratio d'efficience de la Société (charges/produits) de 49 p. 100.

Utiliser à profit la techn maintenir la prestation supérieure

- Disponibilité de l'infrastructure de technologie de l'information supérieure à 99 p. 100.
- Mise en œuvre de tous les projets technologiques conformement aux spécifications.
- Atteinte à 100 p. 100 des niveaux de service visés pour toutes les applications critiques à la mission de la Société.
- Mise en œuvre des processus reconçus de la Technologie de l'information.

Bien faire les choses la p (l'amélioration constant incitatif des activités d'

- 98 p. 100 des données saisies sont exactes.
- 100 p. 100 des champs obligatoires sur le client contiennent de l'information.
- Mise au point, établissement de la référence et mise en œuvre d'un indice de la qualité d'ici le 1er octobre 2001.

Réussite financière

À la base du soutien continu à la clientèle

OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE 2000-2001

Assurer la viabilité à long terme par l'atteinte des objectifs financiers suivants en 2000-2001 :

- ratio d'efficience de 57 p. 100
- rendement des capitaux propres (RCP) de 6,6 p. 100 (pour obtenir un taux de rendement supérieur au coût du capital du gouvernement canadien)
- rendement de l'actif de 0,63 p. 100
- ratio de levier de 9,3:1.

La gestion des opérations de trésorerie se fera dans les limites approuvées.

La SCA continuera de mesurer le risque au moyen d'un modèle stratégique de risque de crédit (MSRC), dans le but d'assurer une approche de gestion qui n'est ni trop prudente ni audacieuse. Le pointage MSRC doit être inférieur à 70.

RÉALISATIONS DE 2000-2001

La SCA a largement dépassé ses objectifs financiers :

- ratio d'efficience de 55 p. 100
- RCP* de 8,4 p. 100, soit un taux de rendement de 2,7 p. 100 de plus que le coût du capital du gouvernement canadien
- rendement de l'actif* de 0,89 p. 100
- ratio de levier de 7,6:1.

En 2000-2001, les coûts d'emprunt étaient supérieurs de quatre points de base au coût du capital du gouvernement du Canada, ce qui représente une amélioration de trois points de base comparativement à l'exercice précédent.

Le pointage moyen du MSRC était de 60, ce qui se situe bien dans les limites de gestion de 50 à 75.

* avant impôt sur les bénéfices.

OBJECTIFS DE 2001-2

Assurer la viabilité à lo

- RCP de 8,2 p. 100.
- Rendement de l'actif de 0,78 p. 100.
- Ratio de levier de 9,4:1.
- Financement rentable à 10 points de base de moins que la courbe de rendement du gouvernement.

Gérer le risque de façon

- Pointage MSRC inférieur à 70 pour l'ensemble du portefeuille (représentatif d'une approche de gestion qui n'est ni trop prudente ni trop audacieuse).
- Gestion des opérations dans les limites approuvées du risque de trésorerie.

Un PERSONNEL sans ÉGAL pour mener la SCA vers le Succès

De gauche à droite: Employés du bureau de Camrose : Linda Forre, Suzanne Barber, Allan Tovee, Wally Wrubleski, Dale Broker et Jon Hironaka.

Grâce à l'engagement de tous les membres de son personnel, leur expertise et leur passion de l'agriculture, la SCA réalisera sa vision d'être le chef de file du financement agricole.

L'une des responsabilités de la SCA consiste donc à créer un milieu de travail propice à la réalisation du plein potentiel de tous ses employés. C'est ce que visent les initiatives de ressources humaines de la SCA.

Profil des ressources humaines

La SCA est à l'écoute de ses employés. Elle mène régulièrement un sondage sur le Profil des ressources humaines (PRH) dans le but de connaître l'opinion des employés et de mesurer leur degré de satisfaction et d'engagement envers la réalisation des objectifs d'entreprise. Le PRH est un important moyen de communication pour les employés, du fait qu'il leur permet de s'exprimer sur l'orientation et les grandes stratégies de la Société.

Cette année, le taux de réponse au sondage s'est élevé à 83 p. 100, comparativement à 69 p. 100 au sondage précédent. Les résultats indiquent une hausse significative de chacun des 15 facteurs mesurés. Une telle hausse est principalement imputable aux efforts d'un personnel dévoué, qui s'est efforcé de mettre au point des recommandations et des plans d'action pour régler les questions mises en lumière par le sondage précédent.

Les résultats positifs montrent que les employés suivent et appuient l'orientation et les stratégies de la Société. La direction et le personnel utiliseront les résultats obtenus cette année pour se concentrer sur des initiatives stratégiques et touchant les ressources humaines.

Formation et développement organisationnel

La SCA met son expertise spécialisée au service de tous les clients. L'un des moyens de tenir à jour cette expertise consiste à investir dans la formation et le perfectionnement des employés.

Comme le personnel de la SCA doit posséder une expertise spécialisée en agriculture et en finance, expertise qui ne s'enseigne pas à l'externe, une bonne partie de la formation se fait à l'interne. Les sujets sont des plus variés; par exemple, gestion du risque, crédit, analyse de marché et développement en leadership.

La Société évalue régulièrement le maintien des acquis, afin de s'assurer que les employés mettent à profit la formation. Cette année, l'évaluation en crédit a révélé un taux de maintien des acquis de 83 p. 100.

Recrutement et maintien en emploi

La SCA s'efforce d'agir en chef de file du financement agricole en recrutant et en gardant à son emploi du personnel du plus haut calibre possible. En échange de leur engagement, la SCA les forme et les récompense. Il en résulte un taux de départs volontaires aussi bas que 8,05 p. 100.

La SCA offre des programmes exceptionnels de développement en leadership et de planification de la relève. Grâce à ces programmes, les employés peuvent planifier leur perfectionnement professionnel de manière efficace et la Société peut s'assurer d'avoir à sa disposition les ensembles de compétences nécessaires pour assurer la continuité et l'uniformité du leadership dans les années à venir. Jusqu'ici, 71 gestionnaires ont suivi le programme de développement en leadership, mis au point et donné par le Banff Centre for Management à l'intention particulière des employés de la SCA.

Par ailleurs, la SCA continue de peaufiner son programme d'avantages sociaux Spectrum. La procédure d'inscription a été simplifiée et les employés peuvent choisir leurs avantages à la carte, de manière à répondre à leurs besoins particuliers et à ceux de leur famille.

La SCA s'est retirée avec succès du régime de pension de la fonction publique et a mis sur pied son propre régime de retraite, Solstice, en date du 1er juillet 2000. Elle est en maintenant à l'étape finale de la mise en œuvre, étape qui vise le transfert des fonds du régime de la fonction publique à Solstice.

Chaque étape de la transition au régime Solstice a été supervisée par le Comité de retraite de la SCA. Ce comité se compose de membres de la haute direction, du Conseil d'administration et du personnel de la SCA. Ces derniers ont été élus par leurs collègues de tout le pays. Le comité donne l'orientation et assure la liaison entre la SCA et le Conseil d'administration. Pour les employés, il s'agit là d'une occasion de participer à la gestion de leurs fonds de retraite.

Langues officielles

En tant que société d'État fédérale, la SCA doit assurer le service à la clientèle dans les deux langues officielles et remplir ses obligations linguistiques envers ses employés, conformément à la *Loi sur les langues officielles*.

À l'heure actuelle, 11 des 100 bureaux de la SCA sont désignés bilingues pour ce qui est de la langue de travail. Le niveau de service bilingue, particulièrement au siège social, augmente continuellement, au fur et à mesure que les employés expriment leur désir de travailler avec leurs collègues dans les deux langues officielles.

Dans les bureaux désignés pour la langue de travail, toutes les communications, la formation et les logiciels sont offerts en anglais et en français. Pour sa part, la direction continue de prendre des moyens pour que les interactions de l'employé avec son supérieur se déroulent dans la langue officielle de choix de l'employé, particulièrement lorsqu'il s'agit d'évaluation du rendement et de perfectionnement.

La SCA incite les employés à suivre la formation linguistique. Aussi a-t-elle investi 176 848 dollars au cours du dernier exercice dans des initiatives linguistiques. Près de 10 p. 100 de son effectif à tous les niveaux y a participé. La SCA s'assure ainsi d'être un chef de file de la prestation de services bilingues et contribue à favoriser l'esprit d'équipe, à valoriser les employés et à offrir aux employés des occasions supplémentaires de formation. En bout de ligne, les clients qui se présentent dans les bureaux désignés bilingues quant au service au public peuvent choisir de faire affaire avec la SCA dans la langue officielle de leur choix.

Diversité

La SCA reconnaît et prône la diversité de son personnel. Les employés d'un océan à l'autre s'efforcent de comprendre leurs différences et de les utiliser pour créer des solutions novatrices pour les clients.

La SCA recueille régulièrement des données sur le profil de ses employés et tient à jour une base de données où elle indique la représentation de groupes désignés, conformément aux lignes directrices de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Les données de la base contribuent à la stratégie de recrutement de la SCA.

En 2000, des employés de la SCA ont participé au Comité consultatif national sur la diversité et à ses quatre sous-comités. Chacun des sous-comités s'est consacré à un groupe désigné différent. Les comités ont permis de sensibiliser la Société à la diversité et favorisé le changement des attitudes. Il en est résulté un engagement solide envers un milieu de travail hétérogène. À ce chapitre, la conférence *Make It Work!* sur l'équité en matière d'emploi et la diversité, qui a eu lieu à Regina en octobre 2000, a été l'un des faits marquants de l'exercice. Il s'agissait d'une conférence ouverte à tous et donnée sous forme d'ateliers. Elle a fait ressortir l'engagement de la SCA envers la promotion de la diversité au sein de la Société et la volonté d'apprendre des professionnels de la collectivité saskatchewannaise.

La SCA s'efforce constamment de mettre au point des initiatives novatrices en ressources humaines afin de se classer au rang des employeurs de choix et ainsi, de créer davantage de valeur à long terme pour les clients.

Le Conseil D'ADMINISTRATION de la SCA

Il incombe au Conseil d'administration de déterminer et d'approuver l'orientation stratégique de la Société. En étroite collaboration avec l'Équipe de la haute direction, il veille à ce que la SCA continue non seulement à combler les besoins des producteurs agricoles et des petites et moyennes agri-entreprises, mais de les prévoir et même de les dépasser. Chaque membre possède de l'expérience agricole pertinente et fait preuve d'engagement envers l'agriculture dans l'exercice de ses fonctions.

Rosemary Davis, présidente
Présidente depuis le 20 juin 2000
Administratrice depuis le 19 décembre 1995
Madame Davis est propriétaire-exploitante de la société Tri-Country Agromart Ltd., qui se situe à Trenton, en Ontario. Administratrice de la Trenval Development Corporation et présidente de son comité de l'agriculture, elle participe à de nombreux comités et associations agricoles locaux et provinciaux. Elle est en outre administratrice du Loyalist College et membre du comité consultatif de Shurgain Foods. En reconnaissance de son dévouement envers l'agriculture, ses pairs lui ont accordé le titre de membre honoraire à vie de l'Ontario Institute of Agrologists.

Edward W. Clark
Administrateur depuis le 28 mai 1996
Président du Comité de régie d'entreprise
Propriétaire-exploitant d'une entreprise d'élevage de bovins et de production fourragère à Miscouche (Île-du-Prince-Édouard), Monsieur Clark met l'épaule à la roue de l'agriculture depuis 40 ans. Il a reçu le prix Ami des 4-H en 1995, en reconnaissance de son engagement auprès du mouvement pendant plus de 20 ans. Outre son travail avec les Junior Farmers de l'Île-du-Prince-Édouard, la Fédération de l'agriculture et la PEI Shorthorn Breeders, M. Clark a été membre de l'Assemblée législative de l'Île-du-Prince-Édouard de 1970 à 1996. Au cours de cette période, il a détenu le portefeuille de ministre de l'agriculture et des forêts et fait office de président de la chambre.

Rashpal Dhillon
Administrateur depuis le 6 juin 1995
Président-directeur général du groupe Richberry, dont les bureaux se trouvent à Richmond (Colombie-Britannique), Monsieur Dhillon est associé et président-directeur général de Pitt Meadows Farms Ltd., exploitation productrice de canneberges, et directeur-propriétaire du Richview Golf Centre. Il a servi à titre d'administrateur et de secrétaire du Richmond Farmers Institute et du British Columbia Cranberry Marketing Board. Il a également rempli les fonctions de directeur et vice-président de la British Columbia Blueberry Cooperative et de la Richmond Foundation. Il siège présentement au Conseil d'administration de la section britanno-colombienne de l'Institut national canadien pour les aveugles.

Le Conseil d'administration de la SCA
De gauche à droite : Rosemary Davis, Edward W. Clark, et Rashpal Dhillon.

Warren Ellis
Administrateur depuis le 4 avril 1995
Monsieur Ellis est propriétaire de Warren Ellis Produce à O'Leary (Île-du-Prince-Édouard), exploitation agricole diversifiée de production de pommes de terre, d'orge, de blé et d'élevage de bovins d'engraissement. Il est président de la société O'Leary Potato Packers Ltd., qui est une entreprise de transformation et de commercialisation de la pomme de terre à travers le monde. En 1994, il a été honoré par la région de l'Atlantique dans le cadre du *Programme des jeunes producteurs d'élite du Canada*. En plus de son soutien continu à la fondation Terry Fox, M. Ellis s'est mis au service de sa collectivité à titre de membre du Western School Board et de la P.E.I Lending Authority et de président du O'Leary Community Sports Centre et du Potato Blossom Festival.

Donna Graham
Administratrice depuis le 26 septembre 2000
Madame Graham est associée directrice de la société Graham Farms Ltd., exploitation de céréales et d'oléagineux près de Vulcan, en Alberta. Par le passé, elle a exercé les fonctions de conseillère en matière d'agriculture auprès de divers ministères des gouvernements fédéral et provincial. Elle a également siégé au conseil de l'organisation Alberta Women in Support of Agriculture et du Conseil canadien d'éducation des agricultrices. En reconnaissance de son apport au développement des loisirs et de la culture dans sa province, elle a reçu un prix du gouvernement albertain. Elle a également remporté un prix national des 4-H pour son dévouement envers le mouvement.

Eleanor M. Hart
Administratrice depuis le 2 mai 1995
Présidente, Comité des ressources humaines
Représentante du Conseil d'administration au Comité mixte de retraite de la SCA
Madame Hart est agricultrice associée et propriétaire de Lokoja Farms à Woodstock, en Ontario. Son expérience antérieure du secteur agricole englobe la présidence de la Fédération agricole de Oxford County et le poste de membre de l'Institut de recherche agricole de l'Ontario. Mme Hart a en outre siégé à titre de présidente de l'Ontario Home Economics Association et de membre de l'Association canadienne d'économie familiale.

Maurice Kraut
Administrateur depuis le 28 juin 1999
Monsieur Kraut dirige sa propre entreprise, Agriculture Consulting, située à Winnipeg (Manitoba) et est co-propriétaire et exploitant d'une entreprise d'élevage de bovins et de production céréalière. Il a assumé les fonctions d'analyste des politiques et d'agent de commercialisation du bœuf au ministère de l'agriculture, de l'alimentation et du développement rural de l'Alberta et enseigné le marketing et les politiques publiques à l'Université du Manitoba. Il a également agit à titre de directeur de la recherche pour le compte du Conseil des grains du Canada et de sous-ministre adjoint de l'agriculture au Manitoba.

Le Conseil d'administration de la SCA
De gauche à droite : Eleanor M. Hart, Maurice Kraut, Donna Graham et Warren Ellis.

Marie-Andrée Mallette
Administratrice depuis le 16 juin 1995
Présidente du Comité de vérification
Madame Mallette exploite une entreprise de production à grande échelle de cultures commerciales et de haricots colorés au Québec. Avocate comptant 15 années d'expérience, elle est directrice régionale de l'Association des femmes d'affaires du Québec (AFAQ) et fondatrice de la section de Beauharnois-Valleyfield. Elle partage par ailleurs ses expériences en exportation avec de nouveaux producteurs. Mme Mallette travaille activement avec la Chambre de commerce de Châteauguay, les Femmes regroupées pour l'accessibilité au pouvoir politique et économique et l'Association du Barreau canadien.

Joan Meyer
Administratrice de janvier 1995 à septembre 1996 et renommée le 26 septembre 2000
Madame Meyer est copropriétaire et exploitante d'une exploitation agricole mixte située dans les environs de Swift Current (Saskatchewan). Elle est également propriétaire et exploitante de la Swift Administration and Management Services, entreprise à domicile qui se charge des comptes financiers et de l'administration de petites entreprises et d'organismes sans but lucratif. Elle contribue au mieux-être de sa collectivité par l'entremise de plusieurs organismes, dont la Dr. Noble Irwin Healthcare Foundation, le Multicultural Council of Saskatchewan, le Luther College de Regina, la Southwest Crisis Services Line et la Southwest Recreation Association.

John J. Ryan
Administrateur depuis le 1er septembre 1997
Depuis septembre 1997, Monsieur Ryan est président-directeur général de la Société du crédit agricole, à Regina (Saskatchewan). Il siège présentement au conseil d'administration de la Fondation athlétique canadienne, de la fondation des hôpitaux de Regina et à la fondation du Adult Learning Centre à Regina. M. Ryan soutien activement la campagne Centraide locale, pour laquelle il a exercé les fonctions de vice-président en 1999 et de président en 2000.

Le Conseil d'administration de la SCA
De gauche à droite : Joan Meyer, Marie-Andrée Mallette et John J. Ryan.

Marilyn Marie Scott
Administratrice depuis le 24 octobre 1996
Avocate spécialisée en droit agricole et dans la préparation de testaments et de successions, Madame Scott est associée principale du cabinet d'avocats Scott & Weber, situé à Humboldt, en Saskatchewan. Elle est membre et ancienne directrice de la Women Entrepreneurs of Saskatchewan et ancienne présidente de la section du district de Humboldt de cet organisme. Mme Scott fait également partie de la Chambre de commerce du district de Humboldt, de l'Association du Barreau canadien et de la Saskatchewan Trial Lawyers Association.

Germain Simard
Administrateur depuis le 6 juin 1995
Monsieur Simard est copropriétaire (avec ses deux fils) de la Ferme de l'Anse Enr., exploitation de production laitière, de grandes cultures et d'agrotourisme qui offre l'hébergement à la ferme. De 1971 à 1991, il a été président de l'Union des producteurs agricoles (UPA) pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Depuis, il agit à titre de vice-président exécutif de la Fédération des Agricotours du Québec et de président de la section du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il est également membre de la coopérative agro-alimentaire Nutrinor et des caisses populaires Desjardins.

Le Conseil d'administration de la SCA
Marilyn Marie Scott et Germain Simard

Donald W. Black

Monsieur Black a fait office de président du Conseil d'administration de la SCA de janvier 1995 à mai 2000. En 1997, alors que la SCA était à la recherche d'un président-directeur général (PDG), il a également assuré l'intérim du poste pendant neuf mois.

Tout au long de son mandat de président du Conseil, M. Black a su insuffler sa vision, son engagement et son dynamisme à la Société. Il a contribué à l'amélioration de la régie d'entreprise et à la restructuration des opérations dans le but de mieux combler les besoins de la clientèle. Il a également veillé à la compétitivité du régime de rémunération de la SCA et des avantages sociaux du personnel. Sous sa gouverne, la SCA a affermi l'orientation commerciale de ses activités et atteint l'autonomie financière.

Persuadé que le secteur des affaires a l'obligation de soutenir la communauté dans son ensemble, M. Black a encouragé la SCA à devenir membre du programme Imagine du Centre canadien de philanthropie. Son engagement personnel envers plusieurs groupes communautaires est le reflet de l'engagement des employés de la SCA à mettre leur sens de l'innovation et de la nouveauté au service des collectivités à la grandeur du pays.

M. Black a démissionné du Conseil d'administration de la SCA pour se consacrer à ses intérêts d'affaires, en particulier à Greystone Capital Management Inc., firme indépendante de conseils en placement dont le siège est à Regina et dont il est président-directeur général. Le Conseil d'administration, la haute direction et le personnel de la SCA le remercient de son engagement et de son leadership. Il laisse derrière lui une SCA solide, en bonne voie de réaliser sa vision.

L'équipe

de la HAUTE DIRECTION de la SCA

Le souci du service à la clientèle

Les membres de l'équipe de la haute direction (ÉHD) de la SCA collaborent avec le Conseil d'administration dans le but de déterminer l'orientation stratégique de la Société et de la mettre en œuvre. Professionnels dévoués, ils présentent une diversité de points de vue et d'expérience. Ils s'assurent que la SCA comble les besoins de la clientèle, les dépasse et même les prévoit. Avec l'approbation du président-directeur général et du Conseil d'administration, l'ÉHD établit les priorités d'entreprise et s'emploie à atteindre les objectifs de la Société.

Tous les membres de l'ÉHD se sont engagés à faire preuve d'efficacité par leur leadership et à susciter l'inspiration. À cette fin, ils ont participé à des séances de formation pour perfectionner leurs compétences. Conformément aux lignes directrices de la Loi sur la gestion des finances publiques, les membres doivent agir en toute bonne foi et faire preuve de prudence, de compétence et de diligence dans leurs décisions et activités d'affaires.

Ils dirigent en donnant l'exemple. Ils doivent respecter la Politique de déontologie de la Société, qui fixe les plus hautes normes en matière de conduite personnelle et professionnelle, y compris des règles pour éviter les conflits d'intérêt. Enfin, pour améliorer l'avantage concurrentiel de la SCA par l'offre de services dans les deux langues officielles, la majorité d'entre eux sont bilingues ou perfectionnent leur langue seconde.

De gauche à droite : Greg Honey, *vice-président, Ressources humaines et administration;* Nelson Tkatch, *vice-président, Technologie de l'information,* et John J. Ryan, *président-directeur général*

Nouvelles responsabilités

Pour s'assurer que les produits et services de la SCA répondent bel et bien aux besoins des producteurs et des agri-entrepreneurs d'aujourd'hui, l'ÉHD est à l'écoute de la clientèle et surveille les marchés de près. Soucieuse d'offrir un service à la clientèle de qualité supérieure, la SCA a élargi ses services pour cibler les cyberaffaires et les affaires autochtones.

M. Greg Honey a été embauché au poste de vice-président, Ressources humaines et administration, lorsque M. Terry Kremeniuk a pris celui de vice-président, Affaires autochtones. L'équipe s'est également enrichie de deux autres nouveaux membres en 2000-2001 : M. Rick Hoffman, vice-président et contrôleur, et M. Nelson Tkatch, vice-président, Technologie de l'information.

Les changements apportés à l'organigramme de la Société en date du 1er avril 2001 ont entraîné une démarche de recrutement visant à doter le poste de vice-président, Gestion du risque.

De gauche à droite : Louise Neveu, *vice-présidente exécutive et chef de la gestion du savoir;* Dale Canham, *vice-président, avocat-conseil général et secrétaire du Conseil,* et Shelley Legin, *vice-présidente, Stratégie et communications.*

De gauche à droite : Terry Kremeniuk, *vice-président, Affaires autochtones*; Janet Wightman, *vice-présidente exécutive et chef de l'exploitation*; Greg Stewart, *vice-président, Agri-entreprise et Opérations – Ouest*; Kellie Garrett, *vice-présidente, Marketing, produits et marque*, et André Tétreault, *vice-président, Opérations – Est*.

Rémunération et prise de décisions

Tous les membres de la haute direction, à l'exception du président-directeur général, sont rétribués selon les politiques et les échelles de rémunération approuvées par le Conseil d'administration. Il incombe toutefois au gouverneur en conseil de fixer le salaire et les avantages sociaux du président-directeur général. Tous ont droit à une prime liée au rendement de la Société, de l'unité d'affaires et du rendement individuel. En 2000-2001, la rémunération du président-directeur général se situait entre 163 800 $ et 204 800 $; celle des vice-présidents exécutifs, entre 130 825 $ et 242 820 $ et celle des vice-présidents, entre 108 590 $ et 143 735 $. En tout, la rémunération versée aux membres de la haute direction en 2000-2001 se chiffre à 2 490 909 $.

Outre leurs responsabilités de gestion, les membres de l'ÉHD conseillent le président-directeur général et le Comité exécutif. Mandaté pour établir les grands paramètres de la direction stratégique et les priorités de la Société, ce comité est un sous-groupe de l'ÉHD et le principal organe décisionnel de la Société. Il se compose des membres suivants :

- le président-directeur général
- le vice-président exécutif et principal dirigeant financier
- la vice-présidente exécutive et chef de la gestion du savoir
- la vice-présidente exécutive et chef de l'exploitation
- le vice-président, Ressources humaines et administration et
- le vice-président, Technologie de l'information.

De gauche à droite : Don Stevens, *vice-président et trésorier*; Marshall Stachniak, *vice-président, Vérification et processus d'affaires*; Rick Hoffman, *vice-président et contrôleur*, et Moyez Somani, *vice-président exécutif et principal dirigeant financier*.

Des SOLUTIONS visant la RÉUSSITE

des clients

La SCA est à l'écoute

La SCA est soucieuse de nouer une relation à vie avec ses clients et non seulement pendant la durée de leur prêt. Elle s'efforce de comprendre ses clients et, du fait, elle est consciente que chacun d'eux a des besoins particuliers à son entreprise agricole. Sa réputation lui vient de l'expertise agricole spécialisée et de l'engagement à long terme de son personnel envers la clientèle.

En 2000-2001, la SCA a élaboré une stratégie d'entreprise pour l'aider à remplir son engagement à long terme envers la clientèle. Sa stratégie Client à vie vise donc à en faire plus pour le client, tout au long de sa vie et du cycle de vie de son entreprise, du démarrage à la retraite.

La stratégie se veut le cadre d'une approche globale du service à la clientèle, au moyen de nouveaux partenariats et services. Si les modifications à la Loi sur la Société du crédit agricole qui ont été présentées au Parlement en avril obtiennent sanction, la SCA pourra élargir la gamme et l'étendue de ses services commerciaux et financiers. Elle s'emploie d'ailleurs actuellement à intégrer ses modes de prestation, soit Internet, le Centre de service à la clientèle et le service en personne, dans le but d'accroître l'accès au service personnalisé en tout temps, partout. La SCA estime qu'en se concentrant sur les besoins à vie et du cycle de vie de l'entreprise, elle peut devenir un partenaire à part entière de ses clients.

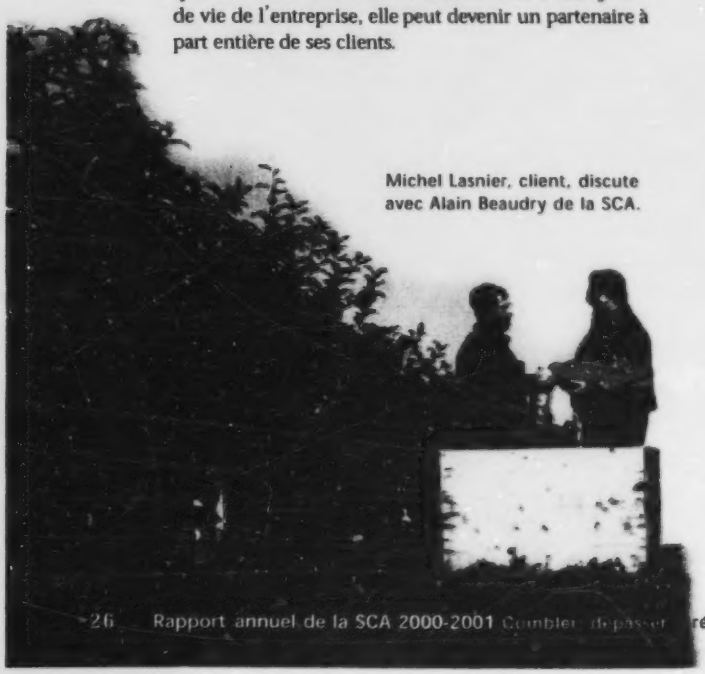

Michel Lasnier, client, discute avec Alain Beaudry de la SCA.

Au cours du dernier exercice, la SCA a commandé diverses études afin d'évaluer la qualité de ses relations-clients et sa réputation dans les collectivités et leurs environs. Elle a fait appel à la maison de sondages nationale Ipsos-Reid, qui a fait une étude sur la fidélité de la clientèle, appelée Indice de fidélisation de la clientèle (IFC), et une autre sur le capital-marque de la SCA.

Aux dires des représentants d'Ipsos-Reid, la SCA a enregistré un taux de réponse extraordinaire à l'IFC : 98 p. 100 de ses clients ont répondu au sondage. En tout, 1 800 clients des quatre coins du pays ont été interrogés. Leur réponse aux facteurs de mesure clés de la fidélité de la clientèle révèle que 73 p. 100 des répondants recommanderaient la SCA dans l'année. Le même pourcentage de répondants ont déclaré que la SCA était le prêteur auquel ils s'adresseraient en premier pour obtenir du financement agricole. Il va sans dire que de tels résultats reflètent le service à la clientèle offert par le personnel de première ligne. De fait, celui-ci a reçu une cote de 6,0 à 6,5 sur 7 pour ce qui est de la qualité du service, du climat de confiance et de la réceptivité.

La SCA a également voulu savoir de quelle manière elle est perçue par les personnes qui travaillent et habitent près de ses clients. Ipsos-Reid a donc mené une étude sur le capital-marque qui l'a amenée à interroger 1 532 clients actuels et potentiels, concessionnaires d'équipement et représentants d'organisations agricoles. Les résultats des deux sondages révèlent que la SCA jouit d'une excellente réputation auprès de ses clients actuels en raison du service personnalisé et de l'expertise agricole offerts par son personnel. Les résultats montrent également que les personnes qui ne sont pas clientes de la SCA ne connaissent pas ses services et son mandat et ne comprennent pas nécessairement à quel point elle contribue au progrès du secteur agricole.

La SCA prévoit utiliser l'IFC et les résultats de l'étude sur le capital-marque pour s'assurer continuellement de la pertinence de ses services de même que pour améliorer le service à la clientèle et son apport au secteur agricole.

DÉVELOPPEMENT DES

affaires autochtones

Selon les données du recensement de 1996, plus de la moitié des Autochtones canadiens habitent dans un secteur rural et, fait intéressant, 68 p. 100 d'entre eux n'ont pas encore fêté leur 30e printemps. Il s'agit là du groupe démographique qui s'accroît le plus rapidement de tout le secteur rural canadien. L'agriculture est sans contredit un élément clé pour améliorer les moyens de subsistance et favoriser la croissance économique de la population et des collectivités autochtones.

La SCA possède une expertise spécialisée en agriculture et en financement agricole. Il est donc important pour elle de contribuer à l'établissement et à la viabilité à long terme du secteur agricole. Or, les Premières nations et les Métis y prennent une place grandissante. La SCA est convaincue qu'elle peut contribuer à leur réussite, et soutenir les nouveaux venus, en fournissant des services financiers et commerciaux à ce segment du secteur agricole.

En 2000, la SCA a créé une nouvelle unité d'affaires, Affaires autochtones, dans le but d'élaborer un certain nombre de stratégies pour participer au financement de l'agriculture autochtone. L'une d'elle consistera à conclure un partenariat avec tous les ordres de gouvernement et les organisations, notamment les sociétés autochtones de financement et d'autres institutions financières au service des agriculteurs métis et des Premières nations.

Au cours des prochaines décennies, les collectivités autochtones prendront de l'expansion tant sur le plan démographique qu'économique. C'est pourquoi la stratégie de la SCA à leur égard vise à jeter les bases de l'infrastructure interne et des politiques, en vue d'offrir le niveau de service, d'expertise et de connaissance des affaires qui font sa réputation.

Le groupe démographique qui **s'accroît** le plus **rapidement** de tout le secteur rural canadien

PROFILS de

clients

La promotion de l'agriculture… une passion!

Derek et Debbie Scott
Saanichton (Colombie-Britannique)

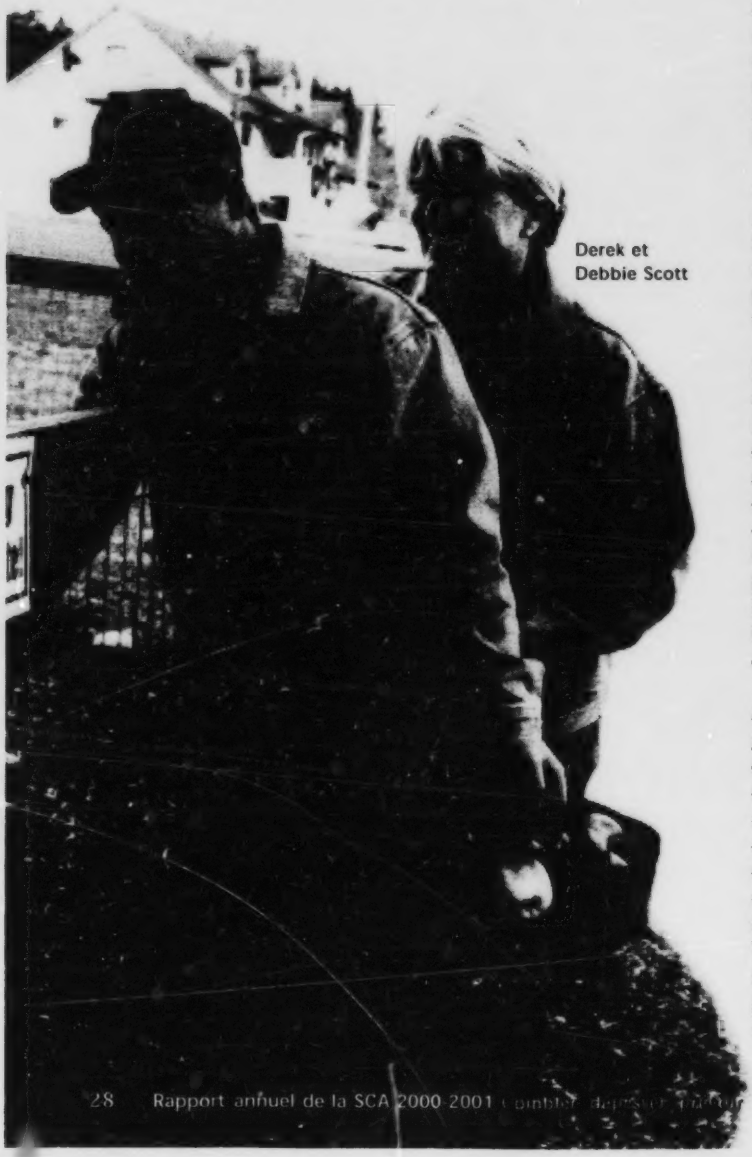

Derek et Debbie Scott

En 1986, lorsque Derek et Debbie Scott ont acheté une exploitation de 12 acres, près de Saanichton, sur l'île de Vancouver, ils étaient déterminés à gagner leur vie du travail de la terre à temps plein. Grâce à leur travail acharné, à leur persévérance et à leur sens de l'innovation, ils ont réalisé leur rêve.

« À notre arrivée, il n'y avait qu'un verger de pommes et de pêches », se souvient Debbie. « Nous avons diversifié l'exploitation pour y ajouter des fraises, des mûres, des kiwis et des légumes. Nous cultivons maintenant 60 acres. »

Tous ces beaux fruits et légumes sont vendus à un stand d'alimentation, mais les kiwis sont aussi mis en marché auprès des grossistes. Les Scott ont également mis une boulangerie sur pied afin de vendre des tartes et du pain. L'expansion continue de leur exploitation les a amenés à se tourner vers la SCA pour obtenir du financement.

« Ils voulaient faire affaire avec un organisme qui partage leur vision », souligne Cam McDiarmid, conseiller en financement de la SCA. « Ils organisaient même des événements agricoles pour faire la promotion de leurs produits et des produits de leurs voisins et ainsi, créer de nouveaux marchés. »

La première fois où les Scott ont organisé un tel événement remonte à environ 10 ans. Ils étaient les hôtes d'un Oktoberfest. « Le mois d'octobre correspond habituellement à un ralentissement des activités en raison du temps froid. Mais nous avions encore des produits à vendre », de dire Debbie. De fil en aiguille, ils en sont venus à tenir chaque année un Oktoberfest, où les visiteurs peuvent faire une promenade en charrette à foin, visiter une maison hantée, se renseigner sur des projets 4-H, se rappeler le bon vieux temps devant les étalages d'antiquités et plus encore.

Aujourd'hui, les Scott sont les hôtes d'une fête gourmande appelée *Taste of the Island* (saveurs de l'île), dans le cadre de laquelle les producteurs d'aliments et de boissons de l'île de Vancouver offrent des échantillons de leurs produits. De plus, ils tiendront cette année un festin champêtre nommé *Feast of Fields* où seront à l'honneur les produits fabriqués à partir de denrées de la Colombie-Britannique. Le couple a également l'intention de s'associer aux hôtels de Victoria pour offrir des visites guidées aux participants des conférences. « Nous sommes convaincus qu'il est possible de partager les avantages de la ferme avec les citadins », affirme Debbie.

Du financement rapide pour les éleveurs de bétail

Cattlemens Financial Corp.
Edmonton (Alberta)

En 1996, John Meston, vice-président adjoint, Alliances de l'Ouest, a remarqué que les programmes de financement visant les bovins d'engraissement présentaient une lacune. En effet, nombre de producteurs qui font leurs achats à des ventes aux enchères, avaient besoin de financement spécialisé et rapide. Le même besoin a été observé par Bill Grieve de la société Nilsson Bros. Inc., entreprise qui détient des participations dans des élevages de bovins, des enceintes de mise aux enchères et des usines de transformation.

Les deux hommes ont amorcé un dialogue qui a presque aussitôt donné lieu à la création de la Cattlemens Financial Corp. (CFC). Cette société offre du financement aux producteurs désireux d'acheter du bétail aux enchères. Son personnel travaille avec les clients potentiels et se rend sur les lieux pour évaluer les installations, les aliments, la santé du troupeau et les compétences en gestion. Pour sa part, la SCA fournit les capitaux.

« Au départ, nous n'offrions qu'un seul type de prêt pour bovins d'engraissement; maintenant, nous en offrons six, dont un prêt pour animaux de reproduction », explique David Nilsson, directeur général de la CFC. « Notre objectif était de diversifier les prêts offerts pour mieux répondre aux besoins des clients, tout en tenant compte des risques du secteur. »

« Diversifier les prêts **offerts** pour mieux répondre aux besoins des **clients.** »

Les prêts consentis par l'entremise de l'alliance sont intéressants pour les producteurs, car, autre que le dépôt, ils n'ont qu'à donner en garantie l'animal dont l'achat est financé. Le produit des ventes de bétail sert à rembourser la dette du client envers l'alliance et l'excédent est versé au client.

« L'alliance est avantageuse pour toutes les parties », de dire Marcel Lemire, directeur de comptes à la SCA. « Parce que l'alliance entre la SCA et la CFC permet d'offrir du financement à la ferme et à même l'enceinte de mise aux enchères, elle peut accroître sa clientèle. »

En 2000-2001, le personnel du Centre de service à la clientèle de la SCA, situé à Regina, a traité plus de 12 500 transactions pour des partenaires d'alliance, dont la CFC.

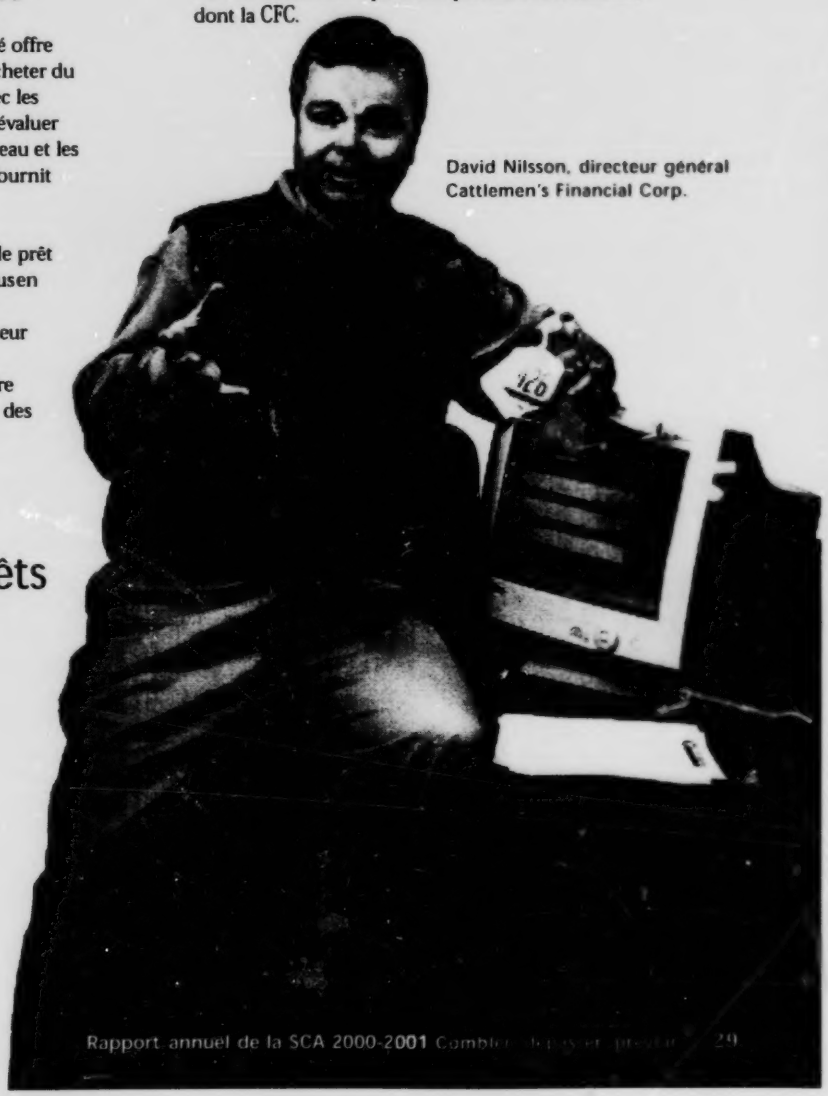

David Nilsson, directeur général Cattlemen's Financial Corp.

À gestion compétente, croissance exponentielle

Entreprise avicole Harman Poultry
Saskatoon (Saskatchewan)

« Mon père et moi avons démarré notre entreprise avicole en 1965, avec 5 000 volailles. Nous produisions et mettions en marché près de 8 500 boîtes d'œufs par année. Notre production annuelle de l'époque est devenue notre production quotidienne d'aujourd'hui », sourit Bert Harman, propriétaire des sociétés Star Egg et Harman Poultry Farm.

Une telle croissance tire son origine d'une gestion compétente, d'un marketing dynamique et de l'aide financière de la SCA. En 1978, l'entreprise Harman a acquis la société Star Egg de Saskatoon, qui achète des œufs de 54 producteurs saskatchewannais et qui les emballe pour les vendre dans l'Ouest canadien.

Il y a cinq ans, comme M. Harman voulait accroître la production, il a décidé d'annexer le bâtiment d'origine à un bâtiment adjacent et d'acheter un entrepôt des environs. « Je me félicite encore d'avoir fait affaire avec la SCA. Son personnel comprend à fond les agri-entreprises et leurs besoins », explique-t-il.

Une bonne relation de travail étant déjà établie, M. Harman a obtenu cette année du financement de la SCA pour ajouter un nouveau poulailler à l'entreprise avicole Harman, près de Prince Albert. L'entreprise voulait fusionner trois poulaillers sur le déclin pour en faire une grande installation. Le nouveau poulailler est équipé de systèmes de pointe (aération, chauffage, circuit d'eau et alimentation) que M. Harman peut contrôler par ordinateur, depuis Saskatoon.

« Nous avons travaillé avec l'entreprise, au fur et à mesure de son expansion », affirme Gary Rault, conseiller en financement à la SCA. « Nous sommes heureux de contribuer à l'intégration verticale de l'exploitation de l'un de nos clients. »

« Nous **produisions** près de 8 500 boîtes d'œufs par année. Il s'agit de notre production quotidienne **d'aujourd'hui**. »

Bert Harman, propriétaire, Star Egg et Harman Poultry

Flexi-porc, un prêt sur mesure pour une entreprise manitobaine

Rosegrove Farms Inc.
Landmark (Manitoba)

En 1999, quand la société Rosegrove Farms Inc. a décidé de devenir propriétaire d'une exploitation voisine de finition de porcs d'une capacité de 1 500 têtes, la décision de s'adresser à la SCA pour obtenir du financement a été relativement facile. En effet, comme la SCA avait prêté les capitaux nécessaires au propriétaire précédent, le président de l'entreprise, Ray Plett, a décidé de continuer à faire affaire avec le même prêteur.

La fois suivante où l'entreprise a eu besoin de financement, la décision s'est prise encore plus facilement. La SCA venait tout juste de lancer son programme Flexi-porc, qui semblait fait sur mesure pour les projets de l'entreprise située près de Landmark, au Manitoba. Celle-ci voulait construire une porcherie pouvant accueillir 4 000 bêtes. « Comme ce sont des producteurs indépendants, qui œuvrent dans un secteur cyclique, ils se sont tout naturellement intéressés au programme », explique Charles Koch, conseiller en financement à la SCA. « Le prêt Flexi-porc permet aux producteurs de composer avec les cycles économiques du secteur, car il offre aux producteurs l'option de ne payer que l'intérêt pendant des périodes maximales de 12 mois. Il a été conçu tout spécialement pour les entreprises comme Rosegrove Farms. »

« Comme ce sont des **producteurs** indépendants, qui œuvrent dans un secteur cyclique, ils se sont **intéressés** au programme. »

M. Plett a avoué que ce sont les conditions financières de la SCA et son personnel compétent qui ont convaincu l'entreprise de naissage-finition de faire de la SCA son prêteur de choix. Grâce à sa collaboration avec la SCA, Rosegrove Farms a connu une croissance importante : à ses débuts, en 1998, elle ne comptait que 600 bêtes. « Les modalités de la SCA sont avantageuses. De plus, elles sont souples, ce qui nous permet de combler nos besoins de crédit à long terme », explique M. Plett. « Pour tout dire, nous avons même transféré la plupart de nos emprunts visant les exploitations de volaille et de céréales à la SCA. »

Tim Kroeker, vice-président, et Ray Plett, président, Rosegrove Farms Inc.

Un jeune agriculteur fait ses débuts grâce à la SCA

Greg Devries
Dresden (Ontario)

Il y a trois ans, Greg Devries s'est aperçu qu'un seul plantoir ne suffirait pas pour répondre à la demande de services de plantation à forfait qu'il offrait. Après avoir obtenu une estimation de prix, il a rencontré son conseiller de la SCA pour demander du financement. « Une fois la paperasse prête, il a arrêté de pleuvoir. Je voulais donc retourner au travail le plus vite possible. Le conseiller de la SCA a consenti à ce que nous nous rencontrions à mi-chemin, pour accélérer les choses. J'ai signé les papiers et il les a apportés au concessionnaire d'équipement. Je me souviendrai toujours de ce jour-là, parce que j'étais très occupé et que notre entente m'a permis de gagner une demi-journée », se souvient M. Devries.

Voilà pourquoi l'agriculteur de la région de Dresden, en Ontario, fait appel à la SCA lorsqu'il a besoin de capitaux. L'expérience de M. Devries remonte à 1989, au moment où il voulait acheter la ferme de 50 acres de ses grands-parents. Il a pensé à la SCA à cause de la relation de longue date qu'elle entretenait avec sa famille et de son expertise en agriculture. La SCA s'est aussi montrée très souple envers un emprunteur qui n'avait que 18 ans à l'époque…

Avec ses parents, M. Devries cultive maintenant près de 750 acres de maïs de grande culture et de semence, de soya et de blé et se lance dans la culture des poivrons. Il tient plusieurs de ses techniques agricoles d'autres exploitations, qu'il a visitées dans le cadre de son travail d'expert en assurance-récolte. M. Devries se tient au courant des questions et des politiques du secteur. Par exemple, il siège au conseil d'administration de la Commission ontarienne de commercialisation du soya. Il vient en outre de finir le Programme avancé de leadership agricole, programme d'apprentissage intensif en agriculture qui dure deux ans.

Chris Gass, conseiller en financement de la SCA, travaille en collaboration avec M. Devries depuis les débuts de celui-ci en agriculture. « C'est vrai qu'il était jeune quand il est venu frapper à la porte de la SCA, mais nous avons aimé son attitude envers l'agriculture », déclare-t-il. « Il pense d'abord à son affaire, puis il vient nous voir pour en parler ouvertement et demander notre aide. Les gars comme lui montrent qu'il y a un avenir pour les jeunes agriculteurs. »

« Les gars comme **lui** montrent qu'il y a un **avenir** pour les jeunes **agriculteurs.** »

De gauche à droite :
Charles Devries, Jennifer Atkinson, Jennie Devries et Greg Devries.

Normes environnementales : la SCA à la rescousse

Ferme Barrette
Coaticook (Québec)

Depuis trois générations, la ferme Barrette est léguée de père en fils. Située à proximité de Coaticook, dans le centre-sud du Québec, elle appartient aux frères Bernard et Réjean Barrette, de fiers producteurs laitiers qui l'ont achetée en 1989. Elle compte 106 vaches laitières et 95 bêtes de remplacement.

Pour satisfaire aux normes provinciales en matière d'environnement, les deux agriculteurs se sont trouvés devant l'obligation de construire une installation d'entreposage du fumier. À l'exemple de nombreux producteurs laitiers du Québec, ils ont fait confiance à l'Enviro-Prêt de la Société du crédit agricole pour réaliser leur projet. « Nous le recommandons aux autres producteurs », souligne Réjean. Grâce aux options souples de l'Enviro-Prêt, les frères Barrette ont pu reporter leurs paiements de capital jusqu'à la fin des travaux, à l'automne 2000.

En 2001, les Barrette prévoient construire une étable à la fine pointe de la technologie pour l'élevage de bovins de remplacement. Cette étable à stabulation libre leur permettra de réduire leur charge de travail, de favoriser le développement des animaux et, par conséquent, d'accroître la production. Cette fois-ci, ils auront recours au prêt Constructeur agricole pour répondre à leurs besoins financiers.

Au fil des ans, la ferme Barrette se fait de plus en plus concurrentielle. La solide relation d'affaires que ses propriétaires entretiennent depuis 1995 avec Louis Payette, conseiller en financement de la SCA, y est pour quelque chose. En effet, les deux frères ont pu obtenir conseils et capitaux tout au long de la phase d'expansion de leur ferme. « Grâce à leur vision à long terme, Bernard et Réjean sont arrivés à agrandir leurs installations tout en respectant l'environnement », de dire Louis.

Bernard et Réjean Barrette

Un couple qui planifie la relève

Pieter et Jetty van Nieuwenhuyzen
Oyster Bed Bridge
(Île-du-Prince-Édouard)

C'est leur passion du tubercule qui a convaincu Pieter et Jetty van Nieuwenhuyzen, en 1982, de laisser leur ferme mixte des Pays-Bas, pour émigrer au cœur de la zone canadienne de culture de la pomme de terre, à l'Île-du-Prince-Édouard. « Nous ne regrettons pas du tout notre décision », déclare Pieter. « Les choses ont bien été sur toute la ligne. »

Au départ, la famille a acheté une petite ferme d'environ 100 acres, qui a progressivement pris de l'expansion pour bientôt compter 1 250 acres. Comme la pomme de terre n'avait jamais été cultivée sur cette ferme, les van Nieuwenhuyzen ont commencé par investir dans un nouvel entrepôt et de l'équipement. La SCA leur a fourni le financement qui leur a permis de diversifier leur entreprise.

« Nous faisons affaire avec la famille depuis la première expansion de leur entreprise. Au fil de chacune, nous avons pu travailler avec eux et contribuer à leur réussite remarquable. Récemment, leurs enfants se sont dits intéressés à se joindre à l'entreprise, ce qui nous a permis de fournir du financement additionnel pour les aider à poursuivre la tradition familiale », explique France Vos, conseillère en financement de la SCA.

Près de 40 p. 100 des pommes de terre cultivées à la ferme des van Nieuwenhuyzen aboutissent sur le marché de la frite, 10 p. 100 servent de pommes de terre de semence et le reste est vendu à des grossistes. Malgré les récents revers qu'ils ont dû essuyer sur les marchés américains en raison du chancre de la pomme de terre, les van Nieuwenhuyzen ont trouvé des débouchés au Québec et en Ontario.

La SCA a contribué au plan de relève de la famille, de sorte que les deux fils les plus âgés, Willem et Rit, puissent devenir partenaires de l'entreprise. « Ils travaillaient à l'extérieur et ont décidé de revenir à la maison », de dire Pieter. La famille prévoit s'adonner à la culture de la pomme de terre pendant de nombreuses années à venir.

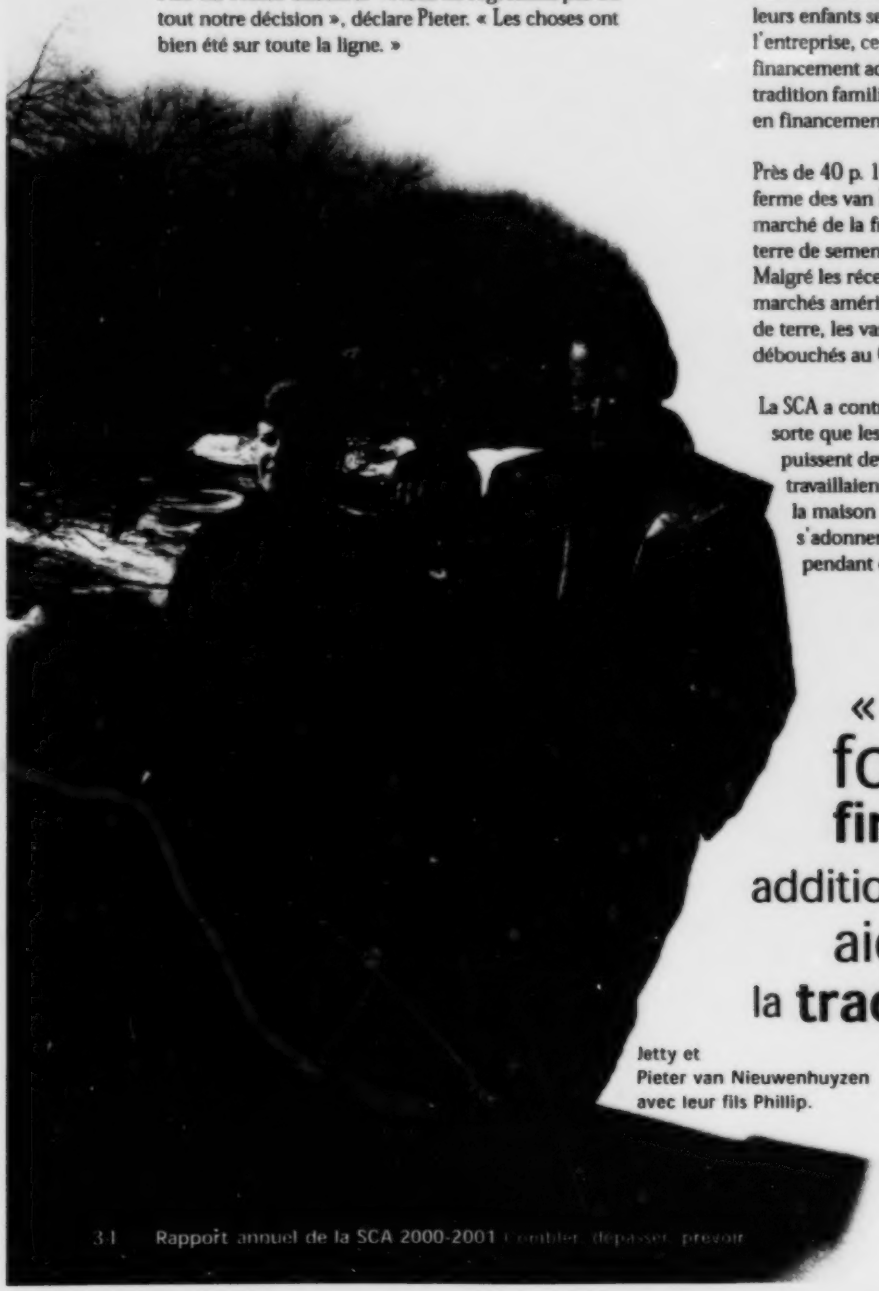

« Nous **avons** pu **fournir** du **financement** additionnel pour les aider à poursuivre la **tradition** familiale. »

Jetty et Pieter van Nieuwenhuyzen avec leur fils Phillip.

Investissement
COMMUNAUTAIRE

Redonner à la collectivité

Depuis 41 ans, la SCA ne se contente pas d'investir dans le secteur agricole, elle investit également dans les collectivités rurales. Son passé regorge d'exemples de personnes venues en aide à d'autres.

En tant que membre du programme Imagine du Centre canadien de philanthropie, la SCA s'est engagée à verser chaque année un p. 100 de son revenu avant impôt à des œuvres de bienfaisance et des organismes communautaires sans but lucratif. Par cet engagement, la SCA fait preuve d'innovation, car elle trouve de nouveaux moyens de redonner aux collectivités canadiennes en faisant des dons variés : ressources financières, services et produits. La SCA ajoute également de la valeur à ces dons du fait qu'elle appuie les efforts de son personnel qui donne de son temps et de son énergie.

En plus des centaines d'initiatives dans les collectivités locales, la SCA a conclu des partenariats avec de nombreux organismes nationaux qui se consacrent au mieux-être du secteur rural canadien et qui contribuent à la collectivité agricole. Le programme d'investissement communautaire de la SCA vise les activités qui sensibilisent les gens aux questions de sécurité agricole, d'alimentation et de lutte contre la faim.

Rheagan Schott reçoit une bourse 4-H de Cathy Sandercock, à Morden, au Manitoba.

Des partenaires communautaires

La SCA est fière d'appuyer les initiatives suivantes à la grandeur du Canada.

Conseil des 4-H du Canada

C'est avec fierté qu'encore cette année, la SCA s'est associée au Conseil des 4-H du Canada afin de donner aux jeunes des milieux ruraux la chance de remporter une des dix bourses provinciales pour poursuivre des études post-secondaires. En 2000, les participants au programme ont dû concevoir un projet dont leur collectivité pourrait tirer profit. Empreints de créativité, les projets présentés montrent à quel point les jeunes ruraux n'ont pas peur de s'engager. Pour la SCA, le programme de bourses d'études 4-H est un bon moyen d'aider les jeunes à devenir les leaders de demain.

Coalition canadienne pour la sécurité agricole et la santé rurale (CCSASR)

Établie en 1993 par une coalition d'organismes de tout le pays, la Coalition canadienne pour la sécurité agricole et la santé rurale s'est donné pour mandat de s'attaquer aux problèmes de santé et de sécurité en milieu rural et agricole. La SCA partage le souci de la Coalition et est désireuse d'améliorer la qualité de vie des personnes qui habitent et travaillent dans les collectivités rurales canadiennes.

Installez un cadre ROPS et bouclez votre ceinture!

Pour la Campagne nationale de la sécurité agricole de 2000, la SCA a joint ses efforts à ceux de la Fédération canadienne de l'agriculture et de la CCSASR dans le but de promouvoir un milieu de travail sécuritaire pour les agriculteurs canadiens et leur famille. La campagne visait la prévention des renversements de tracteur et incitait les agriculteurs à installer un cadre de protection et à porter leur ceinture de sécurité. En mars 2001, la SCA s'est encore une fois associée aux deux autres organismes à titre de principal commanditaire de la Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole dans le but de promouvoir la prévention des écrasements par un tracteur.

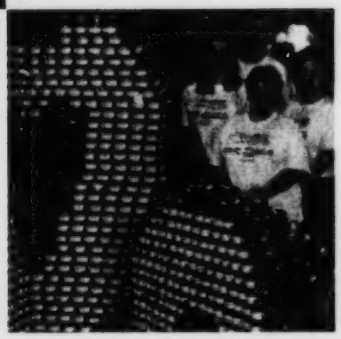

Les employés de la SCA Alison Drew, Scott Yule, Michèle Bouvier et Brenda Stasuik ont participé à la construction de la pomme contre la faim.

Conseil canadien des agriculteurs handicapés

Un accident qui entraîne un handicap peut changer radicalement la vie d'un agriculteur. C'est pourquoi le Conseil canadien des agriculteurs handicapés (CCAH) offre son soutien aux familles agricoles qui sont touchées par de tels accidents. Comme le CCAH a également pour mandat de sensibiliser le public à la sécurité agricole, la SCA travaille en étroite collaboration avec lui, de même qu'avec ses sections provinciales, et commandite plusieurs de leurs événements et initiatives. Le CCAH s'est également avéré une ressource précieuse dans la mise au point du programme d'assurance-vie du créancier de la SCA, qui est assorti d'une protection en cas de mutilation accidentelle.

Centraide

Chef de file de la campagne Centraide 2000 à Regina, la SCA a préparé le terrain pour une année record. Avec John Ryan, président-directeur général de la SCA, à la barre – il faisait office de président de la campagne Centraide de Regina – le siège social a recueilli près de 90 000 dollars. La somme dépasse largement l'objectif de la SCA! Devant un tel succès, l'organisme Centraide de Regina a présenté le prix du progrès le plus considérable de la campagne à la SCA. Ce prix est remis à l'équipe qui connaît l'augmentation la plus importante de la campagne. Par des dons et des événements-bénéfice spéciaux, les employés de la SCA de tout le pays ont amassé une somme totale 143 000 dollars au profit de Centraide.

Des collectivités en santé à la grandeur du Canada en 2000-2001

À la SCA, un investissement communautaire, c'est bien plus qu'un don d'argent. En effet, la SCA encourage son personnel à faire du bénévolat et à participer aux événements. Il faut dire que le personnel de la SCA met allègrement la main à la pâte et n'hésite pas à participer à la vie communautaire. Voici quelques événements marquants qui ont eu lieu à l'échelle locale et qui montrent à quel point les employés de la SCA sont enthousiastes et font figure d'ambassadeurs au sein de leur collectivité.

Journée mondiale de l'alimentation à Abbotsford (Colombie-Britannique)

Le 16 octobre dernier, les employés du bureau d'Abbotsford ont souligné la Journée mondiale de l'alimentation par le don d'un bœuf à la banque alimentaire locale. Acheté à un membre du cercle 4-H local, le bœuf a été divisé en 2 100 portions de viande. Le don est d'autant plus apprécié que dans les banques alimentaires, les dons de viande sont rarissimes en raison de leur coût.

La SCA lutte contre la faim

En décembre 2000, le personnel du siège social de la SCA a participé à CANstruction, événement communautaire tenu au profit de la banque alimentaire de Regina et des environs. Les participants devaient construire une structure avec, pour tout matériau, des boîtes de conserve et des aliments en sac ou en boîte. Pour une deuxième année, la SCA a remporté le prix du jury avec sa « pomme contre la faim ». Des employés de la SCA et des partenaires communautaires ont construit la pomme géante à l'aide de 6 500 boîtes de saumon et de 500 paquets de pâtes et sacs de croustilles. L'événement a permis de recueillir plus de 52 000 dollars en plus des quelque 12 900 kg de nourriture pour la banque alimentaire.

Les bureaux des Provinces atlantiques donnent aux programmes de déjeuners

D'innombrables études le confirment : un estomac vide nuit à l'apprentissage. Malheureusement, de nombreux enfants arrivent à l'école sans avoir avalé un seul morceau. Heureusement, les bureaux de la SCA des Provinces atlantiques réservent chaque année une somme de 5 000 dollars pour contribuer au financement de programmes de déjeuners et de distribution de lait dans les écoles des Provinces atlantiques. La SCA reconnaît que les enfants doivent prendre un bon déjeuner pour commencer la journée du bon pied et réussir à l'école.

NOUVEAUX

Produits de la SCA

Du financement pour l'agriculteur d'aujourd'hui

La SCA comprend les producteurs agricoles et leur secteur d'activité comme nul autre prêteur. Depuis plus de 40 ans, son personnel travaille en étroite collaboration avec les producteurs et, plus récemment, avec les agri-entrepreneurs canadiens, dans le but de mettre au point les solutions de financement dont ils ont besoin pour réussir. Au cours de l'exercice, la SCA a lancé, à l'échelle nationale, trois nouveaux produits conçus en fonction des besoins de la clientèle.

Davantage d'options avec le prêt *Flexi-porc*

Avec un peu de souplesse, il est possible d'aider les exploitations de production porcine.

Voilà le concept à l'origine du prêt Flexi-porc. Grâce à lui, les producteurs peuvent prendre congé de paiements de capital jusqu'à trois fois, pendant un an chaque fois. Le prêt est conçu pour aider les producteurs à maximiser leurs mouvements de caisse en dépit de la nature cyclique du secteur porcin. Le prêt Flexi-porc vise les producteurs indépendants ou de moindre taille à qui un congé de paiements pourrait servir à constituer un coussin pour faire face aux replis et ainsi, à gérer les finances de leur entreprise de manière proactive.

Le lancement national a eu lieu en mai 2000, à Brandon (Manitoba). Au départ, le personnel de la SCA du sud du Manitoba avait suggéré un forfait financier offrant de la souplesse aux producteurs porcins. La suggestion découlait des discussions avec la clientèle de la SCA qui désirait un prêt adapté au cycle des prix du secteur.

Assurance-vie du créancier, version améliorée

La SCA se soucie de la santé et de la sécurité des familles agricoles. Depuis octobre 2000, elle offre à ses clients, actuels et nouveaux, un produit d'assurance-vie du créancier par l'entremise de Clarica, compagnie d'assurance sur la vie. En plus de l'assurance-vie, la SCA offre une protection en cas de mutilation accidentelle assortie d'une option de prestation de décès anticipée en cas de maladie terminale. Cette protection améliorée est au nombre des meilleures protections de l'industrie.

L'Enviro-Prêt : « un prêt vert »

En février 2001, la SCA a lancé, en primeur au pays, un prêt « vert » : l'Enviro-Prêt. Il s'agit d'un produit unique qui permet aux producteurs et aux agri-entrepreneurs de se montrer proactifs en matière de planification environnementale à long terme, de pratiques agricoles durables et de gestion des terres et des eaux. C'est ainsi que les clients, des producteurs laitiers et bovins pour la plupart, peuvent reporter leurs paiements de capital sur une période pouvant atteindre 12 mois, tandis qu'ils en profitent pour améliorer leur exploitation, conformément aux pratiques de saine gestion des terres et de la législation provinciale en matière d'environnement. Le décaissement des fonds se fait par tranches, pendant les travaux de construction, ce qui contribue à réduire les frais d'intérêt. Le produit a été lancé au Québec en juin 2000.

Solutions
de FINANCEMENT

Les produits et services de la SCA sont conçus pour aider les producteurs et les petites et moyennes agri-entreprises à croître et à réussir. Tous les prêts de la SCA sont assortis d'options souples : divers taux d'intérêt, différentes options de paiement et choix de période d'amortissement. La SCA travaille en étroite collaboration avec ses clients afin de s'assurer que ses produits de prêt répondent bien à leurs besoins.

Prêt sur garantie immobilière

La SCA offre des prêts à long terme à taux d'intérêt fixe et variable jusqu'à concurrence d'un terme de 20 ans et de périodes d'amortissement de trois à 29 ans. Elle offre également des prêts 5+10, 7+10 et 10+10. Il s'agit de prêts à terme fixe de cinq ans, sept ans et dix ans, assortis d'une option de paiement anticipé annuel de 10 p. 100 du montant original. Le paiement anticipé est imputé au capital non échu, sans frais de remboursement par anticipation à la date d'anniversaire du prêt.

Prêt sur garantie mobilière

Le prêt sur garantie mobilière de la SCA est idéal pour l'achat de bétail, de matériel neuf ou d'occasion et de quota. Des termes ouverts et fermés sont offerts pour des périodes variant de deux à sept ans et l'amortissement peut atteindre 10 ans.

Prêt *Constructeur*[MD] *agricole*

Le financement des travaux de construction est rendu facile grâce à un produit souple qui procure du financement en cours de construction. Le prêt Constructeur agricole est valide pour tout type de construction, pourvu qu'il soit admissible au financement de la SCA. Les paiements ne sont pas nécessaires avant la fin des travaux, jusqu'à concurrence d'une période de 18 mois, et les fonds sont décaissés au besoin, tout au long de la réalisation du projet.

Coups d'pousse[MC]

Groupe de produits innovateurs conçus pour faciliter le transfert de l'exploitation agricole d'une génération à l'autre et pour aider les agriculteurs en développement à lancer ou à agrandir leur exploitation.

- Le **prêt Agri-relais**[MD] permet à l'agriculteur en développement d'obtenir du financement pour l'achat d'actif agricole ou le transfert d'actions dans une exploitation agricole familiale.
- Le **prêt Agri-croissance** offre du financement assorti d'options de paiement différé aux agriculteurs qui désirent lancer ou agrandir une exploitation dont le revenu sera limité sur une période d'un à trois ans.
- Le **prêt Agri+emploi** est conçu pour les personnes qui jouissent d'un revenu d'appoint et qui désirent lancer ou agrandir une entreprise agricole.

Prêt *Plantez maintenant, payez plus tard*

Le prêt Plantez maintenant, payez plus tard a été conçu pour servir les différentes phases d'expansion et est adapté aux besoins particuliers du secteur de la fruiticulture qui est en plein essor, notamment la culture des fruits fragiles et des petits fruits.

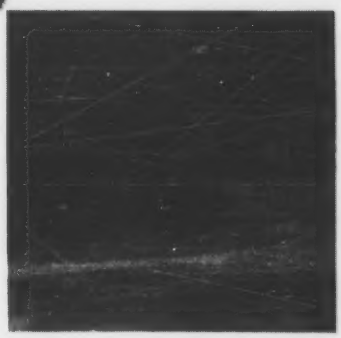

Autres services

Services de gestion immobilière

La division Agri-immeubles de la SCA offre des services de gestion immobilière, notamment :

- **Services d'évaluation :** Les évaluateurs accrédités aident le personnel de campagne à déterminer la valeur des terres des clients et à produire le rapport semestriel *Valeur des terres agricoles*. Ce rapport est la seule source de renseignements complets sur les terres agricoles du Canada. Sur demande, les évaluateurs peuvent faire une analyse poussée de la valeur des terres agricoles à l'échelle nationale, provinciale ou locale.
- **Évaluation environnementale :** Les politiques et processus de prêt de la SCA sont constamment passés en revue afin de s'assurer de leur conformité, du point de vue du créancier, à toutes les lois et pratiques exemplaires. Les membres du personnel de la SCA sont conscients de l'impact des questions environnementales sur la viabilité d'une exploitation agricole.
- **Vente et location de biens-fonds :** La division Agri-immeubles se charge également de la vente et de la location des biens-fonds détenus par la SCA.

Programme de crédit-bail SCA-CULEASE

La SCA et la société CULEASE Financial Services[MC] unissent leurs efforts pour offrir du crédit-bail visant l'équipement agricole neuf ou d'occasion par l'intermédiaire du réseau national de concessionnaires d'équipement de la SCA. Le produit est offert dans l'Ouest canadien et en Ontario.

Programme national de financement d'équipement par l'entremise des concessionnaires

La SCA travaille de concert avec un réseau national de concessionnaires d'équipement agricole dans le but d'offrir une option concurrentielle de financement d'équipement neuf ou d'occasion.

Programme de prêt aux entreprises de produits agricoles à valeur ajoutée

Conjointement avec la Diversification de l'économie de l'Ouest et la CIBC, la SCA aide les entreprises agricoles à valeur ajoutée de l'Ouest canadien à accéder plus facilement à des capitaux d'emprunt.

Pour plus de détails sur les produits, visitez le site Internet de la SCA, au www.sca-fcc.ca, ou appelez le Centre de service à la clientèle, au 1 877 332-3301.

Les obligations à MOYEN TERME de la SCA

D'une pierre deux coups

Grâce aux obligations à moyen terme de la SCA, les investisseurs canadiens peuvent faire d'une pierre deux coups : soutenir les producteurs et les agri-entrepreneurs et investir en toute tranquillité d'esprit. En effet, les obligations à moyen terme de la SCA offrent des taux d'intérêt alléchants et une gamme d'échéances qui répondent aux besoins des investisseurs.

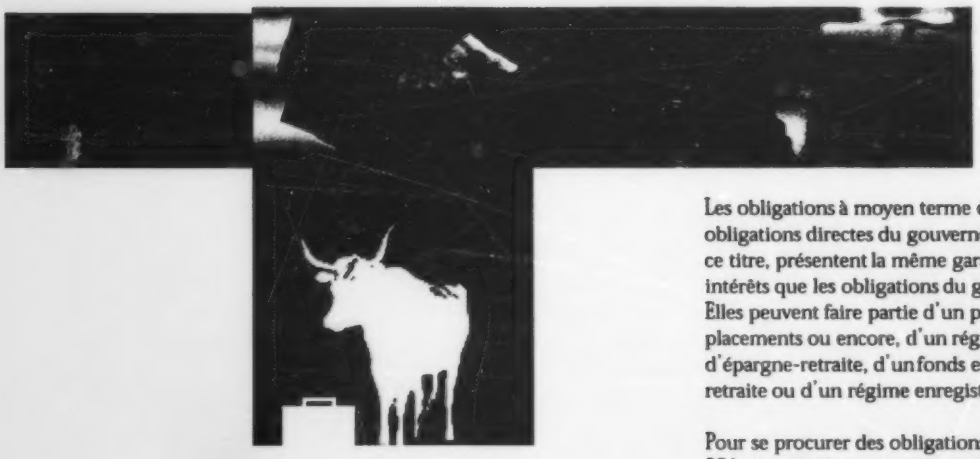

Les obligations à moyen terme de la SCA sont des obligations directes du gouvernement du Canada et, à ce titre, présentent la même garantie du capital et des intérêts que les obligations du gouvernement fédéral. Elles peuvent faire partie d'un portefeuille de placements ou encore, d'un régime enregistré d'épargne-retraite, d'un fonds enregistré de revenu de retraite ou d'un régime enregistré d'épargne-études.

Pour se procurer des obligations à moyen terme de la SCA, il suffit de communiquer avec l'un des courtiers autorisés du réseau de la SCA. Elles sont offertes chaque jour en coupures de 1 000 dollars, sous réserve d'un investissement minimal de 5 000 dollars. Elles sont assorties d'une échéance variant d'un an à 10 ans et de paiements d'intérêt semestriels ou mensuels. Il est également possible de se procurer à escompte des obligations à coupon zéro dont l'intérêt est payé à l'échéance du terme. Parce qu'elles présentent un choix aussi varié de termes et d'options de paiement de l'intérêt, les obligations à moyen terme de la SCA peuvent constituer une source de revenu stable pour l'investisseur.

Qui plus est, les obligations à moyen terme représentent pour l'investisseur un excellent moyen de soutenir la croissance du secteur agricole canadien et de récolter les nombreux avantages de son placement, soit rendement intéressant, souplesse et garantie du capital.

Pour plus de détails sur les obligations à moyen terme, visitez le site Internet de la SCA, au www.sca-fcc.ca ou appelez le Centre de service à la clientèle, au 1 877 332-3301.

COMPTE RENDU

Analytique de la DIRECTION

Survol de 2000-2001

FAITS SAILLANTS

- Stabilité financière améliorée – ratios et indicateurs financiers solides
- Forte croissance du portefeuille pour atteindre 6,9 milliards de dollars
- Diversification du portefeuille par entreprise et par secteur géographique
- Biens-fonds retournés aux producteurs primaires – baisse de 61 p. 100 des biens-fonds détenus par rapport à 1999-2000, en fonction de la valeur totale
- Meilleure efficience des opérations

Résultats financiers clés

millions de dollars	2001	2000
Portefeuille de prêts	**6 907,6**	6 303,8
Taux de croissance du portefeuille	**9,6 %**	7,9 %
Prêts approuvés	**1 752,5**	1 611,6
Taux de renouvellement des prêts	**94 %**	94 %
Arrérages	**35,7**	35,1
Intérêts créditeurs nets	**164,5**	154,4
Marge d'intérêt nette	**2,41 %**	2,37 %
Frais d'administration	**94,5**	90,8
Ratio d'efficience	**55,0 %**	56,8 %
Bénéfice net avant impôt	**61,2**	40,3
Rendement des capitaux propres*	**8,4 %**	6,6 %
Rendement de l'actif*	**0,89 %**	0,63 %
Ratio de levier	**7,6:1**	9,5:1

* avant impôt sur les bénéfices

- Le portefeuille de prêts est de 9,6 p. 100 supérieur à 1999-2000 et de 5 p. 100 supérieur au plan.
- Les prêts approuvés ont augmenté de 8,7 p. 100 par rapport à 1999-2000 (1,8 milliard de dollars additionnels investis dans l'agriculture).
- Les intérêts créditeurs nets ont augmenté de 6,5 p. 100 par rapport à 1999-2000.
- La marge d'intérêt nette globale est de 4 points de base supérieure à 1999-2000.
- Le ratio d'efficience a augmenté, résultat des gains en efficience des processus et de la limitation des coûts.
- Le bénéfice net avant impôt a augmenté en raison de la hausse du portefeuille de prêts et de la marge d'intérêt nette. Les résultats de tous les autres postes de produits et charges se comparent à ceux de l'exercice antérieur.
- Le ratio de levier a baissé, témoignant d'une base d'avoir solide qui permet à la SCA de réinvestir dans l'agriculture et de faire croître son bilan.

PERSPECTIVE 2001-2002

- Croissance soutenue d'un portefeuille solide et diversifié
- Vente continue des terres détenues aux producteurs primaires
- Stabilité financière permettant de soutenir la croissance future du portefeuille
- Niveau de service toujours élevé grâce à l'amélioration de la prestation et de la qualité des produits et services

Bilan

FAITS SAILLANTS – BILAN

- Le portefeuille de prêts augmente de 9,6 p. 100, pour passer à 6 908 millions de dollars.
- Les prêts approuvés augmentent de 8,7 p. 100, pour passer à 1 753 millions de dollars.
- Les prêts douteux diminuent de 23 millions de dollars, pour passer à 145 millions de dollars.
- La provision pour pertes sur créances augmente de 19 millions de dollars, pour passer à 269 millions de dollars.
- Les emprunts cumulatifs à court et à long terme se chiffrent à 6,2 milliards de dollars et à 579 millions de dollars respectivement.

Activités de prêt

Au cours de 2000-2001, le portefeuille de prêts a augmenté de 9,6 p. 100 pour passer à 6,9 milliards de dollars, une hausse par rapport à 6,3 milliards de dollars en 1999-2000. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des décaissements et des renouvellements de prêt, signe que la SCA réussit à retenir sa clientèle de base et à la faire augmenter. Les décaissements de nouveaux prêts sont passés de 1,58 milliard de dollars en 1999-2000 à 1,78 milliard de dollars en 2000-2001, soit une augmentation de 12 p. 100.

La principale orientation des activités de prêt demeure la production primaire; en 2000-2001, la majorité des prêts approuvés ont été consentis à des producteurs primaires. La répartition par entreprise des prêts montre une diversification accrue du portefeuille. En 2000-2001, le bœuf, le porc, la volaille et la production à valeur ajoutée ont pris plus d'importance dans le portefeuille de prêts de la SCA, reflétant la croissance économique globale qu'ont connu ces secteurs au cours de l'exercice.

Production primaire

La production primaire regroupe les activités agricoles de base, notamment les cultures commerciales, fruitières et légumières, l'élevage de bovins, de porcs, d'ovins, de volailles et d'autres animaux, ainsi que la production laitière.

En 2000-2001, le montant des prêts consentis aux producteurs primaires est resté stable par rapport à 1999-2000, soit à 1,3 milliard de dollars. Le nombre de prêts approuvés a diminué, pour passer de 10 747 à 10 078. Les prêts aux producteurs primaires représentent 86 p. 100 du nombre total de prêts approuvés pour l'exercice. Ce total comprend les prêts d'alliance, qui sont tous consentis à des producteurs primaires.

Les cultures commerciales et le lait représentaient 61 p. 100 des prêts approuvés à des producteurs primaires en 2000-2001, comparativement à 65 p. 100 en 1999-2000. Cette différence est attribuable surtout à une augmentation des prêts consentis aux producteurs de bœuf et de volaille, ce qui témoigne de la croissance qu'ont connu ces deux secteurs. Les nouveaux produits axés sur les besoins particuliers des clients ont également contribué à la diversification du portefeuille de prêts.

Au niveau régional, les portefeuilles de prêts à la production primaire ont augmenté en moyenne de 8,0 p. 100 au cours de l'exercice, la plus forte hausse ayant été enregistrée en Ontario, soit 12,3 p. 100. Cette hausse est attribuable à l'augmentation des prêts aux secteurs du bœuf et de la volaille de cette province. Toutes les autres régions ont enregistré des taux de croissance se rapprochant du taux moyen, le taux le plus bas ayant été enregistré par les Prairies en raison de la croissance nominale des prêts consentis au secteur des cultures commerciales.

Portefeuille par entreprise

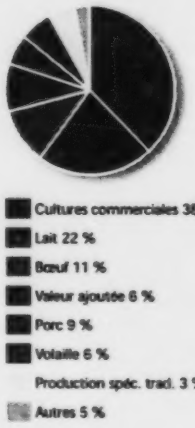

Prêts approuvés par entreprise 2000-2001

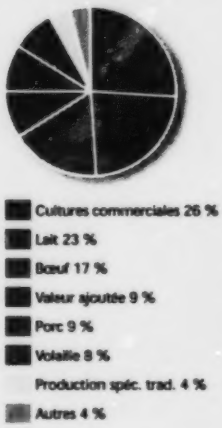

La catégorie Production spéciale traditionnelle *comprend les prêts servant à l'apiculture, l'élevage d'animaux à fourrure et de chevaux, la production d'urine de jument gravide, la lombriculture et l'aquaculture.*

La catégorie Autres *comprend les prêts servant à l'élevage d'ovins, à l'acériculture, aux entreprises mixtes et aux autres sources de revenu.*

COMPTE RENDU

Analytique de la DIRECTION

Survol de 2000-2001

FAITS SAILLANTS

- Stabilité financière améliorée – ratios et indicateurs financiers solides
- Forte croissance du portefeuille pour atteindre 6,9 milliards de dollars
- Diversification du portefeuille par entreprise et par secteur géographique
- Biens-fonds retournés aux producteurs primaires – baisse de 61 p. 100 des biens-fonds détenus par rapport à 1999-2000, en fonction de la valeur totale
- Meilleure efficience des opérations

Résultats financiers clés

millions de dollars	2001	2000
Portefeuille de prêts	**6 907,6**	6 303,8
Taux de croissance du portefeuille	**9,6 %**	7,9 %
Prêts approuvés	**1 752,5**	1 611,6
Taux de renouvellement des prêts	**94 %**	94 %
Arrérages	**35,7**	35,1
Intérêts créditeurs nets	**164,5**	154,4
Marge d'intérêt nette	**2,41 %**	2,37 %
Frais d'administration	**94,5**	90,8
Ratio d'efficience	**55,0 %**	56,8 %
Bénéfice net avant impôt	**61,2**	40,3
Rendement des capitaux propres*	**8,4 %**	6,6 %
Rendement de l'actif*	**0,89 %**	0,63 %
Ratio de levier	**7,6:1**	9,5:1

* avant impôt sur les bénéfices

- Le portefeuille de prêts est de 9,6 p. 100 supérieur à 1999-2000 et de 5 p. 100 supérieur au plan.
- Les prêts approuvés ont augmenté de 8,7 p. 100 par rapport à 1999-2000 (1,8 milliard de dollars additionnels investis dans l'agriculture).
- Les intérêts créditeurs nets ont augmenté de 6,5 p. 100 par rapport à 1999-2000.
- La marge d'intérêt nette globale est de 4 points de base supérieure à 1999-2000.
- Le ratio d'efficience a augmenté, résultat des gains en efficience des processus et de la limitation des coûts.
- Le bénéfice net avant impôt a augmenté en raison de la hausse du portefeuille de prêts et de la marge d'intérêt nette. Les résultats de tous les autres postes de produits et charges se comparent à ceux de l'exercice antérieur.
- Le ratio de levier a baissé, témoignant d'une base d'avoir solide qui permet à la SCA de réinvestir dans l'agriculture et de faire croître son bilan.

PERSPECTIVE 2001-2002

- Croissance soutenue d'un portefeuille solide et diversifié
- Vente continue des terres détenues aux producteurs primaires
- Stabilité financière permettant de soutenir la croissance future du portefeuille
- Niveau de service toujours élevé grâce à l'amélioration de la prestation et de la qualité des produits et services

Bilan

Faits saillants – Bilan

- Le portefeuille de prêts augmente de 9,6 p. 100, pour passer à 6 908 millions de dollars.
- Les prêts approuvés augmentent de 8,7 p. 100, pour passer à 1 753 millions de dollars.
- Les prêts douteux diminuent de 23 millions de dollars, pour passer à 145 millions de dollars.
- La provision pour pertes sur créances augmente de 19 millions de dollars, pour passer à 269 millions de dollars.
- Les emprunts cumulatifs à court et à long terme se chiffrent à 6,2 milliards de dollars et à 579 millions de dollars respectivement.

Activités de prêt

Au cours de 2000-2001, le portefeuille de prêts a augmenté de 9,6 p. 100 pour passer à 6,9 milliards de dollars, une hausse par rapport à 6,3 milliards de dollars en 1999-2000. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des décaissements et des renouvellements de prêt, signe que la SCA réussit à retenir sa clientèle de base et à la faire augmenter. Les décaissements de nouveaux prêts sont passés de 1,58 milliard de dollars en 1999-2000 à 1,78 milliard de dollars en 2000-2001, soit une augmentation de 12 p. 100.

La principale orientation des activités de prêt demeure la production primaire; en 2000-2001, la majorité des prêts approuvés ont été consentis à des producteurs primaires. La répartition par entreprise des prêts montre une diversification accrue du portefeuille. En 2000-2001, le bœuf, le porc, la volaille et la production à valeur ajoutée ont pris plus d'importance dans le portefeuille de prêts de la SCA, reflétant la croissance économique globale qu'ont connu ces secteurs au cours de l'exercice.

Production primaire

La production primaire regroupe les activités agricoles de base, notamment les cultures commerciales, fruitières et légumières, l'élevage de bovins, de porcs, d'ovins, de volailles et d'autres animaux, ainsi que la production laitière.

En 2000-2001, le montant des prêts consentis aux producteurs primaires est resté stable par rapport à 1999-2000, soit à 1,3 milliard de dollars. Le nombre de prêts approuvés a diminué, pour passer de 10 747 à 10 078. Les prêts aux producteurs primaires représentent 86 p. 100 du nombre total de prêts approuvés pour l'exercice. Ce total comprend les prêts d'alliance, qui sont tous consentis à des producteurs primaires.

Les cultures commerciales et le lait représentaient 61 p. 100 des prêts approuvés à des producteurs primaires en 2000-2001, comparativement à 65 p. 100 en 1999-2000. Cette différence est attribuable surtout à une augmentation des prêts consentis aux producteurs de bœuf et de volaille, ce qui témoigne de la croissance qu'ont connu ces deux secteurs. Les nouveaux produits axés sur les besoins particuliers des clients ont également contribué à la diversification du portefeuille de prêts.

Portefeuille par entreprise

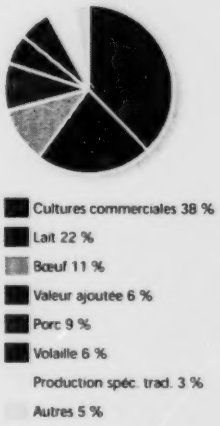

Prêts approuvés par entreprise 2000-2001

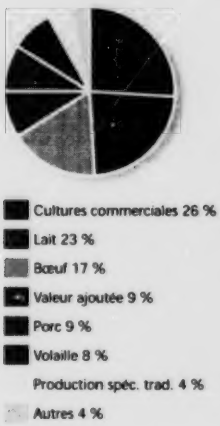

La catégorie Production spéciale traditionnelle *comprend les prêts servant à l'apiculture, l'élevage d'animaux à fourrure et de chevaux, la production d'urine de jument gravide, la lombriculture et l'aquaculture.*

La catégorie Autres *comprend les prêts servant à l'élevage d'ovins, à l'acériculture, aux entreprises mixtes et aux autres sources de revenu.*

Au niveau régional, les portefeuilles de prêts à la production primaire ont augmenté en moyenne de 8,0 p. 100 au cours de l'exercice, la plus forte hausse ayant été enregistrée en Ontario, soit 12,3 p. 100. Cette hausse est attribuable à l'augmentation des prêts aux secteurs du bœuf et de la volaille de cette province. Toutes les autres régions ont enregistré des taux de croissance se rapprochant du taux moyen, le taux le plus bas ayant été enregistré par les Prairies en raison de la croissance nominale des prêts consentis au secteur des cultures commerciales.

Agri-entreprise

Le secteur de l'agri-entreprise comprend les exploitations qui produisent, transportent, entreposent, distribuent, transforment ou créent de la valeur ajoutée en amont ou en aval de la production primaire.

La valeur totale des prêts consentis à des agri-entreprises est passée de 146 millions de dollars en 1999-2000 à 251 millions de dollars en 2000-2001. L'augmentation du portefeuille de 154 millions de dollars s'explique par le fait qu'un plus grand nombre de producteurs se sont lancés dans la production à valeur ajoutée. En prêtant aux agri-entreprises, la SCA aide les producteurs à ajouter de la valeur à leur production et à créer des marchés environnants.

Les prêts aux agri-entreprises dans les régions du Québec et de l'Ouest ont connu la plus forte croissance, soit 36,5 p. 100 et 31,0 p. 100 respectivement. Cette croissance est attribuable à l'augmentation significative des prêts consentis aux secteurs de la transformation à valeur ajoutée au Québec et de la transformation de la volaille dans l'Ouest. La croissance est aussi attribuable à l'augmentation des prêts aux secteurs de la valeur ajoutée et de la transformation des cultures en Ontario. Bien que le nombre de prêts aux agri-entreprises ait connu une forte augmentation, le volume total de ces prêts ne représente qu'une faible part du portefeuille de prêts global.

Alliances

Les alliances sont des relations établies entre la SCA et d'autres institutions agricoles ou financières afin de combiner l'expertise et d'élargir l'éventail des services offerts aux producteurs primaires.

Le portefeuille d'alliances actuel de la SCA regroupe 27 contrats d'alliance et plusieurs partenariats stratégiques conclus avec des organismes, tels que l'Alberta Financial Services Corporation et la Banque de développement du Canada. La SCA établit ces alliances et ces partenariats afin de jouer un rôle de leadership au sein de l'industrie agricole et de s'assurer qu'elle possède les ressources et les connaissances existantes lui permettant de répondre à tous les besoins des producteurs. Par exemple, l'alliance de la SCA avec la société CULEASE Financial Services lui permet d'offrir des produits de crédit-bail à la clientèle.

Au cours de l'exercice, la SCA a continué de faire croître son portefeuille de prêts d'alliances, pour passer de 187 millions de dollars en 1999-2000 à 215 millions de dollars en 2000-2001. Cette hausse représente 5,1 p. 100 de la croissance du portefeuille de prêts global de la Société. À l'heure actuelle, la majorité des prêts du portefeuille d'alliances sont consentis au secteur du bœuf. Les alliances appartenant à ce secteur dans les régions des Prairies et de l'Ouest canadien constituent 79 p. 100 du portefeuille d'alliances global.

Prêts approuvés par secteur d'activité (millions de dollars)

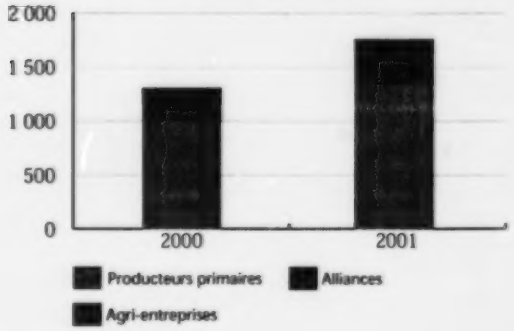

Répartition géographique du portefeuille de prêts

Au cours de l'exercice, la valeur des prêts approuvés dans chacune des régions du pays a augmenté. Les taux de croissance les plus élevés ont été enregistrés en Ontario et au Québec et représentent 45 p. 100 de tous les prêts approuvés en 2000-2001, comparativement à 42 p. 100 en 1999-2000.

La croissance globale du portefeuille de prêts de 9,6 p. 100 en 2000-2001 est attribuable surtout à la hausse significative enregistrée en Ontario (13 p. 100) et au Québec (12 p. 100), résultat d'une croissance dans les secteurs du bœuf, de la volaille et de la production à valeur ajoutée de ces deux régions. Les prêts consentis aux producteurs de cultures commerciales dans la région des Prairies ont enregistré une croissance nominale.

Prêts approuvés par région

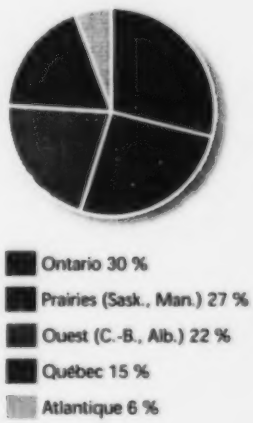

Bonne qualité du crédit

Prêts douteux

Un prêt est classé dans la catégorie des prêts douteux lorsque, de l'avis de la direction, il n'existe pas de certitude raisonnable de percevoir un jour le montant total du capital et des intérêts.

En 2000-2001, le solde des prêts douteux est passé de 2,67 p. 100 à 2,11 p. 100 du portefeuille de prêts, soit de 168 millions de dollars à 145 millions de dollars. Cette diminution est le résultat des saines politiques et pratiques de gestion du risque de la SCA et des efforts constants de ses employés pour comprendre la situation des clients et les aider. La SCA fait un suivi continuel des prêts en arrérages afin d'identifier ceux qui risquent de devenir des prêts douteux. Elle aide proactivement les clients qui traversent des périodes difficiles.

Prêt douteux en pourcentage du portefeuille de prêts

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances est la meilleure estimation, par la direction, des pertes probables auxquelles donnera lieu le portefeuille de prêts (voir une description plus détaillée à la section 2(c) des états financiers).

La provision pour pertes sur créances comprend trois composantes :

Spécifique – sert à établir les pertes probables sur des prêts particuliers qui sont devenus des prêts douteux.

Générale affectée – la meilleure estimation par la direction des risques de pertes probables au portefeuille relativement aux prêts dont le caractère douteux n'a pas encore été établi avec certitude. Le montant affecté est fondé sur l'identification, au moyen du Système de pointage et de tarification du risque (SPTR) de la Société, des prêts qui manifestent une certaine détérioration de la qualité du crédit.

Générale non affectée – l'établissement de la composante non affectée tient compte des événements et de l'évolution de la conjoncture, ainsi que des tendances économiques générales, pour prévoir les pertes sur le portefeuille de prêts qui ne se sont pas encore manifestées dans des prêts particuliers.

Solde de la provision (millions de dollars)

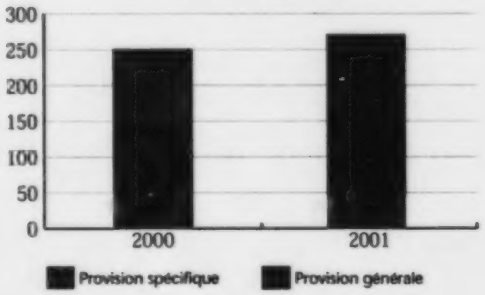

La provision pour pertes sur créances a augmenté de 7,8 p. 100 pour passer de 249,7 millions de dollars en 1999-2000 à 269,2 millions de dollars en 2000-2001. Cette croissance, attribuable à la progression de 9,6 p. 100 du portefeuille, est toutefois légèrement contrebalancée par un portefeuille de qualité supérieure, comme en témoigne la baisse du pourcentage des prêts constituant la provision, de 3,96 p. 100 en 1999-2000 à 3,90 p. 100 en 2000-2001. L'augmentation de la provision reflète les risques plus élevés associés à un portefeuille plus important.

Afin de limiter les pertes sur créances tout en continuant à répondre aux besoins futurs de l'industrie agricole, la SCA continuera de mettre l'accent sur la bonne qualité du crédit et de poursuivre ses saines politiques et pratiques de gestion du risque.

Biens-fonds acquis en règlement de prêts

Les biens-fonds détenus par la SCA sont des terres acquises en règlement de prêts.

La baisse constante du nombre de biens-fonds détenus par la SCA témoigne de l'engagement de la SCA à retourner les terres agricoles aux producteurs primaires. Au 31 mars 2001, le solde des biens-fonds se chiffrait à 25,1 millions de dollars (120 924 acres), une baisse par rapport à 64,9 millions de dollars (360 284 acres) l'exercice précédent et moins que le niveau prévu pour 2000-2001.

Au cours de l'exercice, la Société a vendu 249 116 acres de terres évalués à 71,2 millions de dollars à des agriculteurs, comparativement à la vente, l'exercice dernier, de 248 772 acres d'une valeur totale de 64,8 millions de dollars. Dans 64 p. 100 des cas, les terres vendues au cours de l'exercice ont été retournées à leurs anciens propriétaires. À mesure que les baux à long terme arrivent à échéance, d'autres biens-fonds seront retournés aux agriculteurs en 2001-2002.

Biens-fonds par région (millions de dollars)

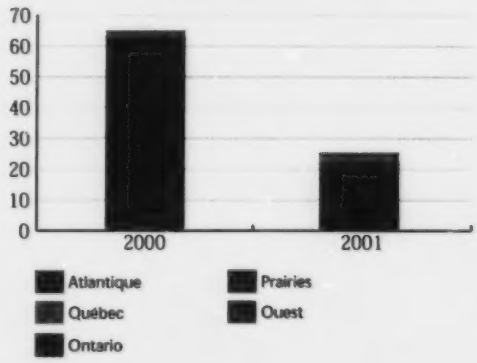

Activités de financement

La SCA recueille des fonds par le biais de divers programmes d'emprunt sur les marchés financiers canadiens et internationaux. Ses sources de financement à court, moyen et long terme comprennent :

- un programme de papier commercial canadien;
- un programme d'obligations à moyen et long terme canadien (OMT);
- un programme de papier euro-commercial; et
- un programme d'euro-obligations à moyen terme (EOMT).

Financement à court terme

Le financement à court terme est constitué d'emprunts dont la durée est inférieure à un an. Ces emprunts sont effectués dans le cadre des programmes canadien et européen de papier commercial, mais aussi dans le cadre des programmes OMT et EOMT si l'échéance est inférieure à un an.

Au 31 mars 2001, l'encours des emprunts à court terme s'élevait à 1,9 milliard de dollars, alors qu'il était de 1,0 milliard de dollars au 31 mars 2000. Cette hausse est attribuable à l'augmentation des prêts à taux variable, qui sont financés au moyen d'emprunts à court terme.

Financement à moyen et long terme

Le financement à moyen et long terme est constitué de tous les emprunts dont la durée est supérieure à un an, ce qui comprend tous les emprunts effectués dans le cadre des programmes OMT et EOMT dont l'échéance est supérieure à un an.

Au cours de l'exercice 2000-2001, la SCA a effectué des emprunts à moyen et long terme pour une valeur totale de 579 millions de dollars, soit une baisse par rapport à 1,1 milliard de dollars en 1999-2000. Cette baisse est attribuable au niveau moins élevé d'emprunts arrivant à échéance durant l'exercice. En 2000-2001, la SCA a émis 551 millions de dollars d'obligations à moyen terme et long terme (OMT) sur le marché intérieur des obligations sous diverses formes, notamment des instruments au détail, institutionnels et structurés. La Société a également émis 28 millions de dollars d'obligations sur le marché des euro-obligations à moyen terme (EOMT), une baisse par rapport aux 100 millions de dollars émis en 1999-2000.

Les titres émis par la SCA constituent des obligations directes et inconditionnelles du gouvernement du Canada. À titre d'emprunteur public, la SCA jouit des cotes de crédit suivantes :

	Dette intérieure		Dette étrangère	
	long terme	court terme	long terme	court terme
Moody's	Aa1	P1	Aa1	P-1
Standard & Poor's	AAA	A-1+	AA+	A-1+

La SCA a l'intention de saisir les occasions qui lui permettront de diversifier ses sources de financement et d'avoir accès à de nouvelles sources rentables de fonds sur les marchés financiers. De telles initiatives seraient établies conformément au document du ministre des Finances intitulé Lignes directrices sur les programmes d'emprunt des sociétés d'État.

PERSPECTIVE 2001-2002 – Bilan

- Maintien de la croissance du portefeuille en continuant de mettre l'accent sur les prêts à la production primaire.
- Élargissement du portefeuille par l'expansion des alliances et des modes de prestation de services.
- Augmentation de la provision pour pertes sur créances afin de tenir compte des risques associés à un portefeuille plus important et à l'incertitude du contexte économique.
- Vente continue de biens-fonds aux producteurs primaires.
- Santé financière grâce à de bonnes marges et à un portefeuille augmenté.
- Financement obtenu sur les marchés financiers canadiens et internationaux.

État des résultats

Faits saillants – État des résultats

- Les intérêts créditeurs nets augmentent de 6,5 p. 100, pour passer à 164,5 millions de dollars.
- La marge des intérêts créditeurs nets augmente de 4 points de base, pour passer à 2,41 p. 100.
- Le ratio d'efficience des frais d'administration s'améliore, pour passer à 55,0 p. 100.
- Les autres revenus augmentent de 28 p. 100, pour passer à 8,2 millions de dollars.

Intérêts créditeurs nets et marge d'intérêt nette

Les intérêts créditeurs nets correspondent à l'écart entre les intérêts gagnés sur les éléments d'actif (par ex., prêts et valeurs mobilières) et les intérêts débiteurs des emprunts.

Les intérêts créditeurs nets ont augmenté de 6,5 p. 100 par rapport au dernier exercice, passant de 154,4 millions de dollars à 164,5 millions de dollars. Cette variation annuelle est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- la croissance du portefeuille – en 2000-2001, le portefeuille de prêts a augmenté de 603,8 millions de dollars par rapport à 1999-2000, ce qui a créé 21,4 millions de dollars de plus en bénéfices;
- la baisse des taux d'intérêt – des taux moins élevés ont réduit d'environ 11,3 millions de dollars le portefeuille de prêts en dépit de la hausse qu'il a connu.

La marge d'intérêt nette représente les intérêts créditeurs nets exprimés en pourcentage de l'actif total moyen. Elle couvre les risques de crédit et les frais d'administration et génère un bénéfice net suffisant pour permettre à la Société de demeurer financièrement viable et de continuer à appuyer l'agriculture.

Intérêts créditeurs nets et marge d'intérêt nette

(millions de dollars)	2001	2000
Intérêts créditeurs		
Portefeuille de prêts	524,6 $	470,2 $
Placements	24,0	25,3
	548,6	495,5
Intérêts créditeurs		
Dette à court terme	83,6	58,4
Dette à long terme	300,5	282,7
	384,1	341,1
Intérêts créditeurs nets	164,5 $	154,4 $
Actif total moyen	6 815,6 $	6 513,5 $
Marge d'intérêt nette	2,41 %	2,37 %
Variation annuelle des intérêts créditeurs nets en raison d'une :		
augmentation du volume	21,4 $	14,2 $
diminution des taux	(11,3)	(6,1)
	10,1 $	8,1 $

Charge pour pertes sur créances

La charge pour pertes sur créances est une charge imputée à l'état des résultats d'un montant nécessaire pour ramener la provision pour pertes sur créances à un niveau jugé approprié par la direction.

La charge pour pertes sur créances est passée de 52,7 millions de dollars en 1999-2000 à 40,2 millions de dollars en 2000-2001. Cette baisse est attribuable à la diminution de solde des prêts douteux et à l'amélioration de la santé du portefeuille global.

La charge pour pertes sur créances demeurera à un niveau élevé à l'avenir en raison des risques associés à un portefeuille plus important et de l'incertitude qui règne sur l'économie en général.

Charge en % des intérêts créditeurs nets

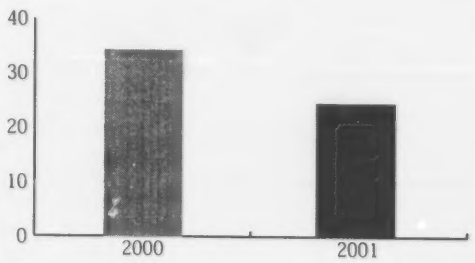

État des résultats

Faits saillants – État des résultats

- Les intérêts créditeurs nets augmentent de 6,5 p. 100, pour passer à 164,5 millions de dollars.
- La marge des intérêts créditeurs nets augmente de 4 points de base, pour passer à 2,41 p. 100.
- Le ratio d'efficience des frais d'administration s'améliore, pour passer à 55,0 p. 100.
- Les autres revenus augmentent de 28 p. 100, pour passer à 8,2 millions de dollars.

Intérêts créditeurs nets et marge d'intérêt nette

Les intérêts créditeurs nets correspondent à l'écart entre les intérêts gagnés sur les éléments d'actif (par ex., prêts et valeurs mobilières) et les intérêts débiteurs des emprunts.

Les intérêts créditeurs nets ont augmenté de 6,5 p. 100 par rapport au dernier exercice, passant de 154,4 millions de dollars à 164,5 millions de dollars. Cette variation annuelle est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- la croissance du portefeuille – en 2000-2001, le portefeuille de prêts a augmenté de 603,8 millions de dollars par rapport à 1999-2000, ce qui a créé 21,4 millions de dollars de plus en bénéfices;
- la baisse des taux d'intérêt – des taux moins élevés ont réduit d'environ 11,3 millions de dollars le portefeuille de prêts en dépit de la hausse qu'il a connu.

La marge d'intérêt nette représente les intérêts créditeurs nets exprimés en pourcentage de l'actif total moyen. Elle couvre les risques de crédit et les frais d'administration et génère un bénéfice net suffisant pour permettre à la Société de demeurer financièrement viable et de continuer à appuyer l'agriculture.

Intérêts créditeurs nets et marge d'intérêt nette

(millions de dollars)	2001	2000
Intérêts créditeurs		
Portefeuille de prêts	524,6 $	470,2 $
Placements	24,0	25,3
	548,6	495,5
Intérêts créditeurs		
Dette à court terme	83,6	58,4
Dette à long terme	300,5	282,7
	384,1	341,1
Intérêts créditeurs nets	164,5 $	154,4 $
Actif total moyen	6 815,6 $	6 513,5 $
Marge d'intérêt nette	2,41 %	2,37 %
Variation annuelle des intérêts créditeurs nets en raison d'une :		
augmentation du volume	21,4 $	14,2 $
diminution des taux	(11,3)	(6,1)
	10,1 $	8,1 $

Charge pour pertes sur créances

La charge pour pertes sur créances est une charge imputée à l'état des résultats d'un montant nécessaire pour ramener la provision pour pertes sur créances à un niveau jugé approprié par la direction.

La charge pour pertes sur créances est passée de 52,7 millions de dollars en 1999-2000 à 40,2 millions de dollars en 2000-2001. Cette baisse est attribuable à la diminution de solde des prêts douteux et à l'amélioration de la santé du portefeuille global.

La charge pour pertes sur créances demeurera à un niveau élevé à l'avenir en raison des risques associés à un portefeuille plus important et de l'incertitude qui règne sur l'économie en général.

Charge en % des intérêts créditeurs nets

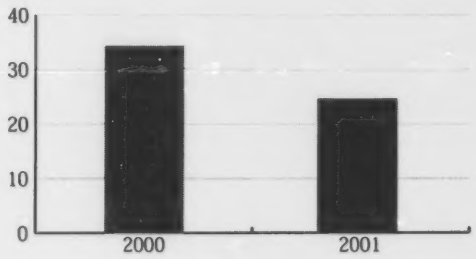

46

Frais d'administration et efficience

Malgré l'augmentation de 11,6 p. 100 des intérêts créditeurs, générée par la croissance du portefeuille de prêts, les frais d'administration n'ont augmenté que de 4,1 p. 100. Il en résulte une amélioration du ratio d'efficience, qui passe de 57 p. 100 en 1999-2000 à 55 p. 100 en 2000-2001. Ce ratio représente la mesure dans laquelle les ressources sont bien utilisées pour générer des revenus.

Cette amélioration est le résultat concret des efforts déployés au cours des dernières années pour améliorer l'efficience des processus et limiter les coûts. En faisant de la reconception et de l'amélioration des processus une priorité, la Société a réussi à obtenir une meilleure affectation des ressources visant à soutenir la croissance du portefeuille de prêts, à améliorer le soutien pour les produits et le développement des marchés et à renforcer l'infrastructure permettant de maximiser le soutien aux clients.

En autre, les niveaux de service de la SCA sont demeurés élevés. La SCA s'est engagée à faciliter les processus utilisés par les clients. Elle s'efforce :

- d'améliorer constamment les modes de prestation des produits et des services;
- de démarrer un projet de cyberaffaires en vue d'améliorer le service à la clientèle.
- de continuer à faire de l'amélioration de la qualité une priorité.

Frais d'administration (millions de dollars)

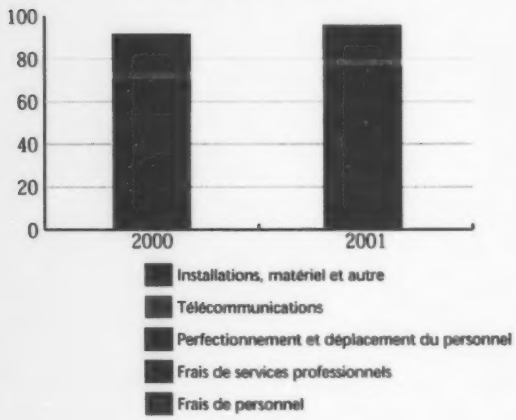

Impôt sur les bénéfices

En date du 1er avril 2000, la Société a adopté rétroactivement les recommandations de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) énoncées dans le chapitre 3465, intitulé « Impôts sur les bénéfices », du Manuel de l'ICCA. En vertu du chapitre 3465, les actifs d'impôts futurs et les passifs d'impôts futurs sont constatés en fonction des conséquences d'impôts futures attribuables aux écarts entre la valeur comptable, au bilan, d'actifs et de passifs existants et leur valeur fiscale respective. Les écarts temporaires déductibles de la SCA combinés à ses pertes fiscales reportées en avant représentent un actif d'impôt futur. Les variations de la valeur de l'actif d'impôt futur sont imputées au bénéfice à titre de passif d'impôt futur.

La direction de la Société est d'avis qu'il est plus improbable que probable que l'actif d'impôt futur soit réalisé totalement. Toutefois, après des consultations intensives avec le Bureau du Vérificateur général et afin de respecter l'interprétation technique du chapitre 3465, la Société a comptabilisé l'actif d'impôt futur au bilan.

Bénéfice net

Le bénéfice net de l'exercice se chiffre à 31,6 millions de dollars. Ce bénéfice net n'est pas comparable à celui de 38,4 millions de dollars en raison de l'adoption des dispositions du chapitre 3465 du Manuel de l'ICCA en 2000-2001. Le bénéfice net avant impôt sur les bénéfices est passé à 61,2 millions de dollars comparativement à 40,3 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable à la hausse des intérêts créditeurs nets, qui découle de la croissance et de la meilleure performance du portefeuille. Le bénéfice net continuera d'augmenter, grâce à la croissance prévue du portefeuille et à la maîtrise des frais d'administration, ce qui permettra à la SCA de jouer un rôle de soutien encore plus important au chapitre de la croissance de l'industrie agricole. Tous les bénéfices sont réinvestis dans le secteur agricole par le biais du financement de la croissance du portefeuille et le développement de nouveaux produits.

PERSPECTIVE 2001-2002 – État des résultats

- Croissance continue des intérêts créditeurs nets, résultant d'une augmentation du volume de prêts et d'une hausse modeste des marges.
- Augmentation du bénéfice net, attribuable à des intérêts créditeurs nets supérieurs aux frais d'administration.
- Amélioration du ratio d'efficience en raison des gains d'efficience des processus.
- Augmentation de la charge pour pertes sur créances, résultant de la croissance du portefeuille et de l'instabilité économique persistante.

Gestion du risque

Faits saillants - Risque

- Adoption d'un nouveau système interne d'évaluation du risque.
- Première année du nouveau Programme de vérification des opérations de campagne terminée.
- Atteinte de tous les objectifs mesurables de risque fixés pour l'exercice.

Survol

La gestion du risque est essentielle à la protection des clients, des intérêts d'affaires et de la viabilité financière de la SCA. À titre d'institution financière autonome et d'organisme responsable de fonds publics, la Société est exposée à différents types de risques.

La priorité du Conseil d'administration et de la haute direction est le risque stratégique. L'échec de la mise en œuvre d'une stratégie permettant à la SCA de répondre aux besoins de l'industrie agricole, ou de ses actionnaires, peut nuire énormément à ses affaires. Par ailleurs, l'absence d'une stratégie d'affaires globale appropriée peut compromettre les efforts d'atténuation du risque de la Société.

La SCA a identifié les quatre types de risque d'entreprise auxquels elle fait face : le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel et le risque de liquidité.

Risque de crédit : Le risque de perte financière qui découle de l'inexécution, par une contrepartie, de ses obligations financières envers la Société. Ce type de risque comprend :

- le risque de défaut de prêt par un emprunteur et les pertes connexes;
- le risque d'inexécution par d'autres contreparties des dispositions contractuelles les unissant à la SCA.

Le risque de crédit de la SCA est inhérent tant à son portefeuille de prêts qu'à ses programmes de financement.

Risque de marché : Le risque de perte financière qui résulte d'une variation défavorable des facteurs de marché sous-jacents, y compris une fluctuation des taux d'intérêt.

Risque opérationnel : Tous les risques inhérents aux activités opérationnelles de la SCA :

- contrôles et conformité;
- politiques, procédures et processus;
- activités frauduleuses ou non autorisées;
- technologie de l'information;
- cyberaffaires.

Risque de liquidité : Les liquidités représentent les fonds liquides nécessaires à la SCA, ou l'assurance que les fonds nécessaires lui seront disponibles, pour l'acquittement de tous ses engagements. Règle générale, ces engagements sont acquittés au moyen de l'encaisse d'exploitation et suppléés par des actifs pouvant rapidement être convertis en espèces ou par la capacité d'emprunt de la Société. Le risque de liquidité peut augmenter s'il y a non-appariement des mouvements de trésorerie (capital et intérêts) liés aux éléments d'actif, de passif et hors-bilan.

Responsabilité de la gestion du risque

La gestion de tous les risques auxquels la SCA fait face n'incombe pas à une seule division ou unité de la SCA. La responsabilité de gérer un type de risque précis revient à la division ou à l'équipe qui possède l'expertise nécessaire pour s'en acquitter.

- La Gestion du risque gère le risque de crédit inhérent au portefeuille de prêts et a pour responsabilité d'autoriser le crédit, de faire le suivi des clients et des prêts, de participer aux vérifications des opérations de campagne, et d'élaborer et d'administrer les politiques de prêt et d'administration des prêts. La Gestion du risque évalue le risque de crédit tant au niveau de la transaction qu'au niveau agrégé.
- La Trésorerie gère les opérations de financement et est responsable de l'atténuation des risques qui y sont associés, tels que le risque de liquidité, le risque d'intérêt, le risque de change et le risque-crédit lié aux instruments dérivés. Le Comité de la gestion de l'actif et du passif (CGAP) est un organisme de l'exécutif qui supervise la gestion, par la Trésorerie, du risque de crédit, de liquidité et de marché et en fait rapport au Conseil d'administration tous les trimestres.
- La Vérification assure le respect de toutes les politiques de gestion du risque de la Société et donne régulièrement de la rétroaction sur des questions se rapportant à la gestion du risque. Pendant l'exercice 1999-2000, l'accent a été mis sur la gestion du risque de crédit par le biais du Programme de vérification des opérations de campagne.

Gestion intégrée du risque

En 1999-2000, la SCA a commencé à mettre au point une approche intégrée de gestion du risque afin de mieux identifier, évaluer et gérer les divers types de risque auxquels elle doit faire face. Cette approche n'a pas été conçue pour remplacer les fonctions ou structures de gestion du risque déjà en place, mais pour assurer une meilleure coordination des efforts d'atténuation du risque et promouvoir la culture de risque de l'organisation. Le stade initial du projet d'élaboration d'un cadre de travail a permis d'identifier et d'évaluer les cinq principaux types de risque auxquels la Société est exposée à court et à long terme. Ce stade du projet s'est terminé le 31 mars 2001 avec la présentation de recommandations et d'une analyse de ces risques. L'établissement et la mise en œuvre d'un cadre de travail de gestion du risque découlent de l'Examen spécial du Bureau du vérificateur général (BVG) de 1997.

Cadre de travail de la gestion intégrée du risque...

Il définit les mécanismes qui permettent d'identifier, de mesurer, d'atténuer, de surveiller et de communiquer, de façon continuelle, les divers types de risque auxquels la Société est exposée.

Cinq principaux types de risque ont été identifiés en fonction de leur probabilité et de leur importance et ont fait l'objet d'une analyse au stade de projet du processus :

- agri-entreprise;
- gestion du portefeuille de prêts;
- technologie de l'information;
- fidélisation et recrutement des clients; et
- positionnement stratégique.

Risque de crédit

En 2000-2001, plusieurs initiatives ont été lancées afin d'appuyer la gestion du risque à la SCA, notamment l'élaboration d'une vision du portefeuille et d'une stratégie de diversification du portefeuille. Bien que son portefeuille soit composé essentiellement de prêts à l'industrie agricole, la Société peut réduire le risque de crédit en diversifiant ses activités de prêt par secteur agricole, par secteur d'activité et par région. La vision que la SCA s'est donnée pour son portefeuille de prêts comprend aussi des objectifs relatifs à sa performance et à sa structure.

Au cours de l'exercice, une version révisée de la politique des opérations de prêt a été mise en place, accompagnée d'une formation supplémentaire sur le crédit pour les employés qui participent directement aux activités de prêt. La gestion du risque associé aux prêts à l'agri-entreprise a été améliorée grâce à la mise en œuvre des recommandations émanant du projet de gestion intégrée du risque et à l'expérience acquise à mesure qu'augmente le volume du portefeuille de prêts à ce secteur d'activité.

En 2000-2001, la Gestion du portefeuille a adopté un nouveau système interne d'évaluation du risque, le Système de pointage et de tarification du risque (SPTR). Cet outil permet aux employés de la SCA de déterminer le type de risque associé à chaque prêt et d'en évaluer les effets possibles pour faire en sorte que la SCA se protège adéquatement contre le risque associé à son portefeuille. Le SPTR est constamment mis à jour avec l'information nécessaire pour évaluer les divers types de risque associés à un prêt, au comportement de remboursement du client et au secteur agricole auquel il appartient. Comparé aux outils dont se servait la SCA auparavant, le SPTR permet de faire une meilleure distinction entre les catégories de risque qui reflètent avec plus d'exactitude les nombreux niveaux de risque possible. Pour mettre au point ce nouveau système, on a utilisé des données historiques sur la performance du portefeuille de prêts afin de s'assurer que les données du système reflètent les tendances propres au financement de l'industrie agricole. Ces données seront vérifiées et peaufinées régulièrement pour s'assurer de leur pertinence dans un contexte en constante évolution.

Le Système de pointage et de tarification du risque – une évaluation globale du risque de crédit

- Des mises à jour régulières et automatiques garantissent que l'information servant au pointage et à la tarification du risque est à jour et pertinente.
- Les données facilitent le calcul de la provision pour pertes sur créances et de la charge pour pertes sur créances.
- Le SPTR fournit l'information nécessaire pour élaborer les stratégies de gestion des concentrations du portefeuille et la vision du portefeuille futures.
- Le fait de pouvoir représenter le risque de crédit au niveau d'agrégation voulu améliore la capacité de la Société d'analyser son portefeuille.

Gestion du risque

FAITS SAILLANTS - RISQUE

- Adoption d'un nouveau système interne d'évaluation du risque.
- Première année du nouveau Programme de vérification des opérations de campagne terminée.
- Atteinte de tous les objectifs mesurables de risque fixés pour l'exercice.

Survol

La gestion du risque est essentielle à la protection des clients, des intérêts d'affaires et de la viabilité financière de la SCA. À titre d'institution financière autonome et d'organisme responsable de fonds publics, la Société est exposée à différents types de risques.

La priorité du Conseil d'administration et de la haute direction est le risque stratégique. L'échec de la mise en œuvre d'une stratégie permettant à la SCA de répondre aux besoins de l'industrie agricole, ou de ses actionnaires, peut nuire énormément à ses affaires. Par ailleurs, l'absence d'une stratégie d'affaires globale appropriée peut compromettre les efforts d'atténuation du risque de la Société.

La SCA a identifié les quatre types de risque d'entreprise auxquels elle fait face : le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel et le risque de liquidité.

Risque de crédit : Le risque de perte financière qui découle de l'inexécution, par une contrepartie, de ses obligations financières envers la Société. Ce type de risque comprend :

- le risque de défaut de prêt par un emprunteur et les pertes connexes;
- le risque d'inexécution par d'autres contreparties des dispositions contractuelles les unissant à la SCA.

Le risque de crédit de la SCA est inhérent tant à son portefeuille de prêts qu'à ses programmes de financement.

Risque de marché : Le risque de perte financière qui résulte d'une variation défavorable des facteurs de marché sous-jacents, y compris une fluctuation des taux d'intérêt.

Risque opérationnel : Tous les risques inhérents aux activités opérationnelles de la SCA :

- contrôles et conformité;
- politiques, procédures et processus;
- activités frauduleuses ou non autorisées;
- technologie de l'information;
- cyberaffaires.

Risque de liquidité : Les liquidités représentent les fonds liquides nécessaires à la SCA, ou l'assurance que les fonds nécessaires lui seront disponibles, pour l'acquittement de tous ses engagements. Règle générale, ces engagements sont acquittés au moyen de l'encaisse d'exploitation et suppléés par des actifs pouvant rapidement être convertis en espèces ou par la capacité d'emprunt de la Société. Le risque de liquidité peut augmenter s'il y a non-appariement des mouvements de trésorerie (capital et intérêts) liés aux éléments d'actif, de passif et hors-bilan.

Responsabilité de la gestion du risque

La gestion de tous les risques auxquels la SCA fait face n'incombe pas à une seule division ou unité de la SCA. La responsabilité de gérer un type de risque précis revient à la division ou à l'équipe qui possède l'expertise nécessaire pour s'en acquitter.

- La Gestion du risque gère le risque de crédit inhérent au portefeuille de prêts et a pour responsabilité d'autoriser le crédit, de faire le suivi des clients et des prêts, de participer aux vérifications des opérations de campagne, et d'élaborer et d'administrer les politiques de prêt et d'administration des prêts. La Gestion du risque évalue le risque de crédit tant au niveau de la transaction qu'au niveau agrégé.
- La Trésorerie gère les opérations de financement et est responsable de l'atténuation des risques qui y sont associés, tels que le risque de liquidité, le risque d'intérêt, le risque de change et le risque-crédit lié aux instruments dérivés. Le Comité de la gestion de l'actif et du passif (CGAP) est un organisme de l'exécutif qui supervise la gestion, par la Trésorerie, du risque de crédit, de liquidité et de marché et en fait rapport au Conseil d'administration tous les trimestres.
- La Vérification assure le respect de toutes les politiques de gestion du risque de la Société et donne régulièrement de la rétroaction sur des questions se rapportant à la gestion du risque. Pendant l'exercice 1999-2000, l'accent a été mis sur la gestion du risque de crédit par le biais du Programme de vérification des opérations de campagne.

Gestion intégrée du risque

En 1999-2000, la SCA a commencé à mettre au point une approche intégrée de gestion du risque afin de mieux identifier, évaluer et gérer les divers types de risque auxquels elle doit faire face. Cette approche n'a pas été conçue pour remplacer les fonctions ou structures de gestion du risque déjà en place, mais pour assurer une meilleure coordination des efforts d'atténuation du risque et promouvoir la culture de risque de l'organisation. Le stade initial du projet d'élaboration d'un cadre de travail a permis d'identifier et d'évaluer les cinq principaux types de risque auxquels la Société est exposée à court et à long terme. Ce stade du projet s'est terminé le 31 mars 2001 avec la présentation de recommandations et d'une analyse de ces risques. L'établissement et la mise en œuvre d'un cadre de travail de gestion du risque découlent de l'Examen spécial du Bureau du vérificateur général (BVG) de 1997.

Cadre de travail de la gestion intégrée du risque...

Il définit les mécanismes qui permettent d'identifier, de mesurer, d'atténuer, de surveiller et de communiquer, de façon continuelle, les divers types de risque auxquels la Société est exposée.

Cinq principaux types de risque ont été identifiés en fonction de leur probabilité et de leur importance et ont fait l'objet d'une analyse au stade de projet du processus :

- agri-entreprise;
- gestion du portefeuille de prêts;
- technologie de l'information;
- fidélisation et recrutement des clients; et
- positionnement stratégique.

Risque de crédit

En 2000-2001, plusieurs initiatives ont été lancées afin d'appuyer la gestion du risque à la SCA, notamment l'élaboration d'une vision du portefeuille et d'une stratégie de diversification du portefeuille. Bien que son portefeuille soit composé essentiellement de prêts à l'industrie agricole, la Société peut réduire le risque de crédit en diversifiant ses activités de prêt par secteur agricole, par secteur d'activité et par région. La vision que la SCA s'est donnée pour son portefeuille de prêts comprend aussi des objectifs relatifs à sa performance et à sa structure.

Au cours de l'exercice, une version révisée de la politique des opérations de prêt a été mise en place, accompagnée d'une formation supplémentaire sur le crédit pour les employés qui participent directement aux activités de prêt. La gestion du risque associé aux prêts à l'agri-entreprise a été améliorée grâce à la mise en œuvre des recommandations émanant du projet de gestion intégrée du risque et à l'expérience acquise à mesure qu'augmente le volume du portefeuille de prêts à ce secteur d'activité.

En 2000-2001, la Gestion du portefeuille a adopté un nouveau système interne d'évaluation du risque, le Système de pointage et de tarification du risque (SPTR). Cet outil permet aux employés de la SCA de déterminer le type de risque associé à chaque prêt et d'en évaluer les effets possibles pour faire en sorte que la SCA se protège adéquatement contre le risque associé à son portefeuille. Le SPTR est constamment mis à jour avec l'information nécessaire pour évaluer les divers types de risque associés à un prêt, au comportement de remboursement du client et au secteur agricole auquel il appartient. Comparé aux outils dont se servait la SCA auparavant, le SPTR permet de faire une meilleure distinction entre les catégories de risque qui reflètent avec plus d'exactitude les nombreux niveaux de risque possible. Pour mettre au point ce nouveau système, on a utilisé des données historiques sur la performance du portefeuille de prêts afin de s'assurer que les données du système reflètent les tendances propres au financement de l'industrie agricole. Ces données seront vérifiées et peaufinées régulièrement pour s'assurer de leur pertinence dans un contexte en constante évolution.

Le Système de pointage et de tarification du risque – une évaluation globale du risque de crédit

- Des mises à jour régulières et automatiques garantissent que l'information servant au pointage et à la tarification du risque est à jour et pertinente.
- Les données facilitent le calcul de la provision pour pertes sur créances et de la charge pour pertes sur créances.
- Le SPTR fournit l'information nécessaire pour élaborer les stratégies de gestion des concentrations du portefeuille et la vision du portefeuille futures.
- Le fait de pouvoir représenter le risque de crédit au niveau d'agrégation voulu améliore la capacité de la Société d'analyser son portefeuille.

Le SPTR envoie de l'information sur le risque associé à chaque prêt à un Modèle stratégique de risque de crédit (MSRC), qui mesure le risque de crédit global présent dans le portefeuille. Le MSRC fait ressortir l'impact des priorités d'entreprise, de la culture de crédit, de la stratégie en matière de risque et des mesures de contrôle des risques pour permettre à la Société de maximiser sa performance financière tout en s'assurant que le rendement du crédit reste dans les limites de volatilité acceptables. Le calcul du risque global est fondé sur l'évaluation des trois types de risque suivants, classés à trois niveaux (faible, modéré ou élevé) :

- Risque de transaction : le risque associé aux prêts et aux clients qui doivent les rembourser.
- Risque intrinsèque : le risque présenté par l'industrie, les secteurs d'affaires et les secteurs d'activité où sont générés les fonds servant à rembourser les prêts.
- Risque de concentration : le risque découlant de divers types de concentration du portefeuille global.

Le modèle évalue l'importance de ces trois différents types de risque pour calculer un pointage qui indique le risque de crédit stratégique global comme étant prudent, géré ou dynamique. La Société a pour but de maintenir une stratégie de risque de crédit gérée, ce qui correspond à un niveau de volatilité modéré du risque de crédit global et de la performance financière.

Modèle de risque de crédit stratégique – résultats au 31 mars 2001

- Le risque dans les trois catégories – de transaction, intrinsèque et de concentration – a été évalué comme étant modéré, ce qui entraîne une stratégie de risque de crédit globale gérée.
- Ces résultats révèlent une amélioration constante de la position globale de risque de crédit de la Société au cours des cinq derniers exercices, indiquant qu'elle a bien réussi à gérer le risque de crédit. La comparaison aux résultats obtenus au milieu des années 1980 montre un progrès significatif sur le plan de la réduction du niveau global de risque de crédit.

Par ailleurs, l'exercice dernier correspondait à la première année complète de mise en œuvre du nouveau Programme de vérification des opérations de campagne, dont le but est, en partie, d'assurer le respect de la politique et des procédures de crédit. Ce programme offre également l'avantage de pouvoir offrir sur place une rétroaction et une formation sur des questions touchant le crédit.

Le fait que nos clients et que nos employés de première ligne aient réussi à traverser une période de grandes difficultés pour l'industrie agricole sans détérioration importante de la performance du portefeuille de la SCA est tout à leur honneur. Cette réussite est le résultat de la façon proactive par laquelle la SCA aide ses clients à surmonter leurs problèmes de trésorerie.

Risque de marché

La Trésorerie gère le risque de marché à l'intérieur des limites fixées en consultation avec le ministère fédéral des Finances et approuvées par le Conseil d'administration de la Société. Les politiques de gestion du risque de marché sont approuvées et examinées régulièrement par le Comité de la gestion de l'actif et du passif (CGAP) et le Conseil d'administration. La Trésorerie est responsable de la mise en œuvre des directives de gestion du risque de marché. Elle fait rapport de ses activités et des positions de l'actif-passif tous les mois au CGAP et tous les trimestres au Conseil d'administration.

La Trésorerie gère les opérations au moyen de pratiques, de processus et de systèmes de base solides qui sont conformes aux meilleures pratiques de l'industrie et aux lignes directrices du ministère des Finances. Grâce à une gestion efficace et prudente, la Trésorerie réussit à atténuer le risque de marché en gérant le risque d'intérêt. La SCA n'est pas exposée au risque des taux de change puisque tous ses emprunts en devises étrangères sont pleinement protégés par des opérations de couverture effectuées à l'émission.

Risque de taux d'intérêt

La SCA est exposée au risque de taux d'intérêt (RTI) qui découle du non-appariement des dates d'échéance ou de retarification des éléments d'actif, de passif et hors-bilan. Le RTI représente l'incidence possible d'une variation des taux d'intérêt sur les bénéfices de la Société et sa valeur économique. La position de RTI est suivie et gérée au moyen d'un système de modélisation de l'actif-passif afin d'éviter les répercussions défavorables importantes.

Le SPTR envoie de l'information sur le risque associé à chaque prêt à un Modèle stratégique de risque de crédit (MSRC), qui mesure le risque de crédit global présent dans le portefeuille. Le MSRC fait ressortir l'impact des priorités d'entreprise, de la culture de crédit, de la stratégie en matière de risque et des mesures de contrôle des risques pour permettre à la Société de maximiser sa performance financière tout en s'assurant que le rendement du crédit reste dans les limites de volatilité acceptables. Le calcul du risque global est fondé sur l'évaluation des trois types de risque suivants, classés à trois niveaux (faible, modéré ou élevé) :

- Risque de transaction : le risque associé aux prêts et aux clients qui doivent les rembourser.
- Risque intrinsèque : le risque présenté par l'industrie, les secteurs d'affaires et les secteurs d'activité où sont générés les fonds servant à rembourser les prêts.
- Risque de concentration : le risque découlant de divers types de concentration du portefeuille global.

Le modèle évalue l'importance de ces trois différents types de risque pour calculer un pointage qui indique le risque de crédit stratégique global comme étant prudent, géré ou dynamique. La Société a pour but de maintenir une stratégie de risque de crédit gérée, ce qui correspond à un niveau de volatilité modéré du risque de crédit global et de la performance financière.

Modèle de risque de crédit stratégique – résultats au 31 mars 2001

- Le risque dans les trois catégories – de transaction, intrinsèque et de concentration – a été évalué comme étant modéré, ce qui entraîne une stratégie de risque de crédit globale gérée.
- Ces résultats révèlent une amélioration constante de la position globale de risque de crédit de la Société au cours des cinq derniers exercices, indiquant qu'elle a bien réussi à gérer le risque de crédit. La comparaison aux résultats obtenus au milieu des années 1980 montre un progrès significatif sur le plan de la réduction du niveau global de risque de crédit.

Par ailleurs, l'exercice dernier correspondait à la première année complète de mise en œuvre du nouveau Programme de vérification des opérations de campagne, dont le but est, en partie, d'assurer le respect de la politique et des procédures de crédit. Ce programme offre également l'avantage de pouvoir offrir sur place une rétroaction et une formation sur des questions touchant le crédit.

Le fait que nos clients et que nos employés de première ligne aient réussi à traverser une période de grandes difficultés pour l'industrie agricole sans détérioration importante de la performance du portefeuille de la SCA est tout à leur honneur. Cette réussite est le résultat de la façon proactive par laquelle la SCA aide ses clients à surmonter leurs problèmes de trésorerie.

Risque de marché

La Trésorerie gère le risque de marché à l'intérieur des limites fixées en consultation avec le ministère fédéral des Finances et approuvées par le Conseil d'administration de la Société. Les politiques de gestion du risque de marché sont approuvées et examinées régulièrement par le Comité de la gestion de l'actif et du passif (CGAP) et le Conseil d'administration. La Trésorerie est responsable de la mise en œuvre des directives de gestion du risque de marché. Elle fait rapport de ses activités et des positions de l'actif-passif tous les mois au CGAP et tous les trimestres au Conseil d'administration.

La Trésorerie gère les opérations au moyen de pratiques, de processus et de systèmes de base solides qui sont conformes aux meilleures pratiques de l'industrie et aux lignes directrices du ministère des Finances. Grâce à une gestion efficace et prudente, la Trésorerie réussit à atténuer le risque de marché en gérant le risque d'intérêt. La SCA n'est pas exposée au risque des taux de change puisque tous ses emprunts en devises étrangères sont pleinement protégés par des opérations de couverture effectuées à l'émission.

Risque de taux d'intérêt

La SCA est exposée au risque de taux d'intérêt (RTI) qui découle du non-appariement des dates d'échéance ou de retarification des éléments d'actif, de passif et hors-bilan. Le RTI représente l'incidence possible d'une variation des taux d'intérêt sur les bénéfices de la Société et sa valeur économique. La position de RTI est suivie et gérée au moyen d'un système de modélisation de l'actif-passif afin d'éviter les répercussions défavorables importantes.

Gestion de l'actif-passif

La SCA gère les positions de RTI à l'aide d'un système de modélisation de l'actif-passif qui permet de simuler les variations des intérêts créditeurs nets et de la valeur marchande de l'avoir au portefeuille (VMAP) en fonction des variations parallèles ou non parallèles de la courbe de rendement. Compte tenu de la position de risque de la SCA au 31 mars 2001, une hausse (baisse) immédiate de 2 p. 100 des taux d'intérêt, quel que soit le terme, aurait les effets suivants sur les intérêts créditeurs nets et la VMAP :

	Hausse de 2 %	Baisse de 2 %
	(millions de dollars)	
Variabilité des intérêts créditeurs nets	9,1 $	(9,6 $)
Variabilité de la valeur économique (VMAP)	(44,5 $)	49,9 $

À l'heure actuelle, la position de la SCA face au risque de taux d'intérêt et au risque de change se situe dans les limites des lignes directrices et des politiques de gestion du risque approuvées par le Conseil.

La Trésorerie utilise des instruments dérivés, notamment des swaps et des options, pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change découlant de ses activités de financement. La Trésorerie applique la méthode de dollars-à-risque pour gérer le risque-crédit lié aux instruments dérivés. La situation des contreparties aux opérations dérivées et les positions de risque-crédit sont suivies, gérées et font l'objet de rapports réguliers au CGAP, au Conseil de la SCA et au ministère des Finances.

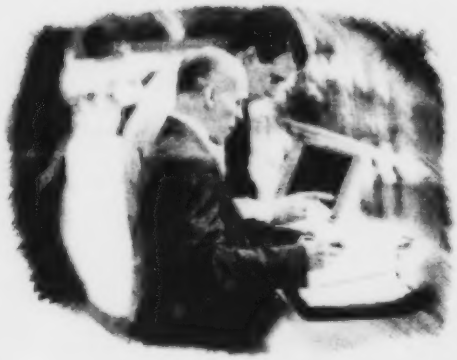

Risque de liquidité

Dans le cadre de ses activités de gestion des liquidités, la SCA mesure, prévoit et gère ses mouvements de trésorerie. Son objectif est de maintenir des ressources liquides suffisantes pour répondre aux besoins des clients et couvrir les besoins d'exploitation.

La SCA gère ses liquidités en utilisant les moyens suivants :

- Un portefeuille de placements liquides : Au 31 mars 2001, la Société disposait de 302,3 millions de dollars en espèces et en valeurs négociables, comparativement à 364,3 millions de dollars au 31 mars 2000. Le CGAP et le Conseil d'administration ont établi une politique de placement/liquidité qui fixe les cotes de crédit minimales des valeurs négociables à court et long terme et limite la taille et la composition du portefeuille de placements global;
- L'accès aux marchés de papier commercial : Les programmes de papier commercial canadien et de papier euro-commercial de la SCA lui assurent les liquidités nécessaires pour répondre à ses besoins quotidiens en espèces.

PERSPECTIVE 2001-2002 – Risque

- Continuer de mettre au point le cadre de travail de la gestion intégrée du risque.
- Continuer de mettre au point et de perfectionner le système interne de classement du risque.

SCA FCC
Société du crédit agricole Farm Credit Corporation
Canada

Responsabilité de la direction relativement aux états financiers

Le Conseil d'administration de la Société du crédit agricole a examiné et approuvé les présents états financiers et le Rapport annuel, et la direction se porte garante de toute l'information qui y est donnée. Certains chiffres présentés dans les états financiers, comme la provision pour pertes sur créances et la valeur des biens-fonds acquis en règlement de prêts, sont nécessairement fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction.

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers présentés ailleurs dans le rapport annuel concordent avec les renseignements contenus dans les états financiers.

La direction, dont la responsabilité est de veiller à l'intégrité et à l'objectivité des états financiers, maintient des systèmes et des pratiques de contrôle financier et de gestion conçus pour offrir une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées, que les biens sont protégés et que les documents comptables sont tenus selon les règles. Au système de contrôle interne s'ajoute un service de vérification interne, qui examine périodiquement les différents aspects de l'exploitation de la Société.

Le Conseil d'administration veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités de présentation de rapports financiers et de contrôle interne par le biais de son Comité de vérification. Ce comité est composé d'administrateurs qui ne sont pas des employés de la Société. Le Comité de vérification se réunit régulièrement avec les membres de la direction, les vérificateurs internes et le vérificateur général du Canada. Enfin, les vérificateurs internes et externes ont libre accès au Comité de vérification.

La responsabilité de vérifier les opérations et les états financiers et de faire rapport incombe au vérificateur général du Canada, qui agit à titre indépendant.

Le président-directeur général,

John J. Ryan

Le vice-président exécutif et principal dirigeant financier,

Moyez Somani

Regina, Canada
Le 11 mai 2001

13

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA AUDITOR GENERAL OF CANADA

Rapport du vérificateur

Au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire,

J'ai vérifié le bilan de la Société du crédit agricole au 31 mars 2001 et les états des résultats et des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2001 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués, compte tenu de l'effet rétroactif de la modification des méthodes de comptabilisation des avantages sociaux futurs et des impôts sur les bénéfices, comme l'explique la note 3 aux états financiers, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Société dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur la Société du crédit agricole* et aux règlements administratifs de la Société.

La vérificatrice générale du Canada par intérim,

Sheila Fraser

Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
Le 11 mai 2001

Bilan

AU 31 MARS
(milliers de dollars)

	2001	2000
ACTIF		
Encaisse et placements à court terme (note 4)	302 261 $	308 768 $
Débiteurs et autres éléments d'actif à recevoir	47 728	74 874
Placements à long terme (note 5)	–	55 557
Prêts (notes 6 et 7)	6 638 344	6 054 099
Biens-fonds acquis en règlement de prêts (note 8)	25 118	64 855
Matériel et améliorations locatives (note 9)	15 521	12 554
Autres éléments d'actif (notes 12 et 14)	152 866	–
	7 181 838 $	6 570 707 $
PASSIF		
Créditeurs et charges à payer	40 072 $	23 349 $
Intérêts courus sur les emprunts	131 831	165 966
	171 903	189 315
Emprunts (note 10)		
Dette à court terme	1 893 450	1 040 139
Dette à long terme	4 263 028	4 700 734
	6 156 478	5 740 873
Autres éléments de passif et commissions reportées (note 11)	20 880	13 302
	6 349 261	5 943 490
AVOIR		
Capital (note 1)	507 725	507 725
Bénéfices non répartis	324 852	119 492
	832 577	627 217
	7 181 838 $	6 570 707 $

Engagements et passif éventuel (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé :

La présidente du Conseil d'administration,

Rosemary Davis

La présidente du Comité de vérification,

Marie-Andrée Mallette

État des résultats et des bénéfices non répartis

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(milliers de dollars)

	2001	2000
INTÉRÊTS CRÉDITEURS		
Prêts	524 562 $	470 152 $
Placements	23 984	25 337
	548 546	495 489
Intérêts débiteurs		
À court terme	83 564	58 419
À long terme	300 482	282 653
Intérêts créditeurs nets	164 500	154 417
Charge pour pertes sur créances (note 7)	40 200	52 743
Intérêts créditeurs nets après la charge pour pertes sur créances	124 300	101 674
REVENUS TIRÉS DES LOYERS ET DES BIENS-FONDS		
Loyers et autres revenus	26 335	29 785
Frais d'exploitation	1 065	1 994
Intérêts débiteurs	2 048	4 804
Revenus nets tirés des loyers et des biens-fonds	23 222	22 987
AUTRES REVENUS	8 226	6 415
BÉNÉFICE AVANT LES FRAIS D'ADMINISTRATION	155 748	131 076
Frais d'administration	94 509	90 779
BÉNÉFICE AVANT IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	61 239	40 297
Impôt sur les bénéfices exigible de l'exercice (note 12)	2 206	1 926
Impôt sur les bénéfices futur (note 12)	27 436	-
Impôt sur les bénéfices	29 642	1 926
BÉNÉFICE NET	31 597	38 371
Bénéfices non répartis au début de l'exercice, redressés (note 3)	293 255	84 121
Dividende	-	(3 000)
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS À LA FIN DE L'EXERCICE	324 852 $	119 492 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Bilan

AU 31 MARS
(milliers de dollars)

	2001		2000	
ACTIF				
Encaisse et placements à court terme (note 4)	**302 261**	$	308 768	$
Débiteurs et autres éléments d'actif à recevoir	**47 728**		74 874	
Placements à long terme (note 5)	**–**		55 557	
Prêts (notes 6 et 7)	**6 638 344**		6 054 099	
Biens-fonds acquis en règlement de prêts (note 8)	**25 118**		64 855	
Matériel et améliorations locatives (note 9)	**15 521**		12 554	
Autres éléments d'actif (notes 12 et 14)	**152 866**		–	
	7 181 838	$	6 570 707	$
PASSIF				
Créditeurs et charges à payer	**40 072**	$	23 349	$
Intérêts courus sur les emprunts	**131 831**		165 966	
	171 903		189 315	
Emprunts (note 10)				
Dette à court terme	**1 893 450**		1 040 139	
Dette à long terme	**4 263 028**		4 700 734	
	6 156 478		5 740 873	
Autres éléments de passif et commissions reportées (note 11)	**20 880**		13 302	
	6 349 261		5 943 490	
AVOIR				
Capital (note 1)	**507 725**		507 725	
Bénéfices non répartis	**324 852**		119 492	
	832 577		627 217	
	7 181 838	$	6 570 707	$

Engagements et passif éventuel (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé :

La présidente du Conseil d'administration,

Rosemary Davis

Rosemary Davis

La présidente du Comité de vérification,

Marie-Andrée Mallette

État des résultats et des bénéfices non répartis

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(milliers de dollars)

	2001	2000
INTÉRÊTS CRÉDITEURS		
Prêts	**524 562 $**	470 152 $
Placements	**23 984**	25 337
	548 546	495 489
Intérêts débiteurs		
À court terme	**83 564**	58 419
À long terme	**300 482**	282 653
Intérêts créditeurs nets	**164 500**	154 417
Charge pour pertes sur créances (note 7)	**40 200**	52 743
Intérêts créditeurs nets après la charge pour pertes sur créances	**124 300**	101 674
REVENUS TIRÉS DES LOYERS ET DES BIENS-FONDS		
Loyers et autres revenus	**26 335**	29 785
Frais d'exploitation	**1 065**	1 994
Intérêts débiteurs	**2 048**	4 804
Revenus nets tirés des loyers et des biens-fonds	**23 222**	22 987
AUTRES REVENUS	**8 226**	6 415
BÉNÉFICE AVANT LES FRAIS D'ADMINISTRATION	**155 748**	131 076
Frais d'administration	**94 509**	90 779
BÉNÉFICE AVANT IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	**61 239**	40 297
Impôt sur les bénéfices exigible de l'exercice (note 12)	**2 206**	1 926
Impôt sur les bénéfices futur (note 12)	**27 436**	-
Impôt sur les bénéfices	**29 642**	1 926
BÉNÉFICE NET	**31 597**	38 371
Bénéfices non répartis au début de l'exercice, redressés (note 3)	**293 255**	84 121
Dividende	-	(3 000)
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS À LA FIN DE L'EXERCICE	**324 852 $**	119 492 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

État des flux de trésorerie

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(milliers de dollars)

	2001	2000
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net	**31 597 $**	38 371 $
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Impôt sur les bénéfices futur	**27 436**	-
Charge pour pertes sur créances	**40 200**	52 743
Amortissement de la prime et de l'escompte d'émission	**36 236**	21 117
Variation des intérêts créditeurs courus	**32 802**	(30 864)
Variation des intérêts débiteurs courus	**(46 438)**	45 110
Autres	**15 888**	(5 730)
Encaisse provenant des activités d'exploitation	**137 721**	120 747
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements à long terme	**53 404**	45 734
Prêts décaissés	**(1 776 200)**	(1 579 700)
Prêts remboursés	**1 159 157**	1 095 652
Variation du portefeuille de biens-fonds (note 8)	**39 737**	38 540
Autres	**(9 899)**	(16 032)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement	**(533 801)**	(415 806)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dette à long terme remboursée au Canada	**(226 113)**	(236 194)
Dette à long terme sur les marchés financiers	**567 154**	1 109 989
Dette à long terme remboursée sur les marchés financiers	**(814 983)**	(431 349)
Variation de la dette à court terme	**863 515**	(81 416)
Dividende payé	**–**	(3 000)
Encaisse provenant des activités de financement	**389 573**	358 030
(Diminution) augmentation de l'encaisse et des placements à court terme	**(6 507)**	62 971
Encaisse et placements à court terme au début de l'exercice	**308 768**	245 797
Encaisse et placements à court terme à la fin de l'exercice	**302 261 $**	308 768 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(milliers de dollars)

	2001	2000
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net	**31 597 $**	38 371 $
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Impôt sur les bénéfices futur	**27 436**	-
Charge pour pertes sur créances	**40 200**	52 743
Amortissement de la prime et de l'escompte d'émission	**36 236**	21 117
Variation des intérêts créditeurs courus	**32 802**	(30 864)
Variation des intérêts débiteurs courus	**(46 438)**	45 110
Autres	**15 888**	(5 730)
Encaisse provenant des activités d'exploitation	**137 721**	120 747
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements à long terme	**53 404**	45 734
Prêts décaissés	**(1 776 200)**	(1 579 700)
Prêts remboursés	**1 159 157**	1 095 652
Variation du portefeuille de biens-fonds (note 8)	**39 737**	38 540
Autres	**(9 899)**	(16 032)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement	**(533 801)**	(415 806)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dette à long terme remboursée au Canada	**(226 113)**	(236 194)
Dette à long terme sur les marchés financiers	**567 154**	1 109 989
Dette à long terme remboursée sur les marchés financiers	**(814 983)**	(431 349)
Variation de la dette à court terme	**863 515**	(81 416)
Dividende payé	**–**	(3 000)
Encaisse provenant des activités de financement	**389 573**	358 030
(Diminution) augmentation de l'encaisse et des placements à court terme	**(6 507)**	62 971
Encaisse et placements à court terme au début de l'exercice	**308 768**	245 797
Encaisse et placements à court terme à la fin de l'exercice	**302 261 $**	308 768 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes aux états financiers

1. La Société

(a) Pouvoirs et objectifs

La Société du crédit agricole (la Société) a été constituée en 1959 en vertu de la *Loi sur le crédit agricole*, afin de succéder à la Commission du prêt agricole canadien. Elle est une société d'État mandataire classée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le 2 avril 1993, la *Loi sur la Société du crédit agricole* entrait en vigueur en remplacement de la *Loi sur le crédit agricole* et de la *Loi sur le crédit aux groupements agricoles* qui étaient toutes deux abrogées. La Loi prévoit la prorogation de la Société du crédit agricole, l'emplacement de son siège social à Regina, en Saskatchewan, et l'élargissement de son mandat impliquant des pouvoirs plus étendus en matière de prêt et d'administration.

Le rôle de la Société consiste à mettre en valeur le secteur rural canadien en fournissant des services financiers spécialisés et personnalisés aux exploitations agricoles familiales et aux entreprises de ce secteur qui sont liées à l'agriculture. En outre, la Société exécute, selon le principe du recouvrement des coûts, certains programmes précis que lui confie le gouvernement canadien.

(b) Capital

Le capital de la Société est constitué des sommes reçues du gouvernement du Canada à cette fin, moins la réaffectation de 660,6 millions de dollars effectuée au 31 mars 1998 pour éliminer son déficit cumulatif.

Au 31 mars 2001, les versements de capital du gouvernement du Canada totalisaient 1 168,3 millions de dollars (1 168,3 millions en 2000). La limite statutaire pour la même période était de 1 175 millions de dollars (1 175 millions en 2000).

(c) Limites d'emprunt

La *Loi sur la Société du crédit agricole* limite le total du passif réel et du passif éventuel de la Société à 12 fois son avoir. Cette limite peut toutefois être portée à 15 fois son avoir sur approbation préalable du gouverneur en conseil.

Au 31 mars 2001, le passif total de la Société représentait 7,6 fois son avoir de 832,6 millions de dollars (9,5 fois son avoir de 627,2 millions en 2000).

2. Principales conventions comptables

(a) Placements

Les placements comprennent deux postes inscrits au bilan : les placements à court terme et les placements à long terme. Les intérêts créditeurs, l'amortissement des primes et des escomptes ainsi que les dévaluations des placements selon la valeur du marché sont inscrits au poste des intérêts créditeurs sur placements. Les gains et les pertes résultant des ventes sont aussi inscrits à ce poste sauf s'il s'agit, tel qu'il est décrit ci-dessous, de placements à long terme acquis dans le but de saisir les occasions de financement qui se présentent à l'avance des besoins de liquidités.

Les placements à court terme, acquis principalement aux fins de liquidité, sont destinés à être conservés moins d'un an. Normalement comptabilisés au coût d'acquisition, les placements à court terme sont dévalués à la valeur du marché lorsque le cours subit une baisse importante.

Les placements à long terme sont des valeurs dont le terme initial est supérieur à un an. Ils sont acquis principalement pour gérer l'actif-passif et pour saisir les occasions de financement qui se présentent à l'avance des besoins de liquidités.

Les placements à long terme acquis aux fins de la gestion de l'actif-passif sont conservés jusqu'à leur échéance et comptabilisés au coût d'acquisition, lequel est ajusté pour l'amortissement des primes ou des escomptes pendant la durée du terme. Lorsque ces placements subissent une baisse de valeur qui n'est pas temporaire, leur valeur comptable est réduite en conséquence. Les gains et les pertes résultant de la vente de ces placements sont comptabilisés dans les résultats à titre d'intérêts créditeurs sur les placements.

Les placements à long terme acquis aux fins de la gestion des occasions de financement à l'avance des besoins de liquidités sont utilisés comme instruments de couverture contre les variations des futurs taux d'emprunt. Ces placements sont comptabilisés au coût d'acquisition, lequel est ajusté pour l'amortissement des primes ou des escomptes pendant la durée du terme. Lorsqu'ils subissent une baisse de valeur qui n'est pas temporaire, leur valeur comptable est réduite en conséquence. Pour permettre une estimation exacte du coût de financement, les gains et les pertes résultant de la vente de ces placements sont amortis selon la méthode linéaire et imputés au poste des intérêts débiteurs sur la durée des emprunts auxquels ils se rattachent.

(b) Prêts

Les prêts sont inscrits à leur valeur nette après déduction de la provision pour pertes sur créances.

Un prêt est classé dans la catégorie des prêts douteux lorsque, de l'avis de la direction, il n'existe pas d'assurance raisonnable de percevoir un jour le montant total du capital et des intérêts. Par ailleurs, un prêt dont un versement est en souffrance depuis 90 jours est aussi classé dans cette catégorie, à moins qu'il ne soit entièrement garanti. Lorsqu'un prêt est spécifiquement classé dans cette catégorie, le montant comptabilisé est ramené à la valeur estimative de réalisation du prêt. Si la valeur estimative de réalisation change après la dépréciation initiale, la différence entraînera une augmentation ou une diminution de la charge pour pertes sur créances.

Les intérêts créditeurs sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice jusqu'à ce que le prêt soit spécifiquement classé dans la catégorie des prêts douteux. Tout versement effectué en remboursement d'un prêt douteux est porté au crédit de l'investissement comptabilisé pour ce prêt. Le prêt douteux est réinscrit comme prêt à intérêt comptabilisé lorsque toutes les pertes sur créances déjà comptabilisées pour le prêt sont renversées et qu'il existe une assurance raisonnable, de l'avis de la direction, de percevoir un jour le capital et les intérêts.

Les commissions sur prêts, qui sont perçues en compensation de modifications apportées à des accords de prêt particuliers, sont considérées comme faisant partie intégrante du rendement réalisé sur ces prêts. Ces sommes sont amorties à titre d'intérêts créditeurs sur la durée moyenne restante du terme des prêts.

(c) Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances représente la meilleure estimation faite par la direction des pertes sur le portefeuille de prêts. La provision est basée sur l'identification et l'évaluation, par la direction, des comptes en difficulté, des pertes probables estimatives sur le solde du portefeuille et d'autres facteurs tels que la composition et la qualité du portefeuille et de l'évolution de la conjoncture économique. À titre de prêteur à une seule industrie, la Société est particulièrement exposée aux tendances économiques défavorables et aux autres risques et incertitudes propres à certains secteurs et à certaines régions agricoles. La direction prend donc aussi en ligne de compte l'incidence de facteurs bien précis, comme les tendances de la valeur des terres, les programmes des gouvernements fédéral et provinciaux, les cours des denrées et les conditions climatiques. Il est parfois possible de déceler dès l'étape du décaissement si le prêt risque de devenir un prêt douteux.

Pour déterminer la provision pour pertes sur créances, la direction regroupe les pertes sur créances en trois composantes : une composante spécifique, une composante générale affectée et une composante générale non affectée.

À partir d'un examen au cas par cas, la provision spécifique est établie de manière à évaluer les prêts douteux au moindre de l'investissement comptabilisé et de la valeur de réalisation estimative de la garantie sous-jacente à ces prêts. La valeur de réalisation estimative représente la juste valeur de la garantie sous-jacente au prêt moins la dépense estimative en temps et en frais qu'occasionnera la réalisation de la garantie.

La provision générale affectée représente l'estimation par la direction des pertes probables associées aux prêts dont la qualité du crédit s'est détériorée, mais qui ne répondent pas aux critères internes exigeant l'établissement d'une provision spéciale. Afin de déterminer les pertes probables associées à chacun de ces prêts, la Société utilise un modèle qui tient compte de facteurs précis signalant une détérioration de la qualité du crédit.

La provision générale non affectée représente la meilleure estimation par la direction des pertes probables non identifiées au portefeuille qui ne sont pas comprises ni dans la provision spécifique ni dans la provision générale affectée. Cette évaluation des pertes probables non identifiées repose sur l'examen d'événements récents et de l'évolution de la conjoncture économique qui ne se sont pas encore traduits concrètement par une détérioration de la qualité du crédit de prêts spécifiques.

La provision est augmentée des charges pour pertes sur créances et diminuée des dévaluations relatives aux biens-fonds acquis et des radiations nettes des sommes recouvrées sur les prêts.

La provision pour pertes sur créances est une estimation comptable fondée sur les données historiques et sur l'évaluation de la conjoncture actuelle. Cependant, des événements peuvent avoir lieu qui rendent invalides les hypothèses sur lesquelles reposent l'estimation, ainsi les pertes réelles sur les prêts pourraient varier sensiblement par rapport à l'estimation de la direction.

(d) Biens-fonds acquis en règlement de prêts

Les biens-fonds, qu'ils soient détenus en vue de produire un revenu par le biais du crédit-bail ou qu'ils soient destinés à la vente, sont initialement comptabilisés selon le moindre de l'investissement comptabilisé relativement au prêt dont la garantie a été réalisée et de la juste valeur de la garantie sous-jacente au prêt, estimée au moment de l'acquisition. La juste valeur de la garantie est la somme qui pourrait être réalisée par une vente dans un marché de pleine concurrence, compte tenu du temps estimatif requis pour réaliser la garantie, des coûts estimatifs de la réalisation et de tout montant devant légalement être versé à l'emprunteur.

Après leur acquisition, les biens-fonds loués en vue de produire un revenu sont comptabilisés selon la juste valeur qui leur a été attribuée au moment de l'acquisition et ne sont pas dévalués en fonction des baisses de la juste valeur estimative, à moins que ces baisses ne soient importantes et permanentes.

La valeur comptable des biens-fonds destinés à la vente est ajustée chaque fois qu'une variation importante de la juste valeur estimative après leur acquisition le justifie.

Les revenus tirés des loyers et des biens-fonds sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Les recouvrements liés à la vente des biens-fonds sont comptabilisés au moment où le titre de propriété passe à l'acheteur et forment une composante du poste « loyers et autres revenus ».

(e) Matériel et améliorations locatives

Le matériel et les améliorations locatives sont comptabilisés au coût d'origine moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé en fonction de la vie utile estimative du matériel et des améliorations locatives selon les méthodes et les durées suivantes :

	Méthode	Durée
Matériel de bureau et ameublement	Amortissement dégressif	20 % par année
Matériel informatique et logiciels	Amortissement linéaire	3 ans
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	Durée du bail

(f) Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan; les revenus et les dépenses sont convertis selon la moyenne mensuelle des taux de change qui ont eu cours pendant l'exercice.

Les gains et les pertes de change qui découlent de la conversion d'emprunts et d'intérêts débiteurs en devises sont d'abord soustraits des gains et des pertes prévus aux contrats de change afférents, puis comptabilisés au poste des intérêts débiteurs.

(g) Dette à long terme

Les écarts entre les montants définitifs à rembourser aux taux de change initiaux, si la dette à long terme est libellée en devises, et les sommes réunies lors de l'émission de la dette sont amortis selon la méthode linéaire et imputés au poste des intérêts débiteurs sur toute la durée des obligations.

Les montants de règlement des intérêts des dettes liées à des valeurs et des indices boursiers sont estimés à l'aide de l'indice afférent à la date du bilan et compris dans les intérêts courus. Pendant l'exercice, les variations aux montants de règlement estimés sont imputées au poste des intérêts débiteurs.

(h) Instruments financiers dérivés

Afin de gérer les risques liés au change et aux taux d'intérêt, la Société utilise divers types d'instruments financiers dérivés tels les swaps de devises et de taux d'intérêt, les swaps liés à des valeurs et des indices boursiers, les contrats de garantie de taux d'intérêt et les options sur taux d'intérêt. Ces instruments comprennent tant les contrats utilisés aux fins de couverture que ceux qui servent à gérer la position actif-passif de la Société et qui modifient son profil global de taux d'intérêt. La Société n'utilise aucun instrument dérivé pour spéculer.

Contrats de change

Les montants à recevoir ou à payer aux termes de contrats de change sont présentés séparément des prêts ou des emprunts libellés en devises auxquels ils se rattachent et sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan. Toute somme en dollars canadiens à payer ou à recevoir aux termes de ces contrats est soustraite des montants convertis déclarés. Le solde net est comptabilisé, selon le cas, au poste « débiteurs et autres éléments d'actif à recevoir » ou au poste « autres éléments de passif et commissions reportées ».

Les gains et les pertes découlant des contrats de change sont compris dans les résultats à titre d'intérêts débiteurs. Le coût de ces contrats est amorti selon la méthode linéaire pendant leur durée d'existence et l'amortissement fait partie du calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs, selon le cas. Le solde non amorti est inscrit soit au poste « débiteurs et autres éléments d'actif à recevoir », soit au poste « autres éléments de passif et commissions reportées ».

Contrats de taux d'intérêt

Les versements périodiques relatifs aux contrats à terme et aux swaps sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les intérêts courus à recevoir et à payer étant compris dans le poste « débiteurs et autres éléments d'actif à recevoir » et dans le poste « créditeurs et charges à payer » respectivement.

Une prime est versée à l'achat d'un contrat d'option. Lorsque l'option est exercée, la prime est amortie selon la méthode linéaire sur la durée d'existence de l'instrument sous-jacent et comptabilisée à titre d'ajustement aux intérêts débiteurs. Lorsque l'option n'est pas exercée, la prime est comptabilisée à titre d'ajustement aux intérêts débiteurs à la date d'expiration du contrat. Les gains découlant d'une option sur taux d'intérêt sont reportés et crédités aux intérêts débiteurs, pendant la durée de couverture des positions.

(i) Prestations futures aux employés

Pensions et prestations complémentaires de retraite

La Société administre ses propres régimes de retraite depuis le 1er juillet 2000. Auparavant, les employés de la Société cotisaient au régime de pension régi par la *Loi sur la pension de la fonction publique* (LPFP), qui est administré par le gouvernement du Canada. Le 4 novembre 2000, la Société a signé un accord de transfert de pensions avec le gouvernement du Canada qui donne aux employés une occasion unique de transférer leur service passé du régime LPFP au nouveau régime. Pour ce qui est des participants qui décident de transférer leur service passé, un transfert d'actifs sera effectué de la Caisse de retraite de la fonction publique d'un montant égal aux passifs détenus en leur nom.

En vertu du régime LPFP, les cotisations de la Société étaient imputées à l'exercice durant lequel les services ont été rendus et constituaient l'engagement total de la Société au titre d'un régime de retraite.

La Société comptabilise ses engagements en vertu du régime de retraite de ses employés, y compris les régimes de retraite et les prestations complémentaires de retraite autres que les pensions, et les coûts qui y sont associés, déduction faite des actifs du régime. La Société a adopté les conventions suivantes :

- le coût des pensions et des prestations complémentaires de retraite acquises par les employés est évalué en se basant sur la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des services et sur la meilleure estimation de la direction du rendement des placements du régime, de l'augmentation des salaires, de l'âge auquel les employés prennent leur retraite et des coûts prévus des soins de santé, et
- pour les besoins du calcul du rendement prévu des actifs du régime, l'actif est évalué à la valeur marchande.

La Société finance deux régimes de retraite à prestations déterminées et un régime de retraite à cotisations déterminées. Tous ces régimes doivent être cotisés par les employés et leur sont accessibles lorsqu'ils deviennent des employés permanents. Les régimes de retraite à prestations déterminées procurent une pension basée sur les années de service, les cotisations et la rémunération moyenne avant la retraite.

Des évaluations actuarielles des régimes de retraite sont faites périodiquement pour les besoins de la comptabilité en se basant sur le taux d'actualisation lié aux conditions de marché.

La Société fournit aux employés à la retraite admissibles certaines prestations de soins de santé, l'assurance-vie et le paiement des primes provinciales de soins de santé de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Prestations postérieures à l'emploi

La Société comptabilise ses engagements en matière de prestations postérieures à l'emploi. Le coût des prestations postérieures à l'emploi acquis par les employés est évalué au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services.

Au moment de leur cessation d'emploi, les employés ont droit à des indemnités selon les modalités de leur emploi. La Société fournit également des prestations pour soins de santé aux employés en congé d'invalidité de longue durée.

(j) Impôt sur les bénéfices

La Société utilise la méthode des actifs d'impôt et des passifs d'impôt pour comptabiliser l'impôt sur les bénéfices. Les actifs d'impôts futurs et les passifs d'impôts futurs sont constatés en fonction des conséquences d'impôts attribuables aux écarts entre la valeur comptable, au bilan, d'actifs et de passifs existants et leur valeur fiscale respective. Les actifs d'impôts futurs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés au moyen des taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés dont on prévoit l'application aux bénéfices imposables des exercices où ces écarts temporaires devraient faire l'objet d'un recouvrement ou d'un règlement.

(k) Utilisation d'estimations

Selon les principes comptables généralement reconnus au Canada, la préparation des états financiers de la Société repose sur des estimations et des hypothèses de la direction qui déterminent les montants communiqués dans les états financiers et les notes afférentes. La Société a surtout recours à des estimations pour déterminer certains postes importants, notamment la provision pour pertes sur créances, la valeur des propriétés acquises en règlement de prêts, les prestations futures aux employés et la constatation des écarts temporaires déductibles et des reports de pertes prospectifs aux fins d'impôt sur les bénéfices à titre d'actifs d'impôts futurs. Les résultats actuels peuvent différer de ces estimations.

3. Modifications de conventions comptables

(a) Prestations futures aux employés

À compter du 1er avril 2000, la Société a adopté rétroactivement les recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) énoncées dans le chapitre 3461, intitulé « Avantages sociaux futurs », du Manuel de l'ICCA.

Par le passé, la Société constatait à l'utilisation le coût des prestations postérieures à la retraite et de toutes les prestations postérieures à l'emploi, à l'exception des prestations de cessation d'emploi. En vertu du chapitre 3461, ce coût doit être comptabilisé dans l'exercice au cours duquel les salariés rendent des services à leur employeur en échange de ces prestations. Au 1er avril 2000, l'effet cumulatif de cette modification de convention comptable a été une augmentation de 2 millions de dollars des débiteurs, une augmentation de 8,4 millions de dollars des charges à payer s'ajoutant à la charge de 3,6 millions de dollars en début d'exercice, ainsi qu'une diminution de 6,4 millions de dollars du solde d'ouverture des bénéfices non répartis pour l'exercice terminé le 31 mars 2001. L'augmentation des débiteurs reflète le montant à recevoir de l'administrateur du régime antérieur, qui financerait l'engagement contracté au cours des années passées au chapitre des prestations supplémentaires de décès.

Les nouveaux régimes de retraite de la Société sont entrés en vigueur le 1er juillet 2000. La nouvelle norme relative aux pensions a été adoptée prospectivement puisqu'il s'agit pour la Société d'une nouvelle convention comptable.

(b) Impôt sur les bénéfices

À compter du 1er avril 2000, la Société a adopté rétroactivement les recommandations de l'ICCA énoncées dans le chapitre 3465, intitulé « Impôts sur les bénéfices », du Manuel de l'ICCA. Tel que permis dans ce chapitre, les états financiers correspondants n'ont pas été retraités.

Le chapitre 3465, « Impôts sur les bénéfices », exige que la méthode du report d'impôt utilisée pour comptabiliser l'impôt sur le revenu (Manuel de l'ICCA, chapitre 3470 intitulé « Impôts sur le revenu des compagnies »), soit remplacée par la méthode des actifs d'impôts et des passifs d'impôts. En vertu du chapitre 3465, l'effet d'une variation des taux d'imposition sur les actifs d'impôts futurs et les passifs d'impôts futurs est constaté dans le bénéfice de l'exercice où se produit l'adoption ou la quasi-adoption du taux d'imposition. Pour le présent exercice, soit celui où la Société a adopté la méthode énoncée au chapitre 3465, la direction a utilisé les taux d'imposition adoptés au 31 mars 2001 pour mesurer l'actif d'impôts futurs au 1er avril 2000. Si la Société avait utilisé le taux d'imposition en vigueur le 1er avril 2000, l'actif d'impôts et le passif d'impôts futurs auraient tous deux augmenté de 24,1 millions de dollars. La direction est d'avis que cela aurait créé une distorsion des résultats d'exploitation et que la méthode adoptée a permis de déterminer avec plus d'exactitude l'actif d'impôts futurs au début et à la fin de l'exercice ainsi que la charge appropriée à l'état des résultats de l'exercice. Les effets cumulatifs de cette modification à la politique comptable sont : une augmentation de 180,2 millions de dollars aux postes « autres éléments

d'actif » et « bénéfices non répartis » au 1er avril 2000, une charge de 27,4 millions de dollars à l'état des résultats de l'exercice et une augmentation de 152,8 millions de dollars aux postes « autres éléments d'actif » et « bénéfices non répartis » au 31 mars 2001.

Les bénéfices non répartis au 1er avril 2000 ont été ajustés comme suit :

(milliers de dollars)

Bénéfices non répartis au début de l'exercice, établis antérieurement	119 492	$
Modification aux conventions comptables pour les prestations futures aux employés	(6 445)	
Modification aux conventions comptables pour l'impôt sur les bénéfices	180 208	
Bénéfices non répartis, au début de l'exercice, ajustés	293 255	$

4. Encaisse et placements à court terme

(milliers de dollars)

	Taux d'intérêt réel (%)	2001		2000	
Encaisse		**24 430**	$	19 375	$
Placements à court terme	4,58 - 5,72	**276 463**		287 739	
Intérêts courus		**1 368**		1 654	
		302 261	$	308 768	$
Les placements à court terme sont des instruments arrivant à échéance dans moins d'un an, émis par :					
le gouvernement du Canada, ses organismes et ses sociétés d'État		**88 665**	$	47 890	$
d'autres parties		**187 798**		239 849	
		276 463	$	287 739	$

Les autres placements sont des instruments à court terme émis par les gouvernements provinciaux et des instruments à court terme émis par des établissements dont la cote de crédit est de R-1L ou supérieure. Au 31 mars 2001, le placement total le plus important dans le même établissement se chiffrait à 59,7 millions de dollars (43,6 millions de dollars en 2000).

La moyenne pondérée de la durée des placements à court terme était de 73 jours (50 jours en 2000).

5. Placements à long terme

(milliers de dollars)

	Taux d'intérêt réel (%)	2001		2000	
Montants arrivant à échéance d'ici 1 à 5 ans :		–	$	50 000	$
Primes et escomptes non amortis		–		4 314	
Intérêts courus		–		1 243	
		–	$	55 557	$

Les placements à long terme sont tous des obligations du Canada qui ont été vendues pendant l'exercice en cours.

6. Prêts

(milliers de dollars)

	Taux d'intérêt stipulé (%)	2001	2000
Montants de capital impayé garantis par :			
- des hypothèques	5,00 - 14,00	5 852 024 $	5 306 707 $
- des hypothèques mobilières	5,45 - 13,40	792 222	721 415
- des billets à ordre	5,00 - 12,50	28 654	25 087
		6 672 900	6 053 209
Intérêts et frais courus, nets des versements détenus		89 250	82 156
		6 762 150	6 135 365
Investissement comptabilisé pour les prêts douteux garantis par :			
- des hypothèques		136 275	156 170
- des hypothèques mobilières		8 614	11 377
- des billets à ordre		555	902
		145 444	168 449
Total des prêts		6 907 594	6 303 814
Moins : Provision pour pertes sur créances (note 7)		(269 250)	(249 715)
		6 638 344 $	6 054 099 $
Montants de capital (excluant les prêts douteux) arrivant à échéance d'ici :			
1 an		1 499 447 $	1 390 237 $
1 à 5 ans		4 530 250	4 038 768
plus de 5 ans		643 203	624 204
		6 672 900 $	6 053 209 $

La direction estime qu'à chacun des trois prochains exercices, environ 6,4 p. 100 (environ 8 p. 100 en 2000) du capital impayé actuel sera remboursé avant la date d'échéance contractuelle.

Au 31 mars 2001, des prêts totalisant 11,4 millions de dollars (2,4 millions en 2000) étaient libellés en devises ($US). Ces prêts sont entièrement échangés en dollars canadiens.

7. Provision pour pertes sur créances

(milliers de dollars)

	2001	2000
Solde au début de l'exercice	249 715 $	214 164 $
Radiations, nettes des sommes recouvrées	(20 665)	(17 192)
Charge pour pertes sur créances	40 200	52 743
Solde à la fin de l'exercice	269 250 $	249 715 $
Provision spécifique	44 671 $	52 215 $
Provision générale affectée et non affectée	224 579	197 500
Solde à la fin de l'exercice	269 250 $	249 715 $

d'actif » et « bénéfices non répartis » au 1er avril 2000, une charge de 27,4 millions de dollars à l'état des résultats de l'exercice et une augmentation de 152,8 millions de dollars aux postes « autres éléments d'actif » et « bénéfices non répartis » au 31 mars 2001.

Les bénéfices non répartis au 1er avril 2000 ont été ajustés comme suit :

(milliers de dollars)

Bénéfices non répartis au début de l'exercice, établis antérieurement	119 492	$
Modification aux conventions comptables pour les prestations futures aux employés	(6 445)	
Modification aux conventions comptables pour l'impôt sur les bénéfices	180 208	
Bénéfices non répartis, au début de l'exercice, ajustés	293 255	$

4. Encaisse et placements à court terme

(milliers de dollars)

	Taux d'intérêt réel (%)	2001		2000	
Encaisse		**24 430**	$	19 375	$
Placements à court terme	4,58 - 5,72	**276 463**		287 739	
Intérêts courus		**1 368**		1 654	
		302 261	$	308 768	$

Les placements à court terme sont des instruments arrivant à échéance dans moins d'un an, émis par :

le gouvernement du Canada, ses organismes et ses sociétés d'État	**88 665**	$	47 890	$
d'autres parties	**187 798**		239 849	
	276 463	$	287 739	$

Les autres placements sont des instruments à court terme émis par les gouvernements provinciaux et des instruments à court terme émis par des établissements dont la cote de crédit est de R-1L ou supérieure. Au 31 mars 2001, le placement total le plus important dans le même établissement se chiffrait à 59,7 millions de dollars (43,6 millions de dollars en 2000).

La moyenne pondérée de la durée des placements à court terme était de 73 jours (50 jours en 2000).

5. Placements à long terme

(milliers de dollars)

	Taux d'intérêt réel (%)	2001		2000	
Montants arrivant à échéance d'ici 1 à 5 ans :		–	$	50 000	$
Primes et escomptes non amortis		–		4 314	
Intérêts courus		–		1 243	
		–	$	55 557	$

Les placements à long terme sont tous des obligations du Canada qui ont été vendues pendant l'exercice en cours.

6. Prêts

(milliers de dollars)

	Taux d'intérêt stipulé (%)	2001	2000
Montants de capital impayé garantis par :			
- des hypothèques	5,00 - 14,00	**5 852 024** $	5 306 707 $
- des hypothèques mobilières	5,45 - 13,40	**792 222**	721 415
- des billets à ordre	5,00 - 12,50	**28 654**	25 087
		6 672 900	6 053 209
Intérêts et frais courus, nets des versements détenus		**89 250**	82 156
		6 762 150	6 135 365
Investissement comptabilisé pour les prêts douteux garantis par :			
- des hypothèques		**136 275**	156 170
- des hypothèques mobilières		**8 614**	11 377
- des billets à ordre		**555**	902
		145 444	168 449
Total des prêts		**6 907 594**	6 303 814
Moins : Provision pour pertes sur créances (note 7)		**(269 250)**	(249 715)
		6 638 344 $	6 054 099 $
Montants de capital (excluant les prêts douteux) arrivant à échéance d'ici :			
1 an		**1 499 447** $	1 390 237 $
1 à 5 ans		**4 530 250**	4 038 768
plus de 5 ans		**643 203**	624 204
		6 672 900 $	6 053 209 $

La direction estime qu'à chacun des trois prochains exercices, environ 6,4 p. 100 (environ 8 p. 100 en 2000) du capital impayé actuel sera remboursé avant la date d'échéance contractuelle.

Au 31 mars 2001, des prêts totalisant 11,4 millions de dollars (2,4 millions en 2000) étaient libellés en devises ($US). Ces prêts sont entièrement échangés en dollars canadiens.

7. Provision pour pertes sur créances

(milliers de dollars)

	2001	2000
Solde au début de l'exercice	**249 715** $	214 164 $
Radiations, nettes des sommes recouvrées	**(20 665)**	(17 192)
Charge pour pertes sur créances	**40 200**	52 743
Solde à la fin de l'exercice	**269 250** $	249 715 $
Provision spécifique	**44 671** $	52 215 $
Provision générale affectée et non affectée	**224 579**	197 500
Solde à la fin de l'exercice	**269 250** $	249 715 $

Au 31 mars 2001, l'investissement total comptabilisé pour les prêts faisant l'objet d'une provision spécifique totalisait 145,4 millions de dollars (168,4 millions en 2000). On a établi la provision générale à l'égard du reste de l'investissement de 6 762,1 millions de dollars (6 135,4 millions en 2000) effectué pour les prêts.

8. Biens-fonds acquis en règlement de prêts

(milliers de dollars)

	2001	2000
Solde au début de l'exercice	**64 855 $**	103 395 $
Acquisitions	**4 693**	2 253
Ventes	**(44 430)**	(40 793)
Solde à la fin de l'exercice	**25 118 $**	64 855 $
Biens-fonds destinés à la vente	**21 099 $**	28 770 $
Biens-fonds loués aux termes d'un contrat de crédit-bail, venant à échéance d'ici :		
1 an	**123**	32 115
1 à 2 ans	**2 901**	2 863
2 à 3 ans	**995**	1 107
	4 019	36 085
	25 118 $	64 855 $

(milliers de dollars)

	2001	2000
Loyers futurs prévus, aux tarifs actuels, à recevoir d'ici :		
1 an	**205 $**	1 904 $
1 à 5 ans	**45**	303
	250 $	2 207 $

La rubrique « Biens-fonds destinés à la vente » comprend les biens-fonds qui, au 31 mars 2001, avaient fait l'objet d'une vente conditionnelle. La valeur comptabilisée de ces biens-fonds s'élève à 11,1 millions de dollars (17 millions en 2000).

9. Matériel et améliorations locatives

(milliers de dollars)

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette 2001	Valeur comptable nette 2000
Matériel de bureau et ameublement	7 838 $	3 639 $	**4 199 $**	3 912 $
Matériel informatique et logiciels	25 488	17 611	**7 877**	5 555
Améliorations locatives	7 211	3 766	**3 445**	3 087
	40 537 $	25 016 $	**15 521 $**	12 554 $

Les frais d'administration comprennent un amortissement de 5,3 millions de dollars du matériel et des améliorations locatives (6,4 millions de dollars en 2000).

10. Emprunts

La Société contracte des emprunts avec l'autorisation du ministre des Finances. Ceux-ci constituent des obligations directes pour la Société, de sorte qu'ils équivalent à des emprunts contractés au nom de Sa Majesté du chef du Canada et sont, à ce titre, pleinement garantis par le gouvernement du Canada.

(a) Dette à court terme

La dette à court terme est constituée de billets à ordre exigibles d'ici un an totalisant 1 893,4 millions de dollars (1 040,1 millions en 2000), dont le taux d'intérêt réel se situe entre 4,35 et 5,92 p. 100 (4,91 p. 100 à 5,54 p. 100 en 2000). Les montants libellés en devises ont été convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan.

Le 13 décembre 2000, la Société a conclu une entente lui donnant accès à 50 millions de dollars sous forme de crédit renouvelable. La dette constituée en vertu de cette entente n'est pas garantie. La date d'expiration de cette facilité de crédit est le 12 décembre 2001. Au 31 mars 2001, aucun prélèvement n'avait été effectué.

(b) Dette à long terme

(milliers de dollars)

	Taux d'intérêt stipulé (%)	2001	2000
Emprunts auprès du Canada, garantis par des billets à ordre	7,03 - 9,91	**578 491 $**	804 604 $
Emprunts sur les marchés financiers, garantis par des billets à ordre remboursables en :			
dollars canadiens	néant - 9,00	**3 620 046**	3 740 130
yen japonais (2 000 millions de yen)	2,00 - 2,50	**27 523**	-
Emprunts sur les marchés financiers, garantis par des billets à ordre remboursables en dollars canadiens, les versements d'intérêt étant liés à :			
l'indice boursier de Hong Kong		**4 580**	12 000
l'indice boursier des 100 meilleures sociétés européennes		**32 388**	56 000
l'indice boursier composé S&P 500		**–**	38 000
l'indice boursier des obligations gouvernementales DS Barra		**–**	50 000
		4 263 028 $	4 700 734 $

L'intérêt sur les emprunts liés à un indice boursier n'est pas payé périodiquement à l'acheteur, mais en une seule fois, au moment du règlement de l'emprunt. Le montant du paiement unique est déterminé par la variation de la valeur ou de l'indice boursier sous-jacent. Pour compenser le risque que présentent les paiements d'intérêt fondés sur un indice boursier, la Société a conclu des accords de swaps reposant sur des paiements périodiques calculés à un taux d'intérêt convenu.

Les paiements sur les emprunts effectués en devises ont été entièrement échangés en dollars canadiens.

Au 31 mars 2001, l'investissement total comptabilisé pour les prêts faisant l'objet d'une provision spécifique totalisait 145,4 millions de dollars (168,4 millions en 2000). On a établi la provision générale à l'égard du reste de l'investissement de 6 762,1 millions de dollars (6 135,4 millions en 2000) effectué pour les prêts.

8. Biens-fonds acquis en règlement de prêts

(milliers de dollars)

	2001	2000
Solde au début de l'exercice	**64 855** $	103 395 $
Acquisitions	**4 693**	2 253
Ventes	**(44 430)**	(40 793)
Solde à la fin de l'exercice	**25 118** $	64 855 $
Biens-fonds destinés à la vente	**21 099** $	28 770 $
Biens-fonds loués aux termes d'un contrat de crédit-bail, venant à échéance d'ici :		
1 an	**123**	32 115
1 à 2 ans	**2 901**	2 863
2 à 3 ans	**995**	1 107
	4 019	36 085
	25 118 $	64 855 $

(milliers de dollars)

	2001	2000
Loyers futurs prévus, aux tarifs actuels, à recevoir d'ici :		
1 an	**205** $	1 904 $
1 à 5 ans	**45**	303
	250 $	2 207 $

La rubrique « Biens-fonds destinés à la vente » comprend les biens-fonds qui, au 31 mars 2001, avaient fait l'objet d'une vente conditionnelle. La valeur comptabilisée de ces biens-fonds s'élève à 11,1 millions de dollars (17 millions en 2000).

9. Matériel et améliorations locatives

(milliers de dollars)

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette 2001	Valeur comptable nette 2000
Matériel de bureau et ameublement	7 838 $	3 639 $	**4 199** $	3 912 $
Matériel informatique et logiciels	25 488	17 611	**7 877**	5 555
Améliorations locatives	7 211	3 766	**3 445**	3 087
	40 537 $	25 016 $	**15 521** $	12 554 $

Les frais d'administration comprennent un amortissement de 5,3 millions de dollars du matériel et des améliorations locatives (6,4 millions de dollars en 2000).

10. Emprunts

La Société contracte des emprunts avec l'autorisation du ministre des Finances. Ceux-ci constituent des obligations directes pour la Société, de sorte qu'ils équivalent à des emprunts contractés au nom de Sa Majesté du chef du Canada et sont, à ce titre, pleinement garantis par le gouvernement du Canada.

(a) Dette à court terme

La dette à court terme est constituée de billets à ordre exigibles d'ici un an totalisant 1 893,4 millions de dollars (1 040,1 millions en 2000), dont le taux d'intérêt réel se situe entre 4,35 et 5,92 p. 100 (4,91 p. 100 à 5,54 p. 100 en 2000). Les montants libellés en devises ont été convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date du bilan.

Le 13 décembre 2000, la Société a conclu une entente lui donnant accès à 50 millions de dollars sous forme de crédit renouvelable. La dette constituée en vertu de cette entente n'est pas garantie. La date d'expiration de cette facilité de crédit est le 12 décembre 2001. Au 31 mars 2001, aucun prélèvement n'avait été effectué.

(b) Dette à long terme

(milliers de dollars)

	Taux d'intérêt stipulé (%)	2001	2000
Emprunts auprès du Canada, garantis par des billets à ordre	7,03 - 9,91	**578 491 $**	804 604 $
Emprunts sur les marchés financiers, garantis par des billets à ordre remboursables en :			
dollars canadiens	néant - 9,00	**3 620 046**	3 740 130
yen japonais (2 000 millions de yen)	2,00 - 2,50	**27 523**	-
Emprunts sur les marchés financiers, garantis par des billets à ordre remboursables en dollars canadiens, les versements d'intérêt étant liés à :			
l'indice boursier de Hong Kong		**4 580**	12 000
l'indice boursier des 100 meilleures sociétés européennes		**32 388**	56 000
l'indice boursier composé S&P 500		**–**	38 000
l'indice boursier des obligations gouvernementales DS Barra		**–**	50 000
		4 263 028 $	4 700 734 $

L'intérêt sur les emprunts liés à un indice boursier n'est pas payé périodiquement à l'acheteur, mais en une seule fois, au moment du règlement de l'emprunt. Le montant du paiement unique est déterminé par la variation de la valeur ou de l'indice boursier sous-jacent. Pour compenser le risque que présentent les paiements d'intérêt fondés sur un indice boursier, la Société a conclu des accords de swaps reposant sur des paiements périodiques calculés à un taux d'intérêt convenu.

Les paiements sur les emprunts effectués en devises ont été entièrement échangés en dollars canadiens.

Voici les échéances de la dette à long terme :
(milliers de dollars)

	2001		2000	
Montants exigibles d'ici :				
1 an	**1 360 788**	**$**	1 279 186	$
1 à 2 ans	**1 023 501**		1 060 127	
2 à 3 ans	**730 300**		779 771	
3 à 4 ans	**509 048**		631 052	
4 à 5 ans	**263 770**		421 036	
plus de 5 ans	**375 621**		529 562	
	4 263 028	**$**	4 700 734	$

La dette à long terme comprend des emprunts de 378,6 millions de dollars (391,2 millions en 2000) qui peuvent être prolongés au-delà de la date d'échéance originale, à la discrétion de la Société.

11. Autres éléments de passif et commissions reportées

(milliers de dollars)

	2001		2000	
Font partie de ce poste :				
Passif au titre des prestations constituées (note 14)	**12 678**	**$**	3 600	$
Coût net des swaps de devises	**2 823**		165	
Acomptes versés sur les ventes de biens-fonds	**2 308**		4 577	
Commissions sur prêts reportées	**1 922**		4 241	
Autres	**1 149**		719	
	20 880	**$**	13 302	$

12. Impôt sur les bénéfices

Au 31 mars 2001, la Société disposait d'écarts temporaires totalisant environ 311,9 millions de dollars (239,5 millions en 2000) qu'elle peut porter en réduction des impôts futurs à payer. Ces écarts temporaires déductibles découlent principalement de l'écart entre la charge pour perte sur créances imputée aux résultats et le montant déduit aux fins fiscales.

De plus, les reports de pertes prospectifs aux fins d'impôt sur les bénéfices, qui ont été comptabilisés dans les états financiers, se chiffrent à 138,5 millions de dollars (280,8 millions en 2000). Ils se composent de montants qui arriveront à échéance aux dates suivantes :

(milliers de dollars)

31 mars 2003	**41 059**	**$**
31 mars 2005	**97 433**	
	138 492	**$**

L'actif d'impôts futurs net est compris dans le poste « Autres éléments d'actif » du bilan et est composé de ce qui suit :
(milliers de dollars)

	2001	
Composantes du solde de l'impôt sur les bénéfices futur		
Actifs d'impôts futurs :		
Provision pour pertes sur créances	82 196	$
Avantages complémentaires de retraite autres que les pensions	4 687	
Matériel et améliorations locatives	18 647	
Pertes autres qu'en capital reportées en avant	46 976	
Autres	267	
Actif d'impôts futurs net	152 773	$

L'impôt sur les bénéfices exigible de l'exercice de la Société est constitué de l'impôt sur le capital en vertu de la partie I.3 de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'impôt de la partie I.3 s'applique aux sociétés dont le capital imposable est supérieur à 10 millions de dollars.

Le tableau suivant constitue le rapprochement de la charge fiscale :
(milliers de dollars)

	2001			2000		
Taux d'imposition prévu par la loi	24 042	$	39,26 %	15 925	$	39,52 %
Adoption rétroactive du chapitre 3461	3 316			-		
Impôt des grandes sociétés	2 206			1 926		
Dépenses non déductibles	258			275		
Récupération fiscale en vertu de la Partie VI	–			(9 523)		
Utilisation des écarts temporaires	–			(6 677)		
Autre	(180)			-		
Charge fiscale	29 642	$		1 926	$	

13. Engagements et éventualités

(a) Engagements de location à long terme

Le tableau ci-dessous donne les versements minimums qui seront exigibles au cours des prochains exercices sur les contrats de location-exploitation de locaux et d'automobiles, dont la période initiale de non-résiliation est supérieure à un an :

(milliers de dollars)

1 an et moins	5 548	$
1 à 2 ans	3 531	
2 à 3 ans	2 368	
3 à 4 ans	1 626	
4 à 5 ans	815	
plus de 5 ans	484	
	14 372	$

Voici les échéances de la dette à long terme :
(milliers de dollars)

	2001		2000	
Montants exigibles d'ici :				
1 an	**1 360 788**	$	1 279 186	$
1 à 2 ans	**1 023 501**		1 060 127	
2 à 3 ans	**730 300**		779 771	
3 à 4 ans	**509 048**		631 052	
4 à 5 ans	**263 770**		421 036	
plus de 5 ans	**375 621**		529 562	
	4 263 028	$	4 700 734	$

La dette à long terme comprend des emprunts de 378.6 millions de dollars (391.2 millions en 2000) qui peuvent être prolongés au-delà de la date d'échéance originale, à la discrétion de la Société.

11. Autres éléments de passif et commissions reportées

(milliers de dollars)

	2001		2000	
Font partie de ce poste :				
Passif au titre des prestations constituées (note 14)	**12 678**	$	3 600	$
Coût net des swaps de devises	**2 823**		165	
Acomptes versés sur les ventes de biens-fonds	**2 308**		4 577	
Commissions sur prêts reportées	**1 922**		4 241	
Autres	**1 149**		719	
	20 880	$	13 302	$

12. Impôt sur les bénéfices

Au 31 mars 2001, la Société disposait d'écarts temporaires totalisant environ 311.9 millions de dollars (239.5 millions en 2000) qu'elle peut porter en réduction des impôts futurs à payer. Ces écarts temporaires déductibles découlent principalement de l'écart entre la charge pour perte sur créances imputée aux résultats et le montant déduit aux fins fiscales.

De plus, les reports de pertes prospectifs aux fins d'impôt sur les bénéfices, qui ont été comptabilisés dans les états financiers, se chiffrent à 138.5 millions de dollars (280.8 millions en 2000). Ils se composent de montants qui arriveront à échéance aux dates suivantes :

(milliers de dollars)

31 mars 2003	**41 059**	$
31 mars 2005	**97 433**	
	138 492	$

L'actif d'impôts futurs net est compris dans le poste « Autres éléments d'actif » du bilan et est composé de ce qui suit :
(milliers de dollars)

	2001	
Composantes du solde de l'impôt sur les bénéfices futur		
Actifs d'impôts futurs :		
Provision pour pertes sur créances	82 196	$
Avantages complémentaires de retraite autres que les pensions	4 687	
Matériel et améliorations locatives	18 647	
Pertes autres qu'en capital reportées en avant	46 976	
Autres	267	
Actif d'impôts futurs net	152 773	$

L'impôt sur les bénéfices exigible de l'exercice de la Société est constitué de l'impôt sur le capital en vertu de la partie I.3 de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'impôt de la partie I.3 s'applique aux sociétés dont le capital imposable est supérieur à 10 millions de dollars.

Le tableau suivant constitue le rapprochement de la charge fiscale :
(milliers de dollars)

	2001			2000		
Taux d'imposition prévu par la loi	24 042	$	39,26 %	15 925	$	39,52 %
Adoption rétroactive du chapitre 3461	3 316					
Impôt des grandes sociétés	2 206			1 926		
Dépenses non déductibles	258			275		
Récupération fiscale en vertu de la Partie VI	–			(9 523)		
Utilisation des écarts temporaires	–			(6 677)		
Autre	(180)			–		
Charge fiscale	29 642	$		1 926	$	

13. Engagements et éventualités

(a) Engagements de location à long terme

Le tableau ci-dessous donne les versements minimums qui seront exigibles au cours des prochains exercices sur les contrats de location-exploitation de locaux et d'automobiles, dont la période initiale de non-résiliation est supérieure à un an :

(milliers de dollars)

1 an et moins	5 548 $
1 à 2 ans	3 531
2 à 3 ans	2 368
3 à 4 ans	1 626
4 à 5 ans	815
plus de 5 ans	484
	14 372 $

(b) Autres engagements et éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société prend des engagements et conclut des contrats. Au 31 mars 2001, elle avait émis, au nom de ses clients, des garanties et des lettres de crédit pour un montant total ne dépassant pas 16,2 millions de dollars (1,6 million en 2000). Dans l'éventualité où la Société serait forcée d'honorer ces engagements, elle pourrait exercer un recours contre les clients.

Au 31 mars 2001, les prêts aux agriculteurs et aux agri-entreprises approuvés, mais non décaissés, s'élevaient à 101,8 millions de dollars (138,1 millions en 2000). Ces prêts ont été consentis à un taux d'intérêt moyen de 7,74 p. 100 (8,79 p. 100 en 2000) et ne font pas partie du solde net des prêts tant qu'ils ne sont pas décaissés. Il est prévu que la majorité de ces prêts seront décaissés d'ici le 30 mai 2001.

14. Prestations futures aux employés

Le tableau suivant présente de l'information sur les régimes de retraite à prestations déterminées de la Société, y compris les montants inscrits au bilan et la répartition du coût net des prestations périodiques. La date de mesure pour les régimes à prestations déterminées est le 31 décembre 2000 :

Variation des engagements au titre des prestations constituées :
(milliers de dollars)

	Prestations de retraite 2001	Autres prestations 2001
Obligation au titre des prestations constituées, au début de l'exercice	– $	12 045 $
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 847	470
Frais d'intérêts	105	615
Cotisations salariales	956	–
Prestations versées	(69)	(452)
Pertes actuarielles	154	278
Obligation au titre des prestations constituées, à la date de mesure	2 993 $	12 956 $

Variation des actifs du régime :
(milliers de dollars)

	Prestations de retraite 2001	Autres prestations 2001
Juste valeur des actifs du régime, au début de l'exercice	– $	– $
Rendement réel des actifs du régime	25	–
Cotisations patronales	1 986	–
Cotisations salariales	956	–
Prestations versées	(69)	–
Juste valeur des actifs du régime, à la date de mesure	2 898 $	– $

État de la capitalisation à la date de mesure :
(milliers de dollars)

	Prestations de retraite 2001	Autres prestations 2001
Déficit des actifs du régime à la juste valeur par rapport aux prestations prévues du régime escomptés	(95) $	(12 956) $
Pertes actuarielles nettes non constatées	188	278
Actif (passif) au titre des prestations constituées	93 $	(12 678) $

L'actif au titre des prestations constituées du régime de la Société est compris dans le poste « Autres éléments d'actif » du bilan. Le passif au titre des prestations constituées sous forme d'autres prestations est compris dans le poste « Autres éléments de passif et commissions reportées » du bilan.

La dépense nette de la Société en prestations futures aux employés est la suivante :
(milliers de dollars)

	Prestations de retraite 2001	Autres prestations 2001
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	1 847 $	470 $
Frais d'intérêts	105	615
Rendement prévu des actifs du régime	(58)	–
Dépense nette en prestations du régime	1 894	1 085
Cotisations patronales au régime LPFP	2 485	–
Cotisations patronales au régime à cotisations déterminées	1 336	–
Cotisations accumulées au titre de la convention de retraite	204	-
Dépense nette en prestations du régime, comprise dans l'état des résultats et des bénéfices non répartis	5 919 $	1 085 $

La dépense inscrite à l'état des résultats et des bénéfices non répartis représente une période de neuf mois au 31 mars 2001 pour le régime à cotisations déterminées et de six mois pour les régimes à prestations déterminées au 31 décembre 2001, la date de mesure.

Les hypothèses moyennes pondérées à la date de mesure qui ont servi au calcul des obligations au titre des prestations contractées par la Société sont présentées dans le tableau suivant :

	Prestations de retraite 2001	Autres prestations de retraite 2001	Prestations postérieures à l'emploi 2001
Taux d'actualisation, au début de l'exercice	7,50 %	7,50 %	6,90 %
Taux d'actualisation, à la fin de l'exercice	7,25 %	7,40 %	6,30 %
Taux de rendement à long terme prévu des actifs du régime	8,00 %	S.O.	S.O.
Taux d'augmentation de la rémunération	6,60 %	4,00 %	4,00 %

Pour les besoins des calculs, on suppose une augmentation de 9 p. 100 du coût, par personne, de la couverture de frais hospitaliers et en médicaments. Pour ce qui est du taux d'augmentation du coût de la couverture des frais hospitaliers, on suppose qu'il diminuera progressivement pour tomber à zéro dix ans après l'exercice en cours et restera à ce niveau par la suite. Quant au taux du coût de la couverture des frais en médicaments, on suppose qu'il diminuera progressivement à 5 p. 100 dix ans après l'exercice en cours et restera à ce niveau par la suite.

15. Instruments financiers dérivés

La Société utilise des instruments financiers dérivés pour gérer les risques liés à la fluctuation des taux d'intérêt et des taux de change (aux fins de gestion des placements) et pour réduire ses coûts de financement. Elle a recours aux swaps de devises et de taux d'intérêt pour contrebalancer les risques de change sur les emprunts en devises et pour gérer les risques liés aux taux d'intérêt. Elle achète par ailleurs des options sur taux d'intérêt pour couvrir les options rattachées à ses prêts et réduire le risque qu'elle court en offrant des taux garantis.

Par risque de crédit, on entend le risque de perte financière que la Société essuierait si une contrepartie ne remplissait pas ses obligations envers elle. Un coût de remplacement positif indique le risque de crédit des contreparties auquel la Société est exposée. Elle gère ce risque en ne transigeant qu'avec des établissements financiers ayant une cote de crédit élevée (Aa3 de Moody's ou AA- de Standard & Poor's ou mieux) conformément aux lignes directrices émises par le ministre des Finances. De plus, les documents de l'ISDA (International Swaps and Derivatives Association Inc.) prévoient des mesures de déclassement et contiennent des clauses de garantie pour réduire le risque de crédit présenté par les contreparties, de sorte que la Société ne s'attend pas, de la part de ces dernières, à un manquement grave à leurs obligations. Le montant théorique cumulatif le plus important souscrit auprès d'un établissement financier par contrat était, au 31 mars 2001, de 330,5 millions de dollars (425,1 millions en 2000), et le coût de remplacement positif cumulatif le plus élevé des contrats passés avec un établissement financier était, au 31 mars 2001, de 9,8 millions de dollars (15,3 millions en 2000).

Pour la période restante avant échéance, les instruments financiers dérivés comportant des sommes, en dollars canadiens, de capital contractuel (théorique) impayées au 31 mars 2001 étaient les suivants :

(milliers de dollars)

Période restante avant échéance 2001		Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Coût de remplacement positif
Contrats de taux d'intérêt :						
Contrats de swap						
À recevoir	À payer					
Taux variable	Taux fixe	84 000 $	345 000 $	– $	429 000 $	309 $
Taux fixe	Taux variable	336 623	–	–	336 623	7 487
Taux fixe	Taux fixe	20 000	40 000	–	60 000	7 871
Taux variable	Taux variable	–	–	857	857	22
Taux lié à un indice boursier	Taux variable	4 580	32 388	–	36 968	1 470
Taux lié à un indice boursier	Taux fixe	–	–	–	–	–
Taux lié à des obligations	Taux variable	–	–	–	–	–
Options achetées		–	–	–	–	–
		445 203	417 388	857	863 448	17 159
Contrats de change :						
Crédit croisé						
À recevoir	À payer					
Taux fixe ($CAN)	Taux fixe ($US)	109 747	–	–	109 747	8 275
Taux fixe ($CAN)	Taux variable ($US)	–	1 875	–	1 875	–
Taux fixe ($CAN)	Taux fixe (£)	-	-	-	-	-
		109 747	1 875	–	111 622	8 275
Total		554 950 $	419 263 $	857 $	975 070 $	25 434 $

15. Instruments financiers dérivés

La Société utilise des instruments financiers dérivés pour gérer les risques liés à la fluctuation des taux d'intérêt et des taux de change (aux fins de gestion des placements) et pour réduire ses coûts de financement. Elle a recours aux swaps de devises et de taux d'intérêt pour contrebalancer les risques de change sur les emprunts en devises et pour gérer les risques liés aux taux d'intérêt. Elle achète par ailleurs des options sur taux d'intérêt pour couvrir les options rattachées à ses prêts et réduire le risque qu'elle court en offrant des taux garantis.

Par risque de crédit, on entend le risque de perte financière que la Société essuierait si une contrepartie ne remplissait pas ses obligations envers elle. Un coût de remplacement positif indique le risque de crédit des contreparties auquel la Société est exposée. Elle gère ce risque en ne transigeant qu'avec des établissements financiers ayant une cote de crédit élevée (Aa3 de Moody's ou AA- de Standard & Poor's ou mieux) conformément aux lignes directrices émises par le ministre des Finances. De plus, les documents de l'ISDA (International Swaps and Derivatives Association Inc.) prévoient des mesures de déclassement et contiennent des clauses de garantie pour réduire le risque de crédit présenté par les contreparties, de sorte que la Société ne s'attend pas, de la part de ces dernières, à un manquement grave à leurs obligations. Le montant théorique cumulatif le plus important souscrit auprès d'un établissement financier par contrat était, au 31 mars 2001, de 330,5 millions de dollars (425,1 millions en 2000), et le coût de remplacement positif cumulatif le plus élevé des contrats passés avec un établissement financier était, au 31 mars 2001, de 9,8 millions de dollars (15,3 millions en 2000).

Pour la période restante avant échéance, les instruments financiers dérivés comportant des sommes, en dollars canadiens, de capital contractuel (théorique) impayées au 31 mars 2001 étaient les suivants :

(milliers de dollars)

Période restante avant échéance 2001		Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Coût de remplacement positif
Contrats de taux d'intérêt :						
Contrats de swap						
À recevoir	À payer					
Taux variable	Taux fixe	84 000 $	345 000 $	– $	429 000 $	309 $
Taux fixe	Taux variable	336 623	–	–	336 623	7 487
Taux fixe	Taux fixe	20 000	40 000	–	60 000	7 871
Taux variable	Taux variable	–	–	857	857	22
Taux lié à un indice boursier	Taux variable	4 580	32 388	–	36 968	1 470
Taux lié à un indice boursier	Taux fixe	–	–	–	–	–
Taux lié à des obligations	Taux variable	–	–	–	–	–
Options achetées		–	–	–	–	–
		445 203	417 388	857	863 448	17 159
Contrats de change :						
Crédit croisé						
À recevoir	À payer					
Taux fixe ($CAN)	Taux fixe ($US)	109 747	-	–	109 747	8 275
Taux fixe ($CAN)	Taux variable ($US)	–	1 875	–	1 875	–
Taux fixe ($CAN)	Taux fixe (£)	-	-	-	-	-
		109 747	1 875	–	111 622	8 275
Total		554 950 $	419 263 $	857 $	975 070 $	25 434 $

(milliers de dollars)

Période restante avant échéance 2000		Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Coût de remplacement positif
Contrats de taux d'intérêt :						
Contrats de swap						
À recevoir	À payer					
Taux variable	Taux fixe	90 000 $	209 000 $	7 900 $	306 900 $	321 $
Taux fixe	Taux variable	322 200	176 000	80 000	578 200	3 365
Taux fixe	Taux fixe	20 000	40 000	-	60 000	4 829
Taux variable	Taux variable	-	-	857	857	20
Taux lié à un indice boursier	Taux variable	-	49 000	19 000	68 000	12 358
Taux lié à un indice boursier	Taux fixe	38 000	-	-	38 000	-
Taux lié à des obligations	Taux variable	50 000	-	-	50 000	-
Options achetées		10 000	-	-	10 000	51
		530 200	474 000	107 757	1 111 957	20 944
Contrats de change :						
Crédit croisé						
À recevoir	À payer					
Taux fixe ($CAN)	Taux fixe ($US)	51 000	5 000	-	56 000	-
Taux fixe ($CAN)	Taux variable ($US)	-	2 250	-	2 250	-
Taux fixe ($CAN)	Taux fixe (£)	29 860	-	-	29 860	36
		80 860	7 250	-	88 110	36
Total		611 060 $	481 250 $	107 757 $	1 200 067 $	20 980 $

Sont compris dans les instruments financiers dérivés, des swaps de taux d'intérêt et des contrats d'option de 378,6 millions de dollars (391,2 millions en 2000) qui peuvent être prolongés au-delà de leur date d'échéance originale.

16. Risques liés aux taux d'intérêt

La fluctuation des taux d'intérêt du marché a un effet direct sur les flux de trésorerie prévus aux instruments financiers à taux variable et sur la juste valeur des instruments financiers à taux fixe.

Le tableau suivant présente la valeur comptable (y compris les intérêts courus ainsi que les primes et les escomptes non amortis) des instruments financiers de la Société selon la date la plus rapprochée de la retarification des taux contractuels ou de l'échéance. La date d'échéance des instruments financiers remboursables par amortissement des paiements de capital et d'intérêts est celle de l'expiration du terme.

Les prêts à taux variable sont liés au taux préférentiel de la banque et retarifés en fonction de la variation de ce taux.

Le rendement calculé des emprunts à long terme en devises est présenté net du coût des swaps de devises et d'intérêt.

(milliers de dollars)

Période restante avant retarification ou échéance 2001	Moins de 1 an		1 à 5 ans		Plus de 5 ans		Valeur comptable totale	
Placements à court terme	277 831	$	–		–		277 831	$
Rendement moyen	5,06	%	–		–		5,06	%
Placements à long terme	–		–		–		–	$
Rendement moyen	–		–		–		–	
Prêts (1)								
- Taux fixe	1 219 434	$	3 178 398		535 538		4 933 370	$
Rendement moyen	8,01	%	8,02	%	8,41	%	8,06	%
- Taux variable	300 069	$	1 412 443		116 268		1 828 780	$
Rendement moyen	7,65	%	7,78	%	7,83	%	7,76	%
Dette à court terme	1 909 852	$	–		–		1 909 852	$
Rendement moyen	5,13	%	–		–		5,13	%
Dette à long terme	1 397 634	$	2 595 032		385 791		4 378 457	$
Rendement moyen	5,62	%	6,06	%	5,65	%	5,88	%

(milliers de dollars)

Période restante avant retarification ou échéance 2000	Moins de 1 an		1 à 5 ans		Plus de 5 ans		Valeur comptable totale	
Placements à court terme	289 393	$	-		-		289 393	$
Rendement moyen	5,27	%	-		-		5,27	%
Placements à long terme	-	$	55 557		-		55 557	$
Rendement moyen	-		4,79	%	-		4,79	%
Prêts (1)								
- Taux fixe	1 203 026	$	3 153 728		536 886		4 893 640	$
Rendement moyen	8,03	%	7,87	%	8,45	%	7,97	%
- Taux variable	206 080	$	939 855		95 790		1 241 725	$
Rendement moyen	7,90	%	8,08	%	8,12	%	8,05	%
Dette à court terme	1,046,337	$	-		-		1 046 337	$
Rendement moyen	5,16	%	-		-		5,16	%
Dette à long terme	1 322 891	$	2 989 663		547 948		4 860 502	$
Rendement moyen	5,65	%	5,98	%	5,74	%	5,86	%

Remarque : (1) Prêts douteux non compris.

17. Juste valeur des instruments financiers

Le tableau suivant présente la juste valeur estimative des instruments financiers de la Société.

(milliers de dollars)

Au 31 mars	2001		2000	
	Valeur comptable	Juste valeur estimative	Valeur comptable	Juste valeur estimative
Actif				
Encaisse et placements à court terme	302 261 $	302 261 $	308 768 $	308 768 $
Débiteurs et autres éléments d'actif à recevoir	47 728	47 728	74 874	74 874
Placements à long terme	–	–	55 557	53 493
Prêts	6 638 344	6 839 570	6 054 099	6 100 958
Passif				
Créditeurs et charges à payer	40 072 $	40 072 $	23 349 $	23 349 $
Intérêts courus sur les emprunts	131 831	131 831	165 966	165 966
Dette à court terme	1 893 450	1 893 450	1 040 139	1 040 139
Dette à long terme	4 263 028	4 330 599	4 700 734	4 695 442

Instruments dérivés	2001		2000	
	Montant nominal	Juste valeur nette	Montant nominal	Juste valeur nette
Contrats de taux d'intérêt	863 448 $	3 823 $	1 111 957 $	5 236 $
Contrats de change	111 622	8 198	88 110	(699) $

Les instruments financiers à court terme sont évalués à leur valeur comptable au bilan, ce qui correspond à une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de la période relativement courte qui reste avant l'échéance. Cette méthode d'évaluation s'applique à l'encaisse et aux placements à court terme, aux débiteurs et autres éléments d'actif à recevoir et aux créditeurs, aux charges à payer, aux intérêts courus sur les emprunts et à la dette à court terme.

La juste valeur des placements à long terme repose sur les cours du marché.

Un grand nombre d'instruments financiers de la Société n'ont pas de valeur à la cote. Par conséquent, la juste valeur de certains de ces instruments a été établie à l'aide des techniques de valeur actualisée, de sorte qu'elle ne donne peut-être pas une indication exacte de leur coût de remplacement actuel. Les méthodes de calcul et les hypothèses suivantes ont été utilisées :

- La juste valeur estimative des prêts productifs à taux fixe est le produit de l'actualisation des rentrées de fonds attendues (après ajustement pour les sommes qui peuvent être perçues avant la date d'échéance contractuelle) aux taux d'intérêt qui ont cours sur le marché en fin d'exercice. La juste valeur estimative des prêts productifs à taux variable est présumée être égale à la valeur comptable. La composante générale de la provision pour pertes sur créances est soustraite de la juste valeur estimative du portefeuille de prêts productifs. La juste valeur estimative des prêts douteux du portefeuille est égale à leur valeur nette de réalisation, laquelle est obtenue en soustrayant la composante spécifique de la provision pour pertes sur créances de la valeur comptable des prêts douteux du portefeuille.
- La juste valeur estimative de la dette à long terme est obtenue après actualisation des flux de trésorerie contractuels aux taux d'intérêt ayant cours sur le marché en fin d'exercice pour des termes correspondants.

Depuis le dernier exercice, la méthode de calcul de la juste valeur estimative des prêts douteux de la Société a été modifiée et utilise les chiffres correspondants ajustés, ce qui la rend conforme à la méthode employée par d'autres institutions financières.

(milliers de dollars)

Période restante avant retarification ou échéance 2001	Moins de 1 an		1 à 5 ans		Plus de 5 ans		Valeur comptable totale	
Placements à court terme	277 831	$	-		-		277 831	$
Rendement moyen	5,06	%	-		-		5,06	%
Placements à long terme	-		-		-		-	$
Rendement moyen	-		-		-		-	
Prêts (1)								
- Taux fixe	1 219 434	$	3 178 398		535 538		4 933 370	$
Rendement moyen	8,01	%	8,02	%	8,41	%	8,06	%
- Taux variable	300 069	$	1 412 443		116 268		1 828 780	$
Rendement moyen	7,65	%	7,78	%	7,83	%	7,76	%
Dette à court terme	1 909 852	$	-		-		1 909 852	$
Rendement moyen	5,13	%	-		-		5,13	%
Dette à long terme	1 397 634	$	2 595 032		385 791		4 378 457	$
Rendement moyen	5,62	%	6,06	%	5,65	%	5,88	%

(milliers de dollars)

Période restante avant retarification ou échéance 2000	Moins de 1 an		1 à 5 ans		Plus de 5 ans		Valeur comptable totale	
Placements à court terme	289 393	$	-		-		289 393	$
Rendement moyen	5,27	%	-		-		5,27	%
Placements à long terme	-	$	55 557		-		55 557	$
Rendement moyen	-		4,79	%	-		4,79	%
Prêts (1)								
- Taux fixe	1 203 026	$	3 153 728		536 886		4 893 640	$
Rendement moyen	8,03	%	7,87	%	8,45	%	7,97	%
- Taux variable	206 080	$	939 855		95 790		1 241 725	$
Rendement moyen	7,90	%	8,08	%	8,12	%	8,05	%
Dette à court terme	1 046 337	$	-		-		1 046 337	$
Rendement moyen	5,16	%	-		-		5,16	%
Dette à long terme	1 322 891	$	2 989 663		547 948		4 860 502	$
Rendement moyen	5,65	%	5,98	%	5,74	%	5,86	%

Remarque : (1) Prêts douteux non compris.

17. Juste valeur des instruments financiers

Le tableau suivant présente la juste valeur estimative des instruments financiers de la Société.

(milliers de dollars)

Au 31 mars	2001		2000	
	Valeur comptable	Juste valeur estimative	Valeur comptable	Juste valeur estimative
Actif				
Encaisse et placements à court terme	**302 261 $**	**302 261 $**	308 768 $	308 768 $
Débiteurs et autres éléments d'actif à recevoir	**47 728**	**47 728**	74 874	74 874
Placements à long terme	**–**	**–**	55 557	53 493
Prêts	**6 638 344**	**6 839 570**	6 054 099	6 100 958
Passif				
Créditeurs et charges à payer	**40 072 $**	**40 072 $**	23 349 $	23 349 $
Intérêts courus sur les emprunts	**131 831**	**131 831**	165 966	165 966
Dette à court terme	**1 893 450**	**1 893 450**	1 040 139	1 040 139
Dette à long terme	**4 263 028**	**4 330 599**	4 700 734	4 695 442

Instruments dérivés	2001		2000	
	Montant nominal	Juste valeur nette	Montant nominal	Juste valeur nette
Contrats de taux d'intérêt	**863 448 $**	**3 823 $**	1 111 957 $	5 236 $
Contrats de change	**111 622**	**8 198**	88 110	(699) $

Les instruments financiers à court terme sont évalués à leur valeur comptable au bilan, ce qui correspond à une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de la période relativement courte qui reste avant l'échéance. Cette méthode d'évaluation s'applique à l'encaisse et aux placements à court terme, aux débiteurs et autres éléments d'actif à recevoir et aux créditeurs, aux charges à payer, aux intérêts courus sur les emprunts et à la dette à court terme.

La juste valeur des placements à long terme repose sur les cours du marché.

Un grand nombre d'instruments financiers de la Société n'ont pas de valeur à la cote. Par conséquent, la juste valeur de certains de ces instruments a été établie à l'aide des techniques de valeur actualisée, de sorte qu'elle ne donne peut-être pas une indication exacte de leur coût de remplacement actuel. Les méthodes de calcul et les hypothèses suivantes ont été utilisées :

- La juste valeur estimative des prêts productifs à taux fixe est le produit de l'actualisation des rentrées de fonds attendues (après ajustement pour les sommes qui peuvent être perçues avant la date d'échéance contractuelle) aux taux d'intérêt qui ont cours sur le marché en fin d'exercice. La juste valeur estimative des prêts productifs à taux variable est présumée être égale à la valeur comptable. La composante générale de la provision pour pertes sur créances est soustraite de la juste valeur estimative du portefeuille de prêts productifs. La juste valeur estimative des prêts douteux du portefeuille est égale à leur valeur nette de réalisation, laquelle est obtenue en soustrayant la composante spécifique de la provision pour pertes sur créances de la valeur comptable des prêts douteux du portefeuille.
- La juste valeur estimative de la dette à long terme est obtenue après actualisation des flux de trésorerie contractuels aux taux d'intérêt ayant cours sur le marché en fin d'exercice pour des termes correspondants.

Depuis le dernier exercice, la méthode de calcul de la juste valeur estimative des prêts douteux de la Société a été modifiée et utilise les chiffres correspondants ajustés, ce qui la rend conforme à la méthode employée par d'autres institutions financières.

18. Information sectorielle

La direction a déterminé que la Société œuvrait dans deux secteurs d'activité distincts, soit le financement agricole et la gestion de biens-fonds agricoles et ce, exclusivement au Canada. De plus amples renseignements sur les résultats d'exploitation dans ces deux secteurs d'activité sont présentés dans les états financiers de la Société.

19. Chiffres correspondants

On a reclassé certains chiffres correspondants de l'exercice 2000 afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice 2001.

Régie D'ENTREPRISE

Gérance du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la SCA est chargé de surveiller les activités de gestion et d'affaires de la SCA afin de veiller aux meilleurs intérêts de la Société et aux intérêts à long terme du gouvernement du Canada, conformément aux dispositions de la *Loi sur la Société du crédit agricole* et de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Les membres du Conseil d'administration s'acquittent de leurs responsabilités directement et par l'entremise de comités, notamment le Comité de vérification, le Comité de régie d'entreprise et le Comité des ressources humaines. Le Conseil assume la responsabilité de gérance de la Société, plus particulièrement :

- il établit et approuve l'orientation stratégique et le plan d'entreprise, de même que les budgets d'investissement et de fonctionnement, en collaboration avec la haute direction;
- il veille à ce que les principaux risques d'entreprise soient déterminés et à ce que des systèmes appropriés soient en place pour les gérer;
- il s'assure qu'un plan de relève de la direction est en place; et
- il fait en sorte que les systèmes et les pratiques d'information répondent à ses besoins en termes d'intégrité.

Orientation stratégique, mandat et objectifs de politique publique

Le Conseil prend une part très active à l'établissement de l'orientation stratégique de la SCA et veille à ce que le mandat de celle-ci continue de répondre aux besoins du secteur agricole. En 2000-2001, le Conseil s'est penché sur les besoins d'affaires des clients de la Société et a recommandé des modifications législatives qui permettront à la SCA de se positionner correctement pour répondre à ces besoins.

Dans le cadre du processus de planification stratégique, le Conseil examine régulièrement la politique publique de la SCA, ainsi que ses objectifs stratégiques. Les principaux messages véhiculés par le plan d'entreprise, le rapport annuel et les résumés budgétaires de la SCA doivent également rallier l'approbation du Conseil.

Nomination d'un administrateur et renouvellement de mandat

Le gouverneur en conseil nomme le président du Conseil d'administration et le président-directeur général de la Société. La nomination de tous les autres administrateurs revient au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire qui doit ensuite la faire approuver par le gouverneur en conseil. Le mandat des administrateurs est renouvelable et peut atteindre jusqu'à trois ans. Les membres du Conseil d'administration de la SCA sont des producteurs primaires ou des agri-entrepreneurs prospères qui viennent d'un milieu rural ou d'un petit centre urbain.

Le Conseil d'administration a approuvé un profil de président et un profil d'administrateur, lesquels établissent les qualités et l'expérience recherchées, ainsi que les fonctions et les responsabilités de chacun. Ces profils facilitent la planification de la relève au sein du Conseil et servent de cadre de référence pour le gouvernement, lorsque celui-ci doit sélectionner de nouveaux candidats aux deux postes. En outre, le Conseil évalue périodiquement sa composition, afin de s'assurer qu'il présente la combinaison adéquate d'expertise et d'expérience pour répondre aux besoins stratégiques de la Société.

Nominations

Madame Rosemary Davis, membre du Conseil depuis 1995, a été nommée présidente du Conseil d'administration le 20 juin 2000. Mesdames Donna Graham et Joan Meyer ont été nommées administratrices le 26 septembre 2000.

Formation des membres du Conseil d'administration

Dès leur nomination, les membres du Conseil assistent à une séance d'information avancée et rencontrent les membres de la haute direction afin de se mettre parfaitement au courant des affaires de la Société. L'information et la formation aux affaires de la Société sont dispensées de façon continue et permettent l'accès direct aux membres de la haute direction. Les administrateurs suivent en outre une formation permanente qui comprend des ateliers parrainés par le Conference Board du Canada et des présentations sur la régie d'entreprise données périodiquement par des spécialistes du domaine.

Prêts dans lesquels les administrateurs peuvent avoir un intérêt important

Une connaissance de l'agriculture et de l'agri-entreprise représente l'une des principales qualités recherchées chez les membres du Conseil d'administration. Aussi, le Conseil reconnaît-il la possibilité que les administrateurs, compte tenu qu'ils proviennent du secteur agricole, deviennent clients de la SCA.

La pratique de régie d'entreprise veut donc que le Conseil ne participe aucunement à l'approbation des prêts et n'ait pas droit de regard sur le terme, les conditions et le taux d'intérêt. Le Conseil a par conséquent adopté une politique quant aux prêts dans lesquels les administrateurs peuvent avoir un intérêt important. La politique établie par le Conseil, tout comme la *Loi sur la gestion des finances publiques* et le *Code régissant la conduite des titulaires de charge publique en ce qui concerne les conflits d'intérêt*, stipule clairement le processus pour éviter qu'un administrateur ne participe directement à une transaction particulière.

Les administrateurs doivent divulguer tout contrat important qu'ils peuvent avoir avec la Société et s'abstenir de prendre part à un vote s'y rapportant ou de le faire valoir. La politique énonce clairement la marche à suivre pour le traitement des prêts dans lesquels un administrateur a des intérêts, notamment les principes d'indépendance à respecter ainsi que l'assurance que l'administrateur intéressé ne reçoit aucun avantage ou traitement de faveur du fait de ses fonctions.

Composition du Conseil

Le Conseil d'administration se compose de 12 membres, dont le président, le président-directeur général et 10 administrateurs. Y compris le président du Conseil, 11 membres n'ont pas de lien avec la direction. Le Conseil a en outre adopté des politiques et des procédures pour faire en sorte que chaque membre puisse exercer un jugement indépendant, en vue d'agir dans l'intérêt de la Société.

Le président-directeur général est nommé à temps plein par le gouverneur en conseil et est également membre du Conseil d'administration. M. John J. Ryan a été nommé à ce poste le 1er septembre 1997.

Comité de vérification

Présidente : Marie-Andrée Mallette
Membres : Rosemary Davis
Donna Graham
Joan Meyer
Maurice Kraut
Germain Simard

Composé d'administrateurs qui ne font pas partie de la direction de la SCA, le Comité de vérification a pour principal mandat de surveiller la performance financière de la SCA; d'examiner les systèmes de rapport financier et opérationnel, les mécanismes de contrôle interne, de même que les processus de vérification et de gestion intégrée du risque; et enfin, de faire des recommandations en conséquence au Conseil d'administration. Pour s'acquitter de ses tâches, le Comité peut, s'il le juge nécessaire, rencontrer de manière indépendante les représentants du Bureau du vérificateur général, qui sont les vérificateurs de la SCA.

Le Comité de vérification s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice. Il s'est acquitté de son mandat dans quatre secteurs clés :

- approbation des états financiers et du rapport annuel de 1999-2000, de même que des résultats financiers trimestriels de 2000-2001;
- approbation du plan annuel de vérification d'entreprise de 2000-2001 et de tous les rapports de vérification présentés, et contrôle de la suite donnée par la direction aux recommandations d'amélioration dans certains secteurs;
- approbation des dépenses du Conseil d'administration et du président-directeur général pour l'exercice 2000-2001;
- réception et examen du Rapport annuel de vérification et de la lettre de recommandations pour l'exercice 1999-2000, et du Plan de vérification annuel de 2000-2001 provenant du Bureau du vérificateur général.

Prêts dans lesquels les administrateurs peuvent avoir un intérêt important

Une connaissance de l'agriculture et de l'agri-entreprise représente l'une des principales qualités recherchées chez les membres du Conseil d'administration. Aussi, le Conseil reconnaît-il la possibilité que les administrateurs, compte tenu qu'ils proviennent du secteur agricole, deviennent clients de la SCA.

La pratique de régie d'entreprise veut donc que le Conseil ne participe aucunement à l'approbation des prêts et n'ait pas droit de regard sur le terme, les conditions et le taux d'intérêt. Le Conseil a par conséquent adopté une politique quant aux prêts dans lesquels les administrateurs peuvent avoir un intérêt important. La politique établie par le Conseil, tout comme la *Loi sur la gestion des finances publiques* et le *Code régissant la conduite des titulaires de charge publique en ce qui concerne les conflits d'intérêt*, stipule clairement le processus pour éviter qu'un administrateur ne participe directement à une transaction particulière.

Les administrateurs doivent divulguer tout contrat important qu'ils peuvent avoir avec la Société et s'abstenir de prendre part à un vote s'y rapportant ou de le faire valoir. La politique énonce clairement la marche à suivre pour le traitement des prêts dans lesquels un administrateur a des intérêts, notamment les principes d'indépendance à respecter ainsi que l'assurance que l'administrateur intéressé ne reçoit aucun avantage ou traitement de faveur du fait de ses fonctions.

Composition du Conseil

Le Conseil d'administration se compose de 12 membres, dont le président, le président-directeur général et 10 administrateurs. Y compris le président du Conseil, 11 membres n'ont pas de lien avec la direction. Le Conseil a en outre adopté des politiques et des procédures pour faire en sorte que chaque membre puisse exercer un jugement indépendant, en vue d'agir dans l'intérêt de la Société.

Le président-directeur général est nommé à temps plein par le gouverneur en conseil et est également membre du Conseil d'administration. M. John J. Ryan a été nommé à ce poste le 1er septembre 1997.

Comité de vérification

Présidente : Marie-Andrée Mallette
Membres : Rosemary Davis
Donna Graham
Joan Meyer
Maurice Kraut
Germain Simard

Composé d'administrateurs qui ne font pas partie de la direction de la SCA, le Comité de vérification a pour principal mandat de surveiller la performance financière de la SCA; d'examiner les systèmes de rapport financier et opérationnel, les mécanismes de contrôle interne, de même que les processus de vérification et de gestion intégrée du risque; et enfin, de faire des recommandations en conséquence au Conseil d'administration. Pour s'acquitter de ses tâches, le Comité peut, s'il le juge nécessaire, rencontrer de manière indépendante les représentants du Bureau du vérificateur général, qui sont les vérificateurs de la SCA.

Le Comité de vérification s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice. Il s'est acquitté de son mandat dans quatre secteurs clés :

- approbation des états financiers et du rapport annuel de 1999-2000, de même que des résultats financiers trimestriels de 2000-2001;
- approbation du plan annuel de vérification d'entreprise de 2000-2001 et de tous les rapports de vérification présentés, et contrôle de la suite donnée par la direction aux recommandations d'amélioration dans certains secteurs;
- approbation des dépenses du Conseil d'administration et du président-directeur général pour l'exercice 2000-2001;
- réception et examen du Rapport annuel de vérification et de la lettre de recommandations pour l'exercice 1999-2000, et du Plan de vérification annuel de 2000-2001 provenant du Bureau du vérificateur général.

Comités
du Conseil d'administration

Comité des ressources humaines

Présidente : Eleanor M. Hart
Membres : Rosemary Davis
John J. Ryan
Rashpal Dhillon
Warren Ellis
Marilyn Marie Scott

Le Comité des ressources humaines a pour mandat principal d'étudier toutes les questions importantes relativement à la politique des ressources humaines et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil d'administration.

Le Comité examine les questions touchant le perfectionnement des ressources humaines et le cadre de planification de la relève pour tous les postes de direction, fait des recommandations en conséquence et évalue le rendement du président-directeur général. De plus, il supervise l'application de la politique d'équité en matière d'emploi et de la politique sur les langues officielles de la Société ainsi que l'élaboration, les objectifs et la compétitivité du régime de rémunération de la SCA. Enfin, il suit de près les résultats du sondage sur le Profil des ressources humaines et les plans d'action qui en découlent.

Au cours de l'exercice, le Comité des ressources humaines s'est réuni cinq fois. Voici ses principaux accomplissements :

- établissement des objectifs du président-directeur général pour 2000-2001;
- examen des politiques de rémunération de la Société;
- évaluation du rendement de la Société sur le plan des langues officielles et de l'équité en matière d'emploi;
- examen des résultats obtenus au sondage sur le Profil des ressources humaines de 2001 et des plans d'action qui en découlent; et
- établissement d'un plan de continuité des affaires qui identifie les postes clés et le plan de relève pour chacun de ces postes.

Comité de régie d'entreprise

Président : Edward W. Clark
Membres : Rosemary Davis
John J. Ryan
Maurice Kraut
Marie-Andrée Mallette
Marilyn Marie Scott

Le Comité de régie d'entreprise se concentre sur la régie d'entreprise fournie par le Conseil d'administration. Il évalue les valeurs d'entreprise et les éléments qui facilitent l'efficacité du Conseil. Il a pour mandat :

- de recommander des moyens d'améliorer le système de régie d'entreprise de la SCA et de gérer le système;
- d'avertir le Conseil des enjeux de régie d'entreprise et des processus qui doivent être portés à l'attention du Conseil ou de l'un de ses comités; et
- de faire des recommandations quant aux énoncés des responsabilités pour les rôles du Conseil, du président du Conseil, de l'administrateur, du président de comité et du président-directeur général.

Au cours de l'exercice, le Comité de régie d'entreprise s'est réuni quatre fois et s'est attaché :

- à examiner la composition des comités, puis à recommander des nominations aux comités du Conseil;
- à discuter du processus d'orientation des nouveaux membres du Conseil et à établir un système de mentorat;
- à recommander des améliorations à la politique du Conseil en matière de prêts dans lesquels des administrateurs ont un intérêt qui ont par la suite été approuvées par le Conseil;
- à examiner le niveau de rémunération du Conseil et à faire des recommandations au Conseil;
- à mettre à jour le profil d'administrateur, afin de s'assurer d'une composition appropriée d'expertise qui reflète les besoins actuels et l'orientation stratégique de la Société; et
- à étudier le chapitre 18, sur la régie des sociétés d'État, du rapport que le vérificateur général du Canada a présenté à la Chambre des communes en décembre 2000.

Relations de travail entre le Conseil et la direction

La pierre angulaire d'une régie d'entreprise efficace est la capacité du Conseil d'administration de travailler en étroite collaboration avec la direction, tout en fonctionnant de manière indépendante. Le Conseil d'administration de la SCA s'efforce de cultiver des relations de travail solides avec tous les membres de la haute direction. En retour, il s'attend à ce que celle-ci mette en œuvre la stratégie et le plan d'entreprise de la Société et qu'elle le tienne au courant de ses activités.

De pair avec le président-directeur général, le Conseil d'administration veille à ce que les responsabilités soient réparties de manière adéquate entre les deux parties. Le Conseil établit également le cadre de responsabilisation et d'évaluation du président-directeur général, dont un ensemble d'objectifs d'entreprise.

Tout au long de l'exercice, le Conseil d'administration a respecté son engagement d'ouvrir la communication avec la direction. Les membres de la haute direction assistent régulièrement, à tour de rôle, aux réunions du Conseil et participent aux discussions.

Comité de retraite

À la suite de son retrait du régime de retraite régit par la *Loi sur la pension de la fonction publique*, la SCA a formé un comité de retraite pour ses employés le 1er juillet 2000. Le Conseil d'administration a surveillé la mise sur pied et la mise en œuvre du nouveau régime de retraite et participé à la création du Comité de retraite de la Société. Ce comité regroupe des membres du Conseil, de la haute direction et du personnel; ces derniers ayant été élus par leurs collègues pour les représenter. La structure de régie du Comité de retraite a été définie par le Conseil, notamment son rôle et ses responsabilités. Il assure la surveillance de l'administration du régime et l'établissement d'objectifs et de politiques d'investissement.

Mesures qui nécessitent l'approbation du Conseil d'administration

Pour les membres de la direction et du Conseil, il va sans dire que toutes les questions d'importance sont soumises à l'approbation du Conseil d'administration comme le veulent la tradition à la Société et les pratiques reconnues du droit administratif. Les règlements administratifs qui régissent le Conseil stipulent que toutes les politiques importantes de la Société requièrent l'approbation du Conseil d'administration, notamment le plan d'entreprise, le plan stratégique, le plan financier et le plan d'emprunt.

Rémunération des administrateurs

Le montant des honoraires annuels et des indemnités journalières versé aux administrateurs est fixé par le gouverneur en conseil, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et sur la recommandation du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Au cours de l'exercice, le Conseil privé a établi de nouvelles directrices en matière de rémunération à la suite d'un examen exhaustif des niveaux de rémunération des personnes nommées par le gouverneur en conseil au conseil des sociétés et organismes d'État. Conformément aux recommandations ministérielles, le gouverneur en conseil a par la suite approuvé des rajustements à la rémunération des membres du Conseil qui sont entrés en vigueur le 1er octobre 2000. Les nouveaux honoraires annuels et indemnités journalières ont été appliqués dans la deuxième moitié de l'exercice.

Le président du Conseil touche des honoraires annuels de 10 800 $ et des indemnités journalières de 420 $ pour les réunions auxquelles il assiste. Les honoraires des présidents de comité se chiffrent à 6 400 $ l'an et leurs indemnités, à 375 $ par jour. Des honoraires annuels de 5 400 $ et des indemnités journalières de 375 $ sont versés à tous les autres membres du Conseil.

Conformément aux politiques d'entreprise, les indemnités journalières visent à rémunérer le temps passé à exercer des fonctions liées aux affaires de la Société. Les administrateurs ne reçoivent qu'une indemnité journalière même s'ils assistent à plus d'une réunion la même journée.

Par ailleurs, ils obtiennent le remboursement de toutes les dépenses raisonnables de voyage, d'hébergement et de repas qu'ils engagent eux-mêmes pour l'exécution de leurs fonctions. Ces dépenses varient d'un administrateur à l'autre selon les responsabilités de chacun au sein des comités et la distance parcourue pour participer aux réunions du Conseil.

Conseil d'administration

Rémunération, dépenses et présence aux réunions – 2000-2001

Nom	Honoraires annuels (A)	Indemnités journalières (B)	Rémunération totale (A + B)	Présence aux réunions du Conseil	Présence aux réunions de comité[1]	Dépenses
Donald W. Black[2]	1 083 $	750 $	1 833 $	100	100	– $
Edward W. Clark	5 325	9 075	14 400	100	100	22 272
Rosemary Davis	8 650	9 240	17 890	100	100	15 720
Rashpal Dhillon[3]	4 450	2 100	6 550	20	20	6 007
Warren Ellis	4 450	8 775	13 225	100	100	22 842
Donna Graham	2 700	4 425	7 125	100	100	6 135
Eleanor M. Hart	5 325	8 475	13 800	100	100	17 105
Maurice Kraut	4 450	5 100	9 550	100	100	6 948
Marie-Andrée Mallette	5 325	6 975	12 300	80	80	14 800
Joan Meyer	2 700	3 750	6 450	100	100	1 634
Marilyn Marie Scott	4 450	3 750	8 200	80	80	4 371
Germain Simard	4 450	7 350	11 800	100	100	18 112
Total	53 358 $	69 765 $	123 123 $	7 réunions		135 946 $

1 Au total, 14 réunions de comité ont eu lieu : cinq de vérification, cinq de ressources humaines et quatre de régie d'entreprise.

2 Donald W. Black a quitté le Conseil d'administration de la SCA le 31 mai 2000.

3 L'absence de M. Dhillon était autorisée.

Le président du Conseil touche des honoraires annuels de 10 800 $ et des indemnités journalières de 420 $ pour les réunions auxquelles il assiste. Les honoraires des présidents de comité se chiffrent à 6 400 $ l'an et leurs indemnités, à 375 $ par jour. Des honoraires annuels de 5 400 $ et des indemnités journalières de 375 $ sont versés à tous les autres membres du Conseil.

Conformément aux politiques d'entreprise, les indemnités journalières visent à rémunérer le temps passé à exercer des fonctions liées aux affaires de la Société. Les administrateurs ne reçoivent qu'une indemnité journalière même s'ils assistent à plus d'une réunion la même journée.

Par ailleurs, ils obtiennent le remboursement de toutes les dépenses raisonnables de voyage, d'hébergement et de repas qu'ils engagent eux-mêmes pour l'exécution de leurs fonctions. Ces dépenses varient d'un administrateur à l'autre selon les responsabilités de chacun au sein des comités et la distance parcourue pour participer aux réunions du Conseil.

Conseil d'administration

Rémunération, dépenses et présence aux réunions – 2000-2001

Nom	Honoraires annuels (A)	Indemnités journalières (B)	Rémunération totale (A et B)	Présence aux réunions du Conseil (%)	Présence aux réunions de comité [1] (%)	Dépenses
Donald W. Black[2]	1 083 $	750 $	1 833 $	100	100	– $
Edward W. Clark	5 325	9 075	14 400	100	100	22 272
Rosemary Davis	8 650	9 240	17 890	100	100	15 720
Rashpal Dhillon[3]	4 450	2 100	6 550	20	20	6 007
Warren Ellis	4 450	8 775	13 225	100	100	22 842
Donna Graham	2 700	4 425	7 125	100	100	6 135
Eleanor M. Hart	5 325	8 475	13 800	100	100	17 105
Maurice Kraut	4 450	5 100	9 550	100	100	6 948
Marie-Andrée Mallette	5 325	6 975	12 300	80	80	14 800
Joan Meyer	2 700	3 750	6 450	100	100	1 634
Marilyn Marie Scott	4 450	3 750	8 200	80	80	4 371
Germain Simard	4 450	7 350	11 800	100	100	18 112
Total	**53 358 $**	**69 765 $**	**123 123 $**	**7 réunions**		**135 946 $**

1 Au total, 14 réunions de comité ont eu lieu : cinq de vérification, cinq de ressources humaines et quatre de régie d'entreprise.

2 Donald W. Black a quitté le Conseil d'administration de la SCA le 31 mai 2000.

3 L'absence de M. Dhillon était autorisée.

Glossaire

Agri-entreprise ou entreprise à valeur ajoutée - Entreprise qui produit, transporte, entrepose, distribue, transforme ou crée de la valeur ajoutée en amont ou en aval de la production primaire.

Alliances - Relations d'affaires entre la SCA et d'autres organismes agricoles ou financiers dans le but de mettre en commun les points forts et d'offrir ainsi des services plus complets.

Analyse de l'écart - Méthode visant à déterminer le solde des éléments d'actif et de passif qui arrivent à échéance, afin de gérer le risque de taux d'intérêt.

Comité de gestion de l'actif-passif (CGAP) - Comité qui regroupe des membres de la haute direction et dont le rôle consiste à gérer l'actif et le passif de la SCA afin de réaliser les objectifs de risque-rendement.

Contrepartie - Dans une transaction financière, l'autre partie. Il s'agit habituellement d'une autre institution financière.

Cote de crédit - Classification du risque de crédit en fonction de l'enquête sur la solvabilité d'une entreprise, ses antécédents de remboursement et ses responsabilités antérieures à l'égard des dettes contractées.

Couverture - Technique de gestion du risque qui permet à une entité de se protéger contre une fluctuation négative des cours, des taux d'intérêt ou des devises. Les risques peuvent être éliminés ou réduits par l'établissement de positions symétriques ou par des mesures d'atténuation du risque.

Entreprise - Type particulier d'exploitation agricole; par exemple, lait, cultures commerciales, bovins, etc.

Gestion intégrée du risque - Coordination des efforts en matière d'atténuation du risque, dans le but de renforcer la culture du risque d'une entreprise.

Intérêts créditeurs - Revenus gagnés sur les prêts, l'encaisse et les placements.

Intérêts créditeurs nets - Différence entre les intérêts réalisés sur les éléments d'actif (p. ex., prêts et valeurs mobilières) et les intérêts payés sur les emprunts.

Intérêts débiteurs - Dépenses qui découlent de l'utilisation d'instruments de financement portant intérêt.

Instrument financier dérivé - Instrument financier dont la valeur est déterminée d'après un prix, un taux d'intérêt, un taux de change ou un indice des prix sous-jacent. L'utilisation d'instruments financiers dérivés permet de transférer, modifier ou réduire le risque réel ou prévu attribuable à des fluctuations de taux d'intérêt, de taux de change ou de cours des actions. Les différents types de contrats de produits dérivés sont : les swaps de taux d'intérêt, les options sur taux d'intérêt, les contrats à taux d'intérêt plafond, les contrats à taux d'intérêt plancher, les swaps de devises, les swaps liés à un indice boursier et les contrats à terme (de gré à gré ou normalisés).

Levier financier - Rapport entre le total des emprunts et les capitaux propres d'une entreprise.

Marge d'intérêt nette - Intérêts créditeurs nets exprimés en pourcentage de l'actif total moyen.

Modèle stratégique de risque de crédit (MSRC) - Outil servant à mesurer le risque global du portefeuille et à indiquer l'impact des priorités d'entreprise, de la culture du crédit, de la stratégie liée au risque et des mécanismes de contrôle du risque.

Montant nominal de référence - Dans un contrat visant des instruments dérivés, valeur théorique servant de référence au calcul de l'intérêt et des autres paiements d'instruments dérivés. En règle générale, cette valeur n'est pas transférée aux termes du contrat.

Option sur taux d'intérêt - Droit, et non obligation, de payer ou de percevoir un taux d'intérêt déterminé sur un montant nominal de référence pendant une période convenue.

Point de base - Un centième de point de pourcentage. Le point de base sert à décrire le taux d'intérêt applicable ou le rendement d'un placement.

Prêt douteux - Un prêt est classé douteux lorsque, de l'avis de la direction, il y a eu détérioration de la qualité du crédit au point où il n'est plus raisonnable de croire que le capital et les intérêts au complet pourront être perçus dans un délai raisonnable.

Provision pour pertes sur créances - Estimation de la direction quant aux pertes probables au portefeuille de prêts. Au bilan, les provisions sont comptabilisées à titre de déductions des prêts.

Ratio d'efficience - Frais d'administration exprimés en pourcentage du bénéfice avant frais d'administration, recouvrements sur biens-fonds et charge pour pertes sur créances.

Régie d'entreprise - Ensemble des structures, systèmes et processus qui visent à assurer la gérance et la surveillance des orientations et des directions prises par la Société dans l'exercice de son mandat.

Rendement de l'actif - Ratio égal au quotient du bénéfice net et de l'actif total moyen.

Rendement des capitaux propres - Ratio égal au quotient du bénéfice net et de l'avoir moyen.

Risque de change - Risque de perte financière attribuable à un comportement défavorable des devises.

Risque de contrepartie - Risque que la contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations aux termes du contrat ou de la transaction.

Risque de liquidité - Risque couru si une entité n'a pas à sa disposition les fonds nécessaires pour honorer ses obligations dans un délai raisonnable.

Risque d'intérêt - Risque d'une diminution des intérêts créditeurs nets et d'une détérioration de la position de capital résultant d'une variation modérée ou marquée des taux d'intérêt. Le risque de remboursement anticipé, le risque d'engagement et le risque de réinvestissement sont des formes de risque d'intérêt.

Swaps de taux et de devises - Ententes contractuelles en vertu desquelles les parties nommées s'engagent à échanger des devises ou des paiements d'intérêt sur des montants nominaux de référence pendant une période donnée.

Système de pointage et de tarification du risque (SPTR) - Outil servant à évaluer le type de risque de chaque prêt et son impact potentiel et à fixer les taux de façon à couvrir adéquatement le risque inhérent du portefeuille de la SCA.

Taux de renouvellement des prêts - Ratio égal au quotient des montants de capital renouvelés et des montants de capital arrivés à échéance.

Valeur marchande de l'avoir au portefeuille (VMAP) - Valeur actualisée nette de la différence entre la valeur des éléments d'actif et des éléments de passif. Elle sert à déterminer la sensibilité de la valeur économique nette d'une entité à la variation des taux d'intérêt.